



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Rapport-pays du FMI n° 24/335

Décembre 2024

TCHAD

CONSULTATIONS DE 2024 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — COMMUNIQUÉ DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI, ANNEXE D'INFORMATION, ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE TCHAD

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Dans le cadre des consultations de 2024 au titre de l'article IV avec le Tchad, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** résumant les vues du conseil d'administration tels qu'exprimées le 6 décembre 2024 lors de l'examen du rapport des services du FMI qui a marqué la conclusion des consultations au titre de l'article IV avec le Tchad.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI en vue de son examen par le conseil d'administration le 6 décembre 2024. Le rapport a été établi à la suite des entretiens avec les autorités tchadiennes sur l'évolution de la situation et de la politique économiques, qui ont pris fin le 25 octobre 2024. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 21 novembre 2024.
- Une **analyse de viabilité de la dette** établie par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **annexe d'information** rédigée par les services du FMI ;
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Tchad.

Le document ci-après a été ou sera diffusé séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités tchadiennes au FMI*
Mémorandum de politique économique et financière des autorités tchadiennes*
Protocole d'accord technique*
Questions générales
*Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et les autres documents publiés, d'informations sensibles pour les marchés et

d'informations de nature à révéler prématurément les intentions de politique économique des autorités.

Un exemplaire du présent document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : +1 (202) 623-7430 • Télécopie : +1 (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site Web : <http://www.imf.org>

**Fonds monétaire international
Washington**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PR 24/457

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2024 au titre de l'article IV avec le Tchad

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Washington, DC – 9 décembre 2024 : Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations de 2024 au titre de l'article IV avec le Tchad.

La reprise économique du Tchad après la pandémie s'est accélérée en 2023, avec une croissance atteignant 4,9 pour cent. L'activité non pétrolière a progressé de 4,5 pour cent, portée par une reprise de la production agricole et une augmentation substantielle des investissements publics. Le PIB pétrolier a augmenté de 7,6 pour cent grâce à la remise en production de champs pétroliers auparavant fermés. Après avoir baissé en 2023 (à 4,2 pour cent contre 8,3 pour cent à fin 2022), l'inflation en glissement annuel a augmenté pour atteindre 8,7 pour cent à fin août 2024, en raison d'un réajustement des prix des carburants et d'un rebond des prix des denrées alimentaires. Le solde du compte courant extérieur est redevenu déficitaire, de 0,7 pour cent du PIB, en 2023, les cours du pétrole ayant baissé et l'augmentation des investissements publics ayant stimulé les importations.

Après avoir sensiblement augmenté en 2023 (à 11,9 pour cent du PIB hors pétrole), le déficit primaire hors pétrole s'est modéré à 4,2 pour cent du PIB hors pétrole au cours des sept premiers mois de 2024, reflétant une réduction du recours aux procédures de dépenses d'urgence, la maîtrise des dépenses budgétaires et des contraintes de financement. La dette publique totale a diminué pour atteindre 34,2 pour cent du PIB en 2023, la persistance de prix du pétrole élevés ayant stimulé les recettes publiques. L'orientation procyclique de la politique budgétaire en 2023 et au cours des premiers mois de 2024 a conduit à un épuisement des réserves de liquidités, les dépôts du gouvernement passant de 3,4 pour cent du PIB à fin 2022 à 1,1 pour cent fin à juillet 2024.

La croissance économique devrait baisser à 3,1 pour cent en 2024 en raison de l'impact des récentes inondations et d'une légère baisse de la production pétrolière, mais elle rebondirait à moyen terme grâce à des investissements publics soutenus et aux réformes structurelles. L'inflation devrait rester temporairement élevée en 2024 avant de converger progressivement vers l'objectif de 3 pour cent fixé par la BEAC à moyen terme, à mesure que les prix des denrées alimentaires et du carburant se modéreront. De nouveaux efforts d'assainissement budgétaire axés sur la mobilisation des recettes non pétrolières et la rationalisation des dépenses non prioritaires devraient contribuer à une réduction du déficit primaire hors pétrole à 8 pour cent du PIB hors pétrole en 2024, 7,2 pour cent en 2025, et 5 pour cent à moyen terme. La dette publique devrait se stabiliser autour de 32 pour cent du PIB, tandis que la dette nette devrait progressivement diminuer pour atteindre 27½ pour cent du PIB d'ici 2029, du fait d'une constitution graduelle de réserves budgétaires représentant 5 pour cent du PIB. Les risques pesant sur les perspectives économiques sont importants et orientés à la baisse. Ils incluent d'éventuels retards dans la mise en œuvre des mesures de consolidation budgétaire, une baisse plus importante que prévu des prix du pétrole, un afflux accru de réfugiés soudanais, ainsi qu'une nouvelle augmentation de la fréquence et de la gravité des événements liés au changement climatique.

À l'issue de la réunion, le conseil d'administration a fait la déclaration suivante :

« Les administrateurs ont approuvé l'essentiel de l'évaluation des services du FMI. Ils ont noté l'impact négatif des récent chocs graves—y compris les inondations historiques et l'afflux continu de réfugiés en provenance du Soudan—sur la croissance économique du Tchad et sur une situation déjà difficile en matière de sécurité alimentaire. Dans ce contexte, ils ont salué le réengagement des autorités avec le Fonds et leur engagement à promouvoir le développement économique et social, notamment en élargissant l'accès aux services publics, en renforçant la gouvernance et en améliorant le climat des affaires. Les administrateurs ont encouragé les autorités à collaborer avec le FMI et d'autres partenaires en développement pour finaliser leur nouveau plan national de développement (PND) et articuler les politiques et réformes macroéconomiques nécessaires pour atteindre ces objectifs.

« Les administrateurs ont souligné qu'une politique budgétaire prudente et durable, visant à créer l'espace budgétaire nécessaire pour les dépenses sociales et d'investissement, devrait être un élément clé du PND. Ils ont souligné l'importance d'ancrer la politique budgétaire sur un objectif de dette nette et de constituer des réserves budgétaires, ce qui augmenterait également la résilience aux chocs. Les administrateurs ont encouragé les autorités à accélérer les réformes structurelles visant à digitaliser l'administration fiscale, renforcer la gestion des finances et des investissements publics et améliorer la gestion des entreprises publiques.

« Les administrateurs ont appelé à une intensification des efforts pour renforcer le secteur financier. Ils ont souligné l'importance d'accélérer l'adoption et la mise en œuvre de plans de restructuration visant à améliorer les performances opérationnelles et financières des deux banques publiques systémiques et à assurer leur recapitalisation.

« Les administrateurs ont convenu de l'importance de diversifier l'économie pour réduire la dépendance à l'égard du secteur pétrolier, et ont souligné que les réformes visant à renforcer le climat des affaires, à améliorer la gouvernance et à réduire les disparités entre les hommes et les femmes sont essentielles pour parvenir à une croissance soutenue et inclusive à moyen terme. Pour renforcer le climat des affaires, ils encouragent les autorités à mettre en œuvre des cadres de gouvernance et de lutte contre la corruption, ainsi que des mesures visant à améliorer l'éducation, à accroître l'accès aux infrastructures de base et à promouvoir l'économie formelle et l'inclusion financière. Les administrateurs ont également souligné l'importance d'améliorer les résultats en termes de scolarisation des femmes et d'accroître leur participation au marché du travail afin de stimuler la croissance et de réduire la pauvreté.

« Les administrateurs ont noté que la fréquence croissante des chocs liés au climat soulignait l'importance de faire avancer la stratégie d'adaptation du Tchad. Ils ont souligné la nécessité d'intégrer le changement climatique dans le PND pour renforcer la capacité de gestion des investissements publics et de réactiver le Haut Comité interministériel de l'environnement pour renforcer la coordination des politiques et faciliter l'accès aux financements internationaux pour le climat.

« Les administrateurs ont souligné la nécessité d'améliorer la qualité et la fourniture en temps opportun de statistiques économiques afin de mieux étayer la surveillance et l'analyse économique. Ils ont salué la stratégie de développement des capacités et ont appelé à un alignement étroit de la planification de la mise en œuvre sur les demandes des autorités et à une coordination continue avec les autres fournisseurs d'assistance technique.

Il est prévu que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec le Tchad se déroulent selon le cycle habituel de 12-mois. »

Tchad. Indicateurs économiques sélectionnés, 2023-25

Population (millions, 2023):	18.3	Quote (millions de DTS):	140.2
PIB par habitant (\$USD, 2023):	1051	Quote (% du total):	0.03
Produits principaux et exportations:	Pétrole brut ; Élevage	Taux de pauvreté (%, 2022)	38.7
Principaux marchés d'exportation	États-Unis ; Nigeria		
		2023	2024
		Prel.	Proj.
			2025
			Proj.

Production (variation annuelle en pourcentage)

PIB à prix constants	4.8	3.2	3.4
PIB pétrolier	7.6	-0.5	-1.4
PIB non pétrolier	4.5	3.7	4.2

Prix (variation annuelle en pourcentage)

Indice des prix à la consommation (moyenne de la période)	4.1	8.7	4.4
---	-----	-----	-----

Finances publiques (en pourcentage du PIB non pétrolier)

Recettes et dons	18.6	20.2	19.6
Dépenses	20.4	20.4	20.7
Solde global (engagement)	-1.8	-0.1	-1.1
Solde primaire hors pétrole (base engagement)	-11.2	-7.5	-6.8
Dette totale (en pourcentage du PIB)	30.3	29.5	29.5

Monnaie et crédit (variation annuelle en pourcentage)

Crédit à l'économie	11.0	9.0	9.5
---------------------	------	-----	-----

Monnaie et quasi-monnaie	14.6	10.3	10.8
--------------------------	------	------	------

Secteur extérieur (en pourcentage du PIB)

Solde courant, transferts officiels courants inclus	-0.7	-1.3	-4.2
Dette extérieure	16.1	15.8	17.0

Sources: Autorités tchadiennes; estimations et prévisions
du FMI.



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

TCHAD

Le 21 novembre 2024

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2024 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

PRINCIPAUX ENJEUX

Contexte. Le Tchad est un État fragile confronté à des difficultés de développement colossales. L'un des pays les moins développés au monde, il a été frappé par de graves chocs, notamment des inondations, l'afflux ininterrompu de réfugiés en provenance du Soudan, des menaces sécuritaires et l'insécurité alimentaire. La période de transition politique touchant à sa fin, les autorités se sont engagées à relever ces défis, notamment en élargissant l'accès aux services publics, en renforçant la gouvernance et en améliorant le climat des affaires. La préparation de leur Plan national de développement (PND) sera l'occasion d'expliciter les politiques et les réformes macroéconomiques qu'elles entendent mettre en œuvre à moyen terme pour atteindre ces objectifs.

Principales recommandations :

- **Politique budgétaire.** La politique budgétaire devrait viser à créer l'espace budgétaire nécessaire pour les dépenses sociales et d'investissement tout en reconstituant les réserves et doit reposer sur un cadre budgétaire à moyen terme résilient. Il conviendra pour cela d'accélérer les réformes visant à accroître les recettes non pétrolières, à rationaliser les dépenses non prioritaires et à renforcer la gestion des finances publiques. Le nouveau cadre juridique relatif aux entreprises publiques doit être mis en œuvre sans plus attendre.
- **Secteur financier.** Les plans de restructuration visant à améliorer les résultats opérationnels et financiers des deux banques publiques d'importance systémique tout en assurant leur recapitalisation doivent être adoptés et mis en œuvre dans les plus brefs délais.
- **Changement climatique.** La fréquence accrue des chocs liés au climat souligne la vulnérabilité du Tchad au changement climatique et l'importance de mettre en place une stratégie d'adaptation. La remise en service du haut comité interministériel pour l'environnement contribuera à renforcer la coordination des politiques et à faciliter l'accès aux financements en faveur de la lutte contre le changement climatique.
- **Questions relatives au genre.** L'amélioration des résultats scolaires des filles et l'accroissement de la participation des femmes à la population active, en particulier dans les secteurs formels, contribueraient à stimuler la croissance et à réduire la pauvreté.

- **Climat des affaires et gouvernance.** Le renforcement des dispositifs de gouvernance et de lutte contre la corruption, ainsi que les mesures visant à améliorer l'éducation, à accroître l'accès aux infrastructures de base et à promouvoir l'économie formelle et l'inclusion financière, seront essentiels pour créer un environnement favorable aux entreprises.
- **Questions relatives aux données.** Il est indispensable de continuer d'améliorer la qualité et la communication des données en temps opportun afin de faciliter la surveillance et l'analyse économique.

Approuvé par
Vitaliy Kramarenko
(département
Afrique) et
Fabian Valencia
(département de
la stratégie, des
politiques et de
l'évaluation)

Les entretiens se sont déroulés à N'Djamena du 3 au 15 octobre et à Washington du 23 au 25 octobre 2024. L'équipe des services du FMI était composée de MM. Martin (chef d'équipe), Mikhael, Retana De La Peza, Vardy, M^{me} Ibrahim (tous du département Afrique), M. Marsilli (du département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), M^{me} Cavalleri (du département des finances publiques), M^{me} Viseth (représentante résidente), et M. Topeur (économiste local). M. Kramarenko (du département Afrique) s'est joint à la mission du 10 au 15 octobre 2024, de même que M. Kibassim (du bureau de l'administrateur) du 3 au 15 octobre 2024. La mission s'est entretenue avec le Président de la République, le Premier ministre, le ministre d'État, ministre des Finances, du Budget, de l'Économie et du Plan, la ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie, le directeur national de la banque centrale régionale (BEAC), ainsi que des hauts responsables de l'administration publique, des représentants du secteur privé et du secteur financier, de la société civile et des partenaires techniques et financiers du Tchad. M^{mes} Lehmann et Delcambre ont apporté leur aide à la recherche et à la rédaction dans le cadre de l'élaboration du présent rapport.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	5
ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE	8
PERSPECTIVES ET RISQUES	13
THÈME STRATÉGIQUE 1 : ÉLABORER UN CADRE BUDGÉTAIRE RÉSILIENT	15
A. Ancrer la politique budgétaire pour assurer la résilience	15
B. Réformes structurelles en faveur de la résilience	19
THÈME STRATÉGIQUE 2 : RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	21
THÈME STRATÉGIQUE 3 : CRÉER LES CONDITIONS D'UNE CROISSANCE INCLUSIVE	23
A. Améliorer l'environnement des entreprises	23
B. Renforcer le secteur financier et l'inclusion financière	24
C. Promouvoir le programme de réforme de la gouvernance	25
D. Aborder les questions liées au genre	27
AUTRES ENJEUX	29
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	30
GRAPHIQUE	
1. Perspectives à moyen terme, 2021–28	33
TABLEAUX	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2022–29	34
2. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2022–29 (en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)	35
3. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2022–29 (en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)	36
4. Balance des paiements, 2022–29 (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)	37
5. Situation monétaire, 2022–29 (en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)	38

6. Indicateurs de solidité financière, 2016–23 (en pourcentage, sauf indication contraire)	39
7. Principaux indicateurs macrocritiques liés au genre, 2018–23	40

ANNEXES

I. Bilan de la mise en œuvre des principales recommandations issues des consultations de 2019 au titre de l'article IV	41
II. Indicateurs sociaux et de développement	42
III. Matrice d'évaluation des risques	46
IV. Évaluation du secteur extérieur	48
V. Scénario sans ajustement	53
VI. Ancrage de la politique budgétaire au Tchad – Vers un cadre budgétaire à moyen terme – Synthèse	56
VII. Stratégie de l'action du FMI dans le pays	59
VIII. Stratégie de développement des capacités	62
IX. Questions relatives aux données	68

CONTEXTE

1. Depuis les consultations de 2019 au titre de l'article IV, la croissance et l'inflation ont été durablement touchées par la pandémie de COVID-19, la volatilité des prix du pétrole, l'aggravation de l'insécurité et les chocs liés au climat. À la suite de la baisse des cours du pétrole et de la production pour des raisons d'ordre technique et de main-d'œuvre, le PIB pétrolier a enregistré une croissance moyenne de 1,7 % seulement entre 2020 et 2023, ce qui contraste fortement avec les 9,9 % prévus dans le cadre des consultations de 2019 au titre de l'article IV. La croissance moyenne hors pétrole a également été inférieure aux attentes (1,4 % contre 3,7 %), en raison du choc de la pandémie de COVID-19 et des difficultés dans le secteur agricole. L'activité hors pétrole a stagné à partir de 2020-22 avant de se redresser en 2023. En se situant en moyenne à 3,4 % sur cette période, l'inflation a été légèrement supérieure aux attentes (3 %), avec une volatilité prononcée due aux problèmes des chaînes d'approvisionnement dans le cadre de la COVID-19, aux phénomènes climatiques, à la guerre menée par la Russie en Ukraine et à l'afflux de réfugiés soudanais.

2. En raison des chocs et de la nécessité de financer la transition politique et de la politique budgétaire procyclique des autorités, la réduction de l'endettement net a guère progressé (graphique 1). Les consultations de 2019 au titre de l'article IV prévoyaient une réduction progressive du déficit primaire non pétrolier (DPNP), qui devait passer de 3,4 % du PIB non pétrolier en 2019 à 2 % en 2023^{1,2}. Même si les recettes non pétrolières ont augmenté conformément aux prévisions, les dépenses au cours de la période 2020-23 ont largement dépassé les attentes, puisque le DPNP en 2023 a dépassé de 9,2 % du PIB non pétrolier les projections des consultations de 2019 au titre de l'article IV, en raison des dépenses liées aux chocs (notamment aux inondations en 2022, à la crise des réfugiés soudanais en 2023 et à la persistance de l'insécurité alimentaire), et aussi en raison des considérables tensions préélectorales durant le processus de transition politique. Cette situation, conjuguée à la baisse des recettes pétrolières due à la chute des cours du pétrole pendant la COVID, a contribué à une forte hausse de la dette publique nette³, qui a atteint 38,6 % du PIB à la fin de 2021 (alors qu'elle avait été prévue à 23,7 % dans le cadre des consultations de 2019 au titre de l'article IV). La forte augmentation des recettes pétrolières en 2022-23 a permis de faire baisser la dette publique nette à 29,4 % du PIB à la fin de 2023 (contre des projections de 17,8 % dans les consultations de 2019 au titre de l'article IV). Globalement, l'endettement net a diminué de 7 points de pourcentage du PIB entre fin 2019 et fin 2023, soit environ de la moitié de ce qui était prévu (13 points de pourcentage) en 2019.

¹ À l'exclusion des subventions en nature à la SNE, qui ne figuraient pas dans les projections budgétaires à l'époque.

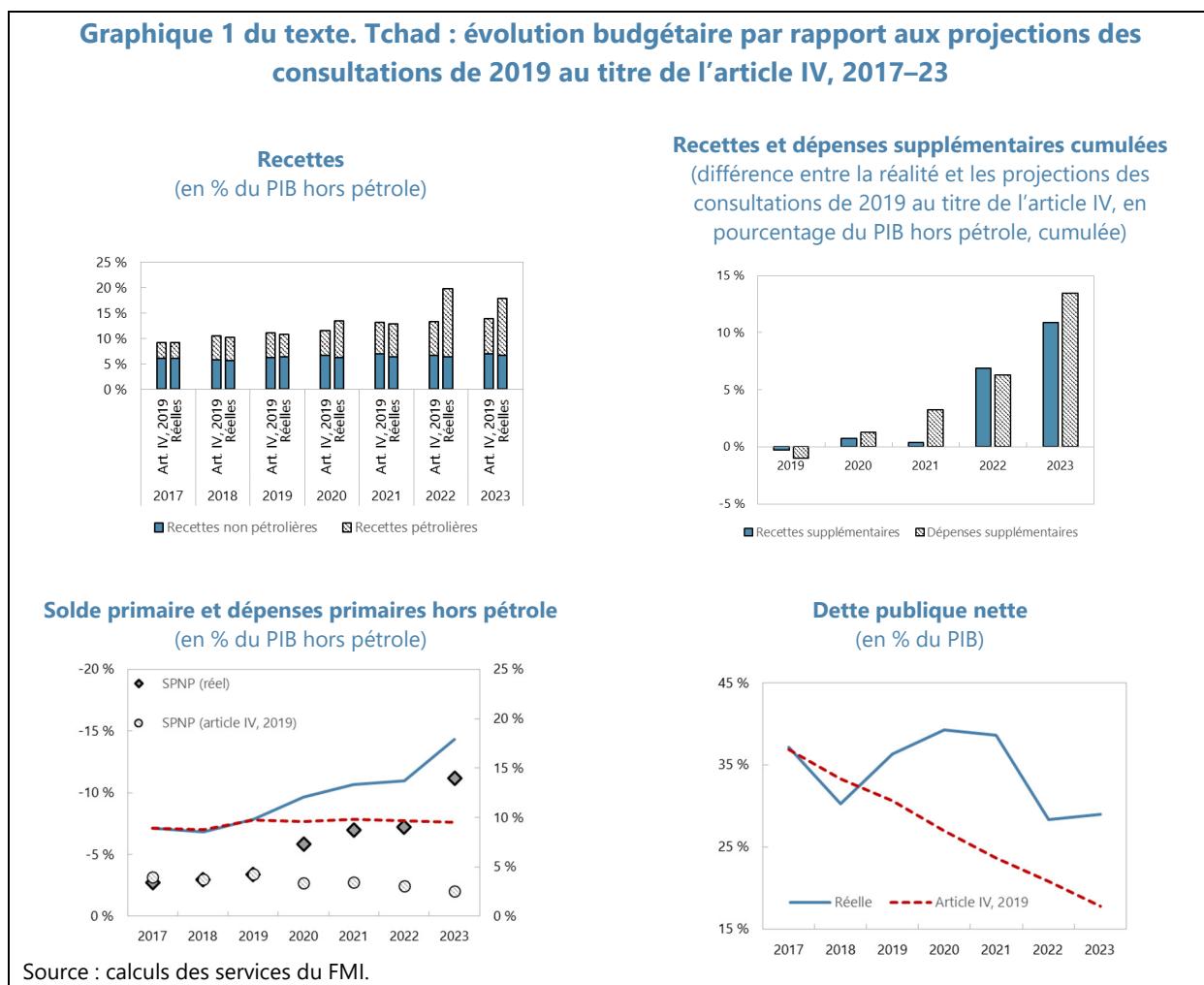
² Tous les ratios par rapport au PIB sont estimés en recourant aux données du PIB actualisées (avec 2017 pour année de référence), tandis que le rapport des services du FMI pour les consultations de 2019 au titre de l'article IV reposait sur les données du PIB ayant 2005 pour année de référence.

³ Calculée comme étant la différence entre la dette publique brute et les dépôts du gouvernement.

3. L'accord au titre de la FEC approuvé en décembre 2021 est devenu caduc le 22 juin 2024, en raison essentiellement de dérapages budgétaires et de retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles. Seules deux revues ont été achevées dans le cadre du programme, toutes deux le 22 décembre 2022, peu après la conclusion d'un accord avec les bailleurs de fonds sur la restructuration de la dette extérieure du Tchad. Les autorités ont ensuite mis en œuvre une politique budgétaire procyclique, selon laquelle l'augmentation des recettes pétrolières finançait une hausse considérable du déficit primaire non pétrolier (DPNP), provoquée essentiellement par le recours aux procédures de dépenses d'urgence. La plupart des repères des réformes structurelles ont été manqués, et très peu de progrès ont été enregistrés dans les réformes de la gouvernance du secteur de l'énergie et du secteur bancaire.

4. La mise en œuvre des recommandations de réformes structurelles issues des consultations de 2019 au titre de l'article IV a également été limitée (annexe I). De nets progrès ont été enregistrés pour renforcer l'administration fiscale et améliorer le recouvrement de l'impôt sur les sociétés, notamment grâce à la mise en place de la transformation numérique. En 2020, les dispositions juridiques relatives à l'octroi d'exonérations fiscales ont été rendues plus strictes, ce qui a permis d'abaisser de 5 points de pourcentage le ratio des dépenses fiscales aux recettes fiscales. Des mesures ont été prises pour réduire progressivement le stock d'arriérés de dépenses ; toutefois, certains arriérés ont été exclus du plan d'apurement et de nouveaux arriérés sont apparus en raison de contraintes de financement. Des mesures préliminaires ont été prises pour mettre en place un compte unique du Trésor, et les autorités s'emploient maintenant à clôturer les comptes bancaires vides ou inactifs identifiés lors du recensement. Du côté des dépenses, le recours aux procédures de dépenses avant ordonnancement (DAO) a guère été réduit et la maîtrise de la masse salariale a peu progressé, ce qui, conjugué aux pressions exercées sur les dépenses par les chocs, a contribué à la persistance des dépassements de dépenses, en particulier au cours de la période 2021–23. Les chocs économiques et politiques qui ont frappé le pays ont empêché d'œuvrer en faveur de priorités essentielles, notamment la diversification économique, la croissance inclusive, l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la gouvernance et de la transparence budgétaire. Malgré l'augmentation des dépenses globales, les dépenses sociales n'ont pas augmenté conformément aux recommandations du FMI, puisqu'elles sont passées de 31 % des dépenses primaires financées sur ressources intérieures en 2019 à 19 % en 2023. Les autorités n'ont pas non plus réussi à réduire l'exposition du système bancaire à l'État, qui était de l'ordre de près de 40 % du total des actifs des banques commerciales à la fin de 2023.

Graphique 1 du texte. Tchad : évolution budgétaire par rapport aux projections des consultations de 2019 au titre de l'article IV, 2017–23



5. Globalement, le Tchad reste un État fragile confronté à des difficultés de développement colossales (annexe II). Selon la plupart des indicateurs, il s'agit de l'un des pays les moins développés au monde. Le Tchad se classe 189e sur 193 pays en termes d'indice de développement humain (IDH), traduisant une pauvreté généralisée (l'extrême pauvreté atteignant 35,4 % en 2023), un accès limité à l'éducation, à l'électricité et à l'eau, ainsi que des résultats sanitaires médiocres. Le conflit en cours au Soudan et l'afflux massif de réfugiés qui en résulte, ainsi que les récentes inondations, ont mis à rude épreuve les capacités et les ressources limitées de l'État, tout en ayant des incidences négatives sur la croissance et l'inflation.

6. La transition politique touchant à sa fin, le nouveau gouvernement a déclaré son intention d'intensifier ses efforts pour relever ces défis⁴. Après son élection en mai, le président Déby a déclaré son intention de construire une société juste et équitable. Le gouvernement constitué après l'élection a été chargé d'élargir l'accès à l'électricité, à l'eau, à l'éducation, et à la santé, et a rapidement pris des mesures concrètes pour attirer davantage de financements extérieurs de projets (essentiellement sous forme de dons) et pour actualiser le plan national de développement (PND) en tenant compte de ces nouvelles priorités. Des programmes ont depuis été lancés pour élargir l'accès à l'électricité et aux services numériques et améliorer la qualité de l'enseignement supérieur.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

7. L'activité économique a progressé de 4,8 % en 2023, sous l'effet d'une augmentation de la production pétrolière et de la solidité de la croissance dans le secteur non pétrolier, tandis que l'inflation a baissé grâce à l'atténuation des pressions sur les prix des denrées alimentaires.

L'activité non pétrolière a progressé de 4,5 %, grâce à un rebond de la production agricole et aux effets des considérables investissements publics. Le PIB pétrolier réel a connu une croissance de 7,4 % grâce à l'augmentation de la production de Perenco et de la CNPC (en particulier de Perenco, qui a remis en service des gisements pétroliers fermés). Après avoir baissé en 2023 (à 4,2 %, contre 8,3 % à fin 2022), parallèlement aux prix des denrées alimentaires, l'inflation en glissement annuel a augmenté pour atteindre 8,7 % à fin août, en raison d'un nouveau réajustement des prix pétroliers intérieurs et d'un rebond des prix des denrées alimentaires, qui s'explique en partie par une période de soudure (entre récoltes) particulièrement longue.

8. Après avoir considérablement augmenté en 2023 (jusqu'à 11,2 % du PIB non pétrolier), le déficit primaire non pétrolier s'est réduit à 3,9 % du PIB non pétrolier au cours des sept premiers mois de 2024, en raison d'une diminution des recours aux procédures de dépenses avant ordonnancement (DAO) et de contraintes de financement. Même si les recettes non pétrolières ont été conformes à la loi de finances en 2023, elles ont été légèrement supérieures aux projections à la fin juillet 2024⁵, en raison essentiellement de recettes d'accises sur les carburants plus élevées que prévu. Parallèlement, les recettes pétrolières ont été conformes aux projections sur les sept premiers mois de 2024. Après avoir dépassé les projections de la loi de finances de 7,5 % du PIB non pétrolier en 2023, les dépenses financées sur ressources intérieures ont dépassé les projections d'un taux plus modeste de 0,5 % du PIB non pétrolier à la fin juillet 2024, sous l'effet d'une nette diminution des recours aux DAO (de 55 % des dépenses civiles primaires non salariales en 2023 à 18 % à la fin juillet 2024) et de contraintes de financement. Les dérapages des dépenses courantes ont été nettement moins prononcés (0,5 % du PIB non pétrolier) qu'en 2023 (3,5 % du PIB non pétrolier) et s'expliquent essentiellement par

⁴ Le Président Déby a été élu après avoir recueilli 61 % des voix au premier tour. Le chef de l'opposition, Succès Masra, qui était Premier ministre depuis janvier et a terminé deuxième avec 18,5 % des voix, a fait appel des résultats auprès du Conseil constitutionnel, mais son recours a été rejeté. Les élections législatives et locales sont prévues pour le 29 décembre 2024.

⁵ Les projections pour la fin juillet 2024 reposent sur l'exécution mensuelle prévue de la loi de finances 2024, en supposant que les dépenses mensuelles suivent les tendances historiques.

une masse salariale toujours élevée. Les dépenses sociales financées sur ressources intérieures ont été inférieures de 0,6 % du PIB non pétrolier aux projections, en raison essentiellement de la sous-exécution des investissements dans les secteurs sociaux, due à des retards dans la conduite des procédures de passation de marchés publics concurrentiels. En revanche, les investissements financés sur ressources extérieures ont repris en 2024, avec des décaissements atteignant 1,1 % du PIB non pétrolier entre janvier et juillet, soit le même niveau que pour l'ensemble de l'année 2023, grâce à la rationalisation des procédures de passation de marchés, permettant au ministre des Finances d'approuver la plupart des projets, et grâce à l'amélioration de la coordination et de l'exécution à la suite de la fusion des ministères des Finances et de l'Économie.

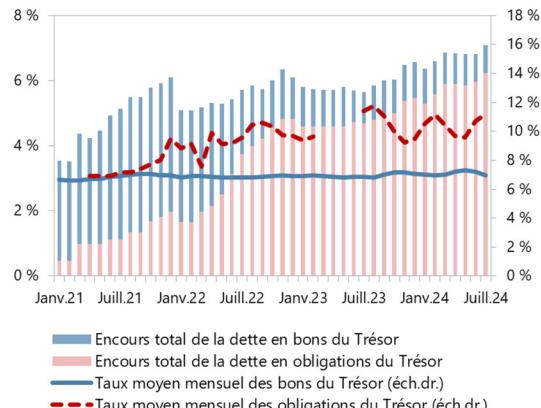
9. Ce déficit et la réduction continue de la dette publique ont été financés par des recettes pétrolières toujours élevées et par une diminution significative des dépôts du gouvernement. La dette publique totale est passée de 31,5 % du PIB en 2022 à 30,3 % du PIB en 2023 sous l'effet d'une baisse de 1,8 % du PIB de la dette extérieure, car la persistance des prix élevés du pétrole a stimulé les recettes et permis d'accélérer les remboursements au principal créancier extérieur du Tchad. La dette intérieure a augmenté de ½ % du PIB en raison d'une dépendance accrue à l'égard du marché national des titres du Trésor pour les financements. Dans le même temps, les dépôts du gouvernement ont diminué de 3,1 % du PIB à la fin de 2022 à 1 % à la fin de juillet 2024, dans la mesure où les réserves de liquidité ont été utilisées pour financer le budget malgré des recettes pétrolières élevées et un prêt d'appui budgétaire concessionnel de 150 millions de dollars des Émirats arabes unis en 2023.

10. Face à des options de financement limitées, les autorités se sont de plus en plus tournées vers le marché régional pour financer le budget, malgré la hausse des rendements obligataires et les signes de saturation du marché. L'encours des bons et obligations du Trésor est passé de 5,1 % du PIB au début de 2022 à 7,1 % du PIB en juillet 2024. Cette augmentation de l'encours des bons et obligations du Trésor et la stratégie des autorités consistant à allonger les échéances pour atténuer les risques de refinancement ont eu un coût élevé, puisque l'écart moyen entre les rendements des bons et des obligations du Trésor est passé de 0,8 % en 2021 à 3,4 % au premier semestre 2024 et a contribué à une hausse du rendement moyen des obligations du Trésor de 8,8 % à 10,5 %. Compte tenu des considérables besoins de financement de plusieurs pays de la CEMAC, le marché régional a de plus en plus montré des signes de saturation, avec de faibles taux de souscription lors de nombreuses adjudications et un nombre croissant d'échecs d'adjudications au second semestre 2023 et en 2024, avec pour résultat l'apparition de signes de graves difficultés sur le marché au mois d'août. La demande des banques tchadiennes ayant fortement diminué, le gouvernement est devenu de plus en plus dépendant des banques camerounaises, qui ont acheté pratiquement toutes les émissions nettes supplémentaires depuis 2022 et possédaient 56 % de tous les titres tchadiens en circulation en février 2024. Cette faible demande a entraîné une hausse considérable des rendements obligataires, ainsi que des difficultés croissantes pour refinancer les encours existants de bons et obligations du Trésor.

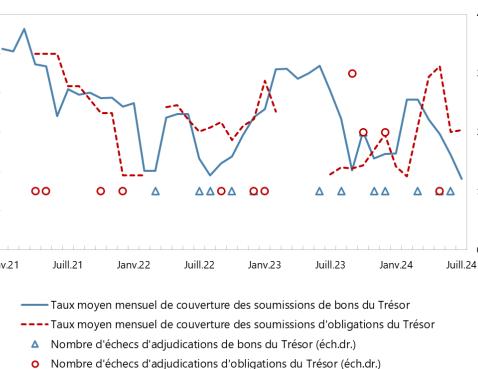
11. Le secteur bancaire reste sous-capitalisé. À la fin du mois de décembre 2023, le ratio d'adéquation des fonds propres du secteur était négatif (-1,4 %), tandis que les prêts improductifs représentaient 31,5 % du total des prêts. À 135 %, le ratio des actifs liquides sur les passifs à court terme était toutefois largement supérieur à l'obligation prudentielle minimale de 100 %. De grandes différences existaient entre les banques privées et publiques, les premières respectant la plupart des règles prudentielles, ce qui n'était pas le cas des secondes. Les deux banques publiques systémiques ont maintenant élaboré de nouveaux plans de restructuration, l'un ayant déjà été approuvé par la COBAC et le second ayant été modifié pour tenir compte des observations de la COBAC.

12. Les réformes structurelles des finances publiques ont continué de progresser lentement et irrégulièrement selon les différents axes d'action. Des mesures d'importance ont été prises pour assurer la transformation numérique des administrations fiscales, notamment : i) lancement de la plateforme « *E-tax* », pour assurer la déclaration et le paiement en ligne de l'impôt sur les sociétés et débuter la facturation et la déclaration en ligne de la TVA ; ii) enregistrement numérique obligatoire des procédures de passation des marchés et des ventes immobilières à compter de 2023 ; iii) paiement en ligne des taxes douanières à partir de 2024 ; et iv) opérationnalisation d'une plateforme de partage des données entre les administrations fiscales et douanières. Le déploiement et l'élargissement du système intégré informatisé de gestion des finances publiques (SIGFiP) se poursuivent dans les provinces et quatre lois régissant la gouvernance et la surveillance des entreprises publiques, des établissements publics et des autorités administratives indépendantes, élaborées avec l'assistance technique du FMI, ont été adoptées en octobre 2024. Des progrès ont également été réalisés ces derniers mois dans la maîtrise des dépenses, le recours aux dépenses avant ordonnancement (DAO) ayant commencé à diminuer à la suite de l'adoption en novembre dernier d'un décret présidentiel visant à limiter leur utilisation. Toutefois, les progrès ont été lents dans d'autres domaines. La masse salariale a continué d'augmenter au fil des ans et les faiblesses de la gouvernance continuent de limiter l'efficacité et la transparence dans le secteur de l'énergie. De même, peu de progrès ont été enregistrés face aux faiblesses de la gestion de l'investissement public, identifiées par les évaluations de la gestion des investissements publics (PIMA) et de la gestion des investissements publics en faveur du climat (C-PIMA) et dans la publication des contrats de marchés publics de l'administration centrale, notamment des informations sur les entreprises adjudicataires et les bénéficiaires effectifs.

Graphique 2 du texte. Tchad : encours et taux de la dette en bons et obligations du Trésor (moyenne mobile sur 3 mois cumulée, en part du PIB)



Graphique 3 du texte. Tchad : ratio de couverture des bons et obligations du Trésor et nombre d'adjudications échouées (moyenne mobile sur 3 mois)

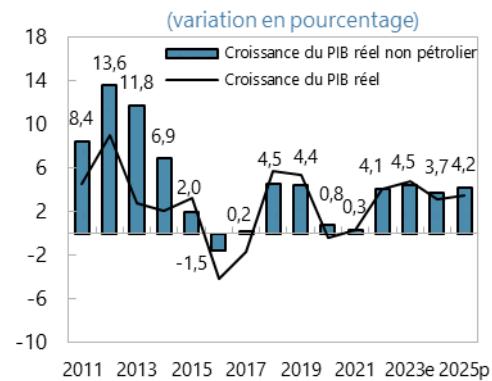


Source : BEAC ; calculs des services du FMI.

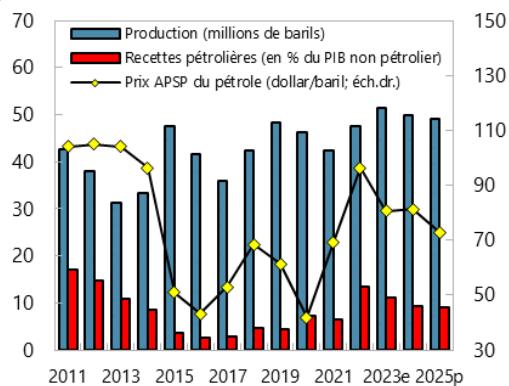
13. Selon l'évaluation du secteur extérieur, la position du Tchad est légèrement plus faible que celle correspondant aux fondamentaux et aux politiques souhaitables (annexe IV). Le compte des transactions courantes s'est de nouveau soldé par un déficit (de 0,7 % du PIB) en 2023, en raison de la baisse des prix du pétrole et de l'augmentation des investissements publics qui ont stimulé les importations. Le taux de change effectif nominal s'est apprécié depuis la mi-2022, traduisant en grande partie la dynamique de l'euro (auquel le franc CFA est rattaché) par rapport au dollar. L'évaluation quantitative selon la méthode du FMI « du compte courant EBA-lite » révèle une surévaluation du taux de change effectif réel d'environ 4 % en 2023, malgré la considérable incertitude relative aux données du secteur extérieur.

Graphique 4 du texte. Tchad : évolution économique récente, 2011–25

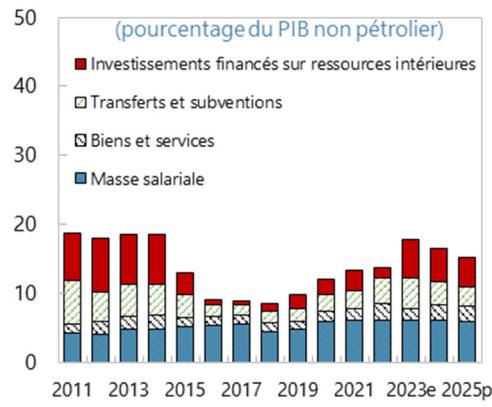
La croissance du PIB non pétrolier devrait continuer de se redresser après avoir stagné en 2020-22...



Après avoir continué de se redresser en 2023, la production pétrolière devrait stagner en 2024 en raison de retards dans la mise en service de nouveaux gisements...

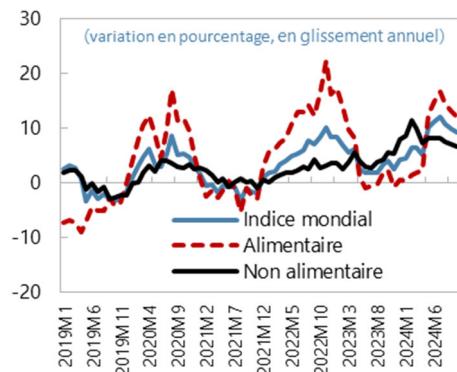


En raison de la faiblesse de la discipline budgétaire, les dépenses publiques devraient rester considérables en 2024...

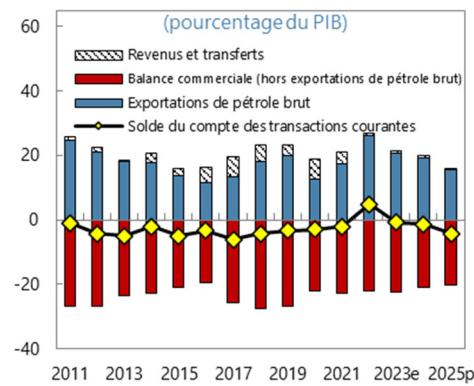


Source : autorités tchadiennes ; calculs des services du FMI.

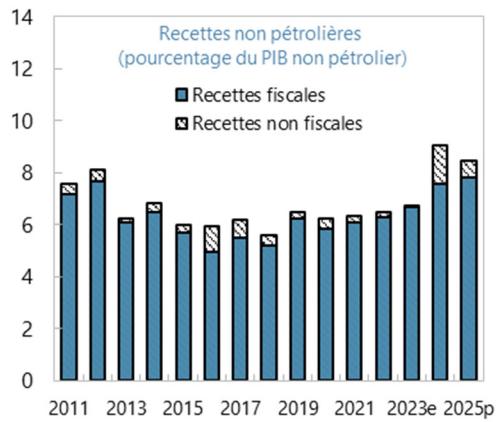
...tandis que l'inflation a rebondi au cours des quelques premiers mois de 2024 en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des coûts de transport.



...et le compte des transactions courantes devrait se solder par un déficit (après un fort excédent en 2023) sous l'effet d'une chute des exportations de pétrole et d'une hausse des importations.



... maintenant le déficit primaire non pétrolier à un niveau élevé malgré les progrès constants réalisés pour accroître les recettes non pétrolières.



PERSPECTIVES ET RISQUES

14. La croissance devrait diminuer à 3,2 % en 2024 sous l'effet du ralentissement des secteurs agricole et pétrolier, mais rebondirait à moyen terme grâce à des investissements publics soutenus et à des réformes structurelles. La croissance non pétrolière tomberait à 3,7 % en 2024, en raison des inondations qui ont touché une grande partie du pays et d'une période de soudure entre récoltes plus longue que d'habitude. Elle rebondirait toutefois à 4,2 % à moyen terme, à mesure que les autorités accéléreront les réformes structurelles, amélioreront l'environnement des entreprises et augmenteront l'investissement public. La production de pétrole diminuerait légèrement en 2024 et 2025, en raison de retards dans la mise en service de nouveaux gisements. Elle rebondirait ensuite pour atteindre une croissance de 6 % en 2026, lorsque ces nouveaux gisements deviendront opérationnels, et resterait globalement stable à moyen terme. L'inflation en glissement annuel devrait être proche de 9 % en 2024, en raison de fortes augmentations des prix des denrées alimentaires et d'un réajustement des prix des carburants domestiques. L'inflation devrait ensuite se rapprocher progressivement du taux cible de la BEAC de 3 % vers 2026-2027, dans la mesure où la hausse des prix des denrées alimentaires devrait s'atténuer et où aucun autre réajustement des prix des carburants domestiques n'est prévu.

15. La poursuite des mesures d'assainissement budgétaire permettrait de faire baisser le déficit primaire non pétrolier (DPNP) à 7,5 % du PIB non pétrolier en 2024, à 6,8 % en 2025 et à environ 5 % à moyen terme. Les recettes pétrolières devraient être globalement conformes au budget en 2024, tandis que les recettes non pétrolières devraient dépasser les résultats de 2023 de 2,2 points de pourcentage du PIB non pétrolier, en raison essentiellement des facteurs suivants : la hausse des droits d'accise sur les carburants (0,7 % du PIB non pétrolier), les dividendes de la banque centrale, de la raffinerie et de la compagnie pétrolière publique créée à partir des actifs pétroliers d'Exxon et de Petronas (0,5 % du PIB non pétrolier), et les recettes ponctuelles des licences de télécommunications (0,9 % du PIB non pétrolier). Les dépenses primaires financées sur ressources intérieures devraient être inférieures de 1,3 % du PIB non pétrolier à celles de 2023, sous l'effet des mesures prises pour limiter les dépenses en transferts et en subventions et d'une baisse des investissements financés sur ressources intérieures, qui serait plus que compensée par une augmentation des investissements financés sur ressources extérieures (essentiellement sous forme de dons à projets). Même s'il s'agit d'un assainissement budgétaire considérable, il est moins ambitieux que ce qui était envisagé dans la loi de finances 2024, qui prévoyait un DPNP de 6,3 % du PIB non pétrolier sous l'effet de la baisse des dépenses primaires financées sur ressources intérieures et des recettes non pétrolières (de 1,9 % et 0,6 % du PIB non pétrolier, respectivement). Une volonté déclarée de poursuivre les mesures visant à accroître les recettes non pétrolières, limiter les dépenses non prioritaires et privilégier les financements extérieurs concessionnels pour financer les grandes priorités d'investissement, devrait permettre de faire baisser à nouveau le DPNP, à 6,8 % du PIB non pétrolier en 2025 et à moins de 5 % d'ici 2029. Avec des recettes pétrolières qui devraient chuter de 9,3 % du PIB non pétrolier en 2024 à 5,8 % du PIB non pétrolier en 2029 (en raison de la

baisse des cours du pétrole⁶⁾, le déficit budgétaire global devrait se creuser pour passer de 0,1 % du PIB non pétrolier en 2024 à 2,6 % du PIB non pétrolier en 2026, avant de se stabiliser à environ 1,8 % du PIB non pétrolier entre 2027 et 2029.

16. La dette publique devrait augmenter progressivement pour atteindre 32,6 % du PIB d'ici 2029, puis se stabiliser à ce niveau à long terme, dans la mesure où les besoins de financement seront essentiellement couverts par des fonds concessionnels. Un prêt concessionnel d'appui budgétaire de 500 millions de dollars (2,4 % du PIB) des Émirats arabes unis, signé en octobre 2024 et qui devrait être décaissé d'ici la fin de l'année, financera les besoins de liquidités à court terme et aidera à reconstituer les réserves de trésorerie, avec des dépôts atteignant, selon les projections, 2,7 % du PIB à la fin de 2024, contre 1,5 % un an plus tôt. La poursuite des réformes et de l'assainissement budgétaire devrait attirer un soutien non négligeable des donateurs, puisque les besoins de financement du budget seront essentiellement satisfaits par une combinaison de prêts à projets et de financements extérieurs concessionnels. Même si la dette publique globale devrait se stabiliser autour de 32,5 % du PIB, la dette nette tomberait à 27½ % du PIB d'ici 2029, grâce à la constitution progressive de réserves budgétaires représentant 5 % du PIB. Dans la mesure où tous les indicateurs relatifs à la charge de la dette publique et de la dette extérieure devraient rester nettement en dessous de leurs seuils de risque, l'analyse de viabilité de la dette (annexe V) conclut que la dette serait viable dans le cadre du scénario de référence. Un jugement s'applique pour maintenir l'évaluation d'un risque élevé de surendettement, tant que demeure l'incertitude relative à la concrétisation du scénario de référence à moyen et à long terme.

17. Le solde du compte des transactions courantes devrait continuer de se détériorer en 2024 et 2025 avant de se stabiliser à moyen terme. Les exportations devraient légèrement augmenter en 2024 avant de ralentir en 2025 en raison d'une baisse temporaire de la production de pétrole. Les importations, en revanche, devraient être plus vigoureuses, sous l'effet de la forte croissance du secteur non pétrolier. En conséquence, le déficit du compte des transactions courantes devrait se creuser pour atteindre 1,3 % du PIB en 2024 et 4,2 % en 2025, avant de s'établir en moyenne à 3 % à moyen terme. Malgré cette détérioration, la contribution du Tchad à l'accumulation régionale de réserves de change devrait augmenter en 2024, se stabiliser en 2025 et reprendre à moyen terme, grâce au financement extérieur du budget et à l'augmentation prévue des investissements directs étrangers dans le secteur pétrolier.

18. Ces perspectives sont soumises à des risques considérables, qui tendent vers une détérioration (voir annexe III). La poursuite au-delà de l'année prochaine, ou l'intensification, du conflit au Soudan pourrait entraîner une augmentation du nombre de réfugiés et une aggravation des tensions sociales. De même, une baisse plus prononcée que prévu des prix du pétrole pourrait avoir des incidences négatives sur les recettes pétrolières et restreindre la marge de manœuvre budgétaire nécessaire à l'investissement et aux dépenses sociales. Le risque issu d'une éventuelle instabilité financière systémique mondiale reste modéré pour le Tchad, car le pays peut attirer des

⁶ Les prix du pétrole devraient baisser en moyenne de 3,4 % par an entre 2025 et 2029, tandis que la production de pétrole devrait augmenter de 2 % par an en moyenne.

financements extérieurs concessionnels, dans le cadre du scénario de référence avec réformes, ce qui le rend moins dépendant du marché intérieur. Dans le cadre d'un autre scénario, sans aucun ajustement prévu, la dette augmenterait considérablement, de même que la dépendance à l'égard de financements non concessionnels, mettant ainsi la viabilité en danger et augmentant l'exposition aux conditions financières mondiales. Une nouvelle accélération de la fréquence et de la gravité des événements liés au changement climatique, notamment des sécheresses et des inondations, pourrait avoir des incidences durables sur la production agricole et le bien-être d'une grande partie de la population. Sur le plan intérieur, des retards dans l'élargissement promis de l'accès à l'éducation, à la santé, à l'énergie et aux services d'approvisionnement en eau pourraient entraîner des tensions sociales. Le scénario de référence est soumis à de fortes incertitudes sur le plan budgétaire, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures convenues en 2025. Dans l'autre scénario qui ne prévoit aucun ajustement, la dette augmenterait considérablement, compromettant ainsi la viabilité. Du côté positif, une hausse durable des cours du pétrole aiderait les autorités à financer leur budget.

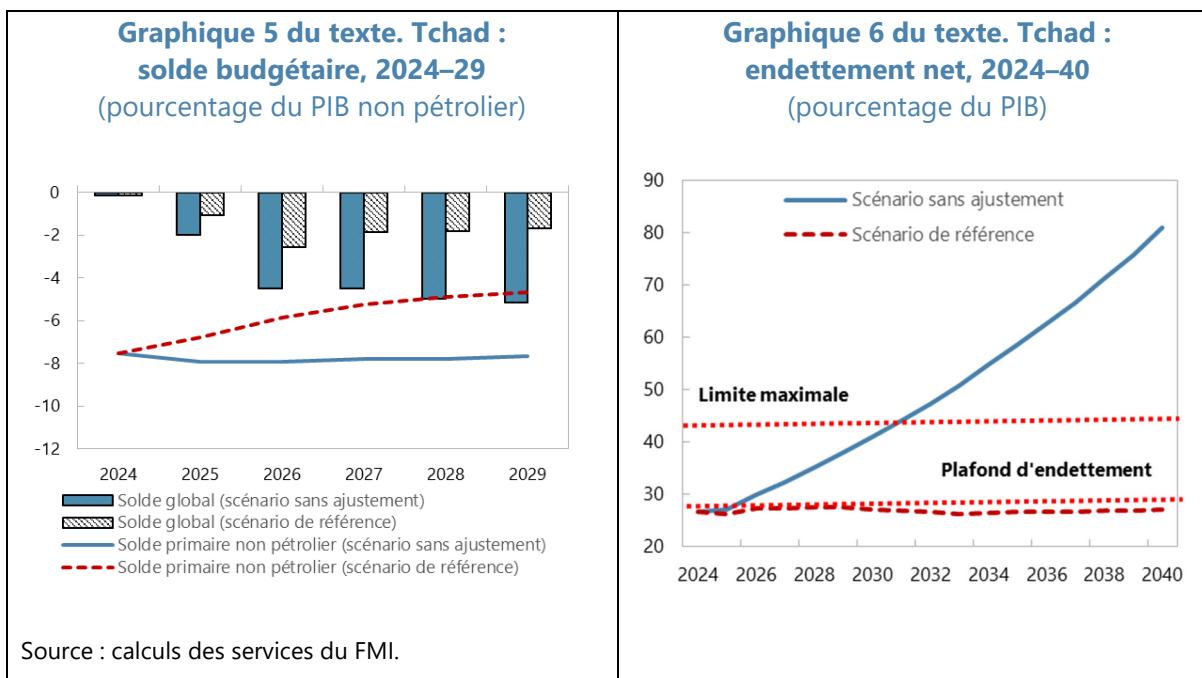
Points de vue des autorités

19. Les autorités notent que la croissance pourrait augmenter cette année, dans la mesure où les inondations pourraient avoir des incidences limitées. Elles reconnaissent également que des risques pèsent sur les perspectives économiques à moyen et à long terme et soulignent que des mesures seront prises dans le cadre du PND pour y faire face, en commençant par une politique budgétaire prudente, une stratégie d'adaptation au changement climatique et des mesures visant à diversifier davantage l'économie et à réduire sa dépendance à l'égard du secteur pétrolier et du secteur primaire en général.

THÈME STRATÉGIQUE 1 : ÉLABORER UN CADRE BUDGÉTAIRE RÉSILIENT

A. Ancrer la politique budgétaire pour assurer la résilience

20. La politique budgétaire procyclique mise en œuvre en 2022–23 a rendu le pays moins résilient face aux chocs et n'a pas pu être maintenue à moyen terme. La poursuite du niveau élevé de dépenses observé en 2022–23 entraînerait rapidement l'épuisement de financements durables et nécessiterait probablement un ajustement considérable, éventuellement au moyen d'une forte réduction des investissements financés sur ressources intérieures (comme lors des cycles antérieurs de croissance puis de contraction des investissements). Dans le cadre d'un scénario sans ajustement étudié avec les autorités, il y aurait une forte accumulation d'arriérés intérieurs, la croissance diminuerait et la dette nette augmenterait de 9 % du PIB (pour atteindre 38 % du PIB) d'ici 2029, ce qui rendrait la dette insoutenable à moyen terme. Un tel scénario rendrait également le Tchad très vulnérable aux chocs, notamment à une chute des cours du pétrole.



21. Pour renforcer la résilience face aux chocs, les services du FMI recommandent aux autorités d'adopter une orientation budgétaire plus prudente, ancrée sur un objectif d'endettement net et sur la constitution de réserves budgétaires (annexe VII). Plus précisément, les services du FMI proposent d'ancrer le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) sur un objectif d'endettement garantissant que la dette publique reste en deçà d'une limite maximale d'endettement sécuritaire (estimée à 42 % du PIB) même en cas de chocs, ce qui permet d'assurer que le risque de surendettement du Tchad tombe à un niveau modéré et y reste. Dans la mesure où une marge de sécurité de 14 % du PIB est nécessaire pour limiter à 5 % la probabilité de dépassement de ce niveau sécuritaire, il est recommandé de fixer cet objectif d'endettement à 28 % du PIB. En termes opérationnels, le déficit primaire non pétrolier devra ainsi être progressivement abaissé pour s'établir à 4-5 % du PIB non pétrolier, permettant de ramener le risque de surendettement dans la catégorie modérée à moyen terme (voir annexe V). Pour renforcer la résilience du cadre proposé, les services du FMI proposent de fixer un niveau minimum d'accumulation d'actifs financiers liquides (sous forme de dépôts) pouvant aller jusqu'à 5 % du PIB à moyen terme. Afin d'assurer le suivi de l'objectif d'endettement et du plancher de dépôts, l'ancrage budgétaire devrait reposer sur le niveau d'endettement net, autrement dit la différence entre la dette publique brute et les dépôts du gouvernement. Ainsi, un stock de dépôts de 5 % du PIB et un objectif de dette brute de 33 % du PIB correspondraient à l'ancrage d'endettement net de 28 % du PIB.

Tableau 1 du texte. Tchad : orientation budgétaire du scénario de référence par rapport au scénario sans ajustement, 2024–29
 (pourcentage du PIB non pétrolier)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029					
	Projections	Scénario sans ajustement	Scénario de référence								
Total recettes et dons	20,2	19,3	19,6	16,9	17,3	17,1	17,5	16,9	17,3	16,9	17,4
dont recettes pétrolières	9,3	9,0	8,9	6,5	6,4	6,6	6,4	6,2	5,9	6,1	5,8
recettes non pétrolières	9,0	8,3	8,4	8,4	8,6	8,6	8,9	8,7	9,1	8,9	9,4
Dépenses	20,4	21,2	20,7	21,4	19,9	21,6	19,4	21,8	19,1	22,1	19,1
dont dépenses courantes	13,1	13,1	12,6	12,8	11,6	13,1	11,3	13,3	10,9	13,5	10,5
traitements et salaires	6,1	6,1	6,0	6,2	5,9	6,2	5,7	6,3	5,6	6,3	5,5
biens et services	2,3	2,3	2,2	2,4	2,1	2,4	2,0	2,5	1,9	2,5	1,8
transferts et subventions	3,2	2,9	2,8	2,9	2,7	2,8	2,6	2,8	2,5	2,8	2,4
Investissements financés sur ressources intérieures	4,9	4,9	4,2	4,9	3,9	4,9	3,8	4,9	4,0	4,9	4,3
Solde global (incluant dons, engagements)	-0,1	-2,0	-1,1	-4,5	-2,6	-4,5	-1,9	-5,0	-1,8	-5,2	-1,7
Solde primaire non pétrolier (hors dons, engagements)	-7,5	-7,9	-6,8	-7,9	-5,9	-7,8	-5,2	-7,8	-4,9	-7,7	-4,7
Solde global (incluant dons, trésorerie)	-0,3	-1,0	-1,1	-3,5	-2,6	-3,5	-1,9	-4,0	-1,8	-4,2	-1,7
Financement	0,3	1,0	1,1	3,5	2,6	3,5	1,9	4,0	1,8	4,2	1,7
Financement intérieur	-1,1	0,7	-2,0	-0,9	-1,1	-0,7	-1,4	-0,5	-1,4	-0,3	-1,9
Dépôts	-1,7	1,9	-0,8	0,3	0,1	0,0	-0,7	0,0	-0,8	0,0	-1,5
Bons du Trésor (nets)	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Obligations du Trésor (nettes)	1,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Recapitalisation bancaire	0,0	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement extérieur	1,5	0,3	3,1	4,4	3,7	4,3	3,3	4,5	3,2	4,5	3,5
Emprunts budgétaires ¹	2,9	0,0	2,5	3,4	2,3	3,7	2,1	4,1	2,0	4,1	2,0
Écart de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FEC du FMI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écart de financement résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Pour mémoire :</i>											
Dépôts bancaires (en % du PIB)	2,7	1,0	3,3	0,7	3,0	0,7	3,4	0,6	3,9	0,6	5,1
Total de la dette (en % du PIB)	29,5	28,0	29,5	30,6	30,3	33,0	30,8	35,7	31,4	38,6	32,5
Dette nette (en % du PIB)	26,8	27,0	26,2	29,9	27,3	32,3	27,4	35,1	27,5	38,0	27,5

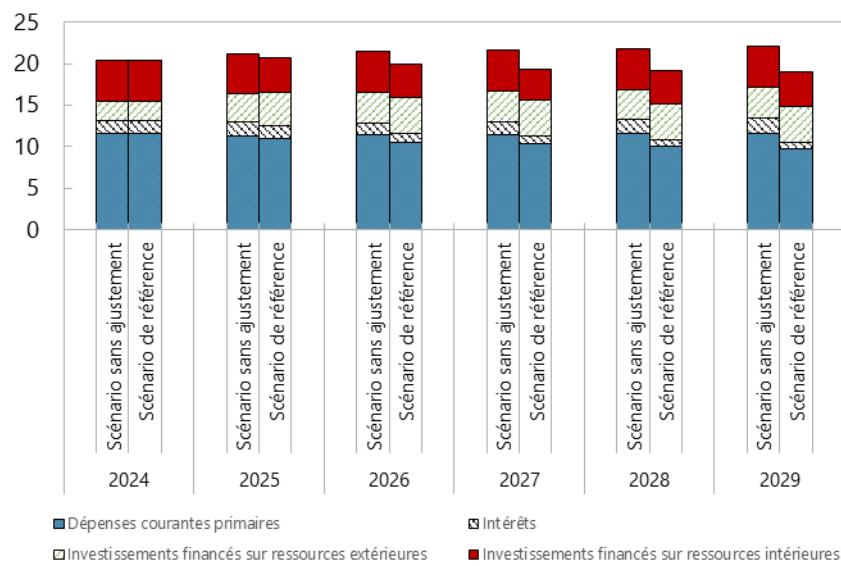
1/ Pour 2025–2029, dans le cadre du scénario sans ajustement, on suppose qu'il s'agit d'emprunts non concessionnels, alors qu'ils seraient concessionnels dans le cadre du scénario résilient.

22. Conformément à cette approche, les services du FMI encouragent les autorités à commencer à mettre en œuvre en 2025 un assainissement budgétaire progressif, axé sur l'accroissement des recettes intérieures et la limitation des dépenses courantes non prioritaires.

En ramenant le DPNP à moins de 5 % du PIB non pétrolier d'ici à 2029, il serait possible de maintenir la dette nette à l'objectif de 28 % du PIB, tout en permettant une accumulation de réserves de liquidités. Si cette orientation budgétaire plus prudente est conjuguée à un ferme engagement de réduire les DAO et de mettre en œuvre des réformes structurelles à compter de 2025, elle pourrait susciter l'appui des donateurs et fournir ainsi une marge de manœuvre budgétaire durable pour permettre au nouveau gouvernement de réaliser son ambitieux programme social. Plus précisément, les services du FMI recommandent d'accélérer sans délai les réformes de l'administration des recettes (voir ci-dessous), afin d'augmenter les recettes fiscales non pétrolières d'au moins 1,3 % du PIB non pétrolier entre 2024 et 2029 (réduction faite de 0,9 % du PIB non pétrolier de recettes exceptionnelles issues des licences de télécommunications en 2024) et afin de compenser la baisse prévue des recettes pétrolières en 2025 et 2026. Les services du FMI recommandent également de prendre immédiatement des mesures pour contenir la masse salariale (notamment supprimer les « travailleurs fantômes », améliorer la base de données des

salaires et mettre en place l'identification biométrique des fonctionnaires) et pour maîtriser les dépenses en biens et services et en transferts et subventions en assurant la suppression progressive des subventions pour l'eau et l'électricité instaurées en 2024 et l'élimination progressive des dépenses ponctuelles consacrées à l'organisation d'élections (voir section B ci-dessous). En faisant preuve de discipline budgétaire en 2025 et à moyen terme, ces dépenses diminueraient d'au moins 0,6 et 1,2 % du PIB non pétrolier, respectivement, entre 2024 et 2029. Enfin, la poursuite des efforts visant à obtenir une moyenne de 4 % du PIB non pétrolier en financements concessionnels de projets (dons et prêts) à partir de la période 2025–29 devrait permettre de maintenir l'investissement public global au-dessus de 8 % en moyenne du PIB non pétrolier au cours de cette période.

Graphique 7 du texte. Tchad : projections des dépenses publiques, 2024–29
(pourcentage du PIB non pétrolier)



Source : calculs des services du FMI.

23. Les services du FMI soulignent l'importance de préserver les dépenses sociales fondamentales et de prendre des mesures pour garantir l'exécution des budgets sociaux.

L'assainissement budgétaire proposé doit être axé sur la rationalisation des dépenses non prioritaires tout en préservant les affectations budgétaires aux secteurs sociaux. Il sera également essentiel de veiller à ce que ces dotations soient effectivement exécutées au moyen de procédures de marchés publics concurrentielles et transparentes et de renforcer le cadre général de l'investissement public conformément aux recommandations de l'évaluation PIMA (voir paragraphe 29).

Points de vue des autorités

24. Les autorités conviennent de la nécessité d'adopter un CBMT plus résilient, ancré sur une meilleure maîtrise des dépenses et sur la poursuite de l'accroissement des recettes intérieures, pour permettre ainsi de financer les priorités fixées dans le cadre du programme politique du chef de l'État en matière de dépenses sociales et d'investissement. Elles réitèrent également leur détermination à ne pas contracter de financements extérieurs à des conditions non concessionnelles et à plafonner l'augmentation de l'encours de titres souverains (OTA/BTA, obligations et bons du Trésor assimilables) à 15 milliards de FCFA par an. Les autorités approuvent les projections budgétaires, ainsi que les mesures recommandées pour accroître les recettes non pétrolières et rationaliser les dépenses non prioritaires. Elles indiquent également que le DPNP dans le projet de loi de finances 2025 ne dépassera pas celui prévu dans le scénario de référence. Les autorités notent toutefois que, compte tenu des besoins considérables du pays, elles gardent la possibilité de recourir à un financement concessionnel supplémentaire, tant que le ratio du service de la dette extérieure aux recettes reste inférieur au seuil de 14 % fixé par l'AVD. Elles font également valoir que l'accumulation de dépôts recommandée n'est pas adaptée au contexte tchadien, en raison à la fois des considérables besoins sociaux du pays, qui rendent cette accumulation très compliquée sur le plan politique, et du contexte sécuritaire.

B. Réformes structurelles en faveur de la résilience

25. Une augmentation durable des recettes non pétrolières est indispensable pour renforcer la résilience face aux chocs et accompagner un assainissement budgétaire favorable à la croissance. Les autorités devraient continuer de moderniser, dématérialiser et étendre la portée géographique des réformes. Elles devraient cibler en priorité : i) la promotion de la discipline budgétaire et le renforcement des contrôles budgétaires internes (en particulier dans des secteurs clés tels que les télécommunications, la banque et le pétrole) ; ii) l'élargissement de l'assiette fiscale ; et iii) l'amélioration du recouvrement des arriérés d'impôts. Pour atteindre ces objectifs, les administrations des recettes devraient travailler en collaboration plus étroite, tirer parti de l'utilisation des outils informatiques existants et de l'interconnectivité des systèmes informatiques, de l'échange de données croisées et de l'analyse pour identifier et cibler le nombre considérable de contribuables non enregistrés ou qui ne respectent pas les règles. Le renforcement et l'amélioration de l'application de la législation fiscale, ainsi que l'amélioration de la gestion des risques, seront également essentiels pour accroître l'efficacité. Le renforcement de la coopération avec les administrations douanières des pays voisins, notamment en finalisant la connectivité informatique avec le système de gestion douanière du Cameroun (CAMCIS), pourrait favoriser la croissance des recettes douanières. L'examen en cours des taux d'accises, notamment sur le tabac et l'alcool, réalisé avec le soutien de la Banque mondiale, devrait fournir des indications pour les futures réformes de la politique fiscale. Une approche similaire pourrait être adoptée pour revoir et rationaliser les dépenses douanières et fiscales, notamment en matière de TVA, et en incluant les compagnies pétrolières, afin de réduire les pertes de recettes tout en favorisant l'équité et l'efficacité du système fiscal.

26. Les réformes visant à renforcer la gouvernance et la transparence, en particulier dans les secteurs du pétrole et de l'énergie, sont fondamentales pour promouvoir la responsabilité et garantir que les recettes budgétaires issues de ces secteurs contribuent effectivement au développement économique. À partir des recommandations de leurs services d'assistance technique, les services du FMI réitèrent l'importance de promouvoir des réformes fondamentales dans les secteurs du pétrole et de l'énergie, notamment la poursuite de la réforme des subventions et des transferts inefficaces et coûteux dans le domaine de l'énergie (après la hausse des prix de l'essence et du gasoil de 35 et 14 % respectivement en 2024), et d'achever et de publier l'audit des recettes pétrolières perçues par le Trésor, notamment par l'intermédiaire de l'entreprise publique, Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT). À la suite de l'adoption par le Parlement de quatre lois sur la gouvernance et la surveillance des entreprises publiques en octobre 2024, il sera désormais indispensable d'accélérer leur mise en œuvre en adoptant les décrets d'application nécessaires. Les autorités devraient également garantir la transparence dans l'attribution des marchés publics, en particulier dans les secteurs du pétrole, des carburants et de l'énergie, en recourant à des procédures d'appel d'offres concurrentielles, en élargissant l'utilisation de plateformes numériques pour les procédures de passation de marchés et en garantissant l'accès du public aux résultats de ces procédures.

27. Pour assurer cette orientation budgétaire plus résiliente, il conviendra également d'intensifier les mesures visant à rationaliser les dépenses non prioritaires. Les dépenses consacrées aux transferts et aux subventions resteront limitées en 2025. La politique de gratuité de l'électricité et de l'eau pour les ménages, mise en œuvre en 2024, ne sera pas poursuivie en 2025, permettant ainsi de réduire les subventions à l'énergie. Les dépenses en biens et services devraient progressivement diminuer avec la normalisation de la situation politique, sécuritaire et humanitaire du Tchad. Il s'agit notamment d'éliminer progressivement les dépenses électorales ponctuelles encourues en 2024 (0,3 % du PIB non pétrolier en transferts à l'agence nationale de gestion des élections) et de diminuer les achats prévus de matériel militaire, les autorités ayant indiqué que les stocks avaient été reconstitués. D'urgentes réformes sont indispensables pour maîtriser les dépenses liées à la masse salariale, notamment : i) apurer le registre du personnel et la base de données des salaires grâce à l'identification biométrique de tous les agents de la fonction publique ; ii) supprimer définitivement les « travailleurs fantômes » ; et iii) améliorer le suivi des ajustements automatiques des salaires et de l'attribution des prestations. À moyen terme, les autorités devraient envisager des mesures énergiques pour atténuer les pressions exercées sur la croissance de la masse salariale, notamment : i) réglementer les promotions par catégorie et par niveau, avec des taux de promotion annuels définis dans la loi de finances ; et ii) développer les capacités de planification des effectifs et du budget à moyen terme. Une mise en œuvre progressive des réformes de la masse salariale peut permettre d'éviter des ajustements brutaux susceptibles de provoquer des troubles sociaux, tout en permettant de transférer durablement des ressources de la masse salariale vers des dépenses plus productives, telles que les dépenses sociales et d'investissement.

28. La réussite de la mise en œuvre du cadre budgétaire proposé dépendra également de l'accélération des réformes visant à renforcer la gestion des finances publiques (GFP). Les services du FMI exhortent les autorités à accélérer les réformes fondamentales, notamment :

i) consolider le compte unique du Trésor, conformément à la stratégie et à la feuille de route adoptées en 2023 ; ii) continuer de réduire le recours aux DAO tout en assurant leur enregistrement complet dans le système SIGFiP en appliquant strictement le décret présidentiel adopté en 2023 ; et iii) aligner les objectifs budgétaires annuels sur un cadre pluriannuel et préparer la transition vers la budgétisation par programme. Il convient également de redoubler d'efforts pour : i) améliorer le contenu des rapports trimestriels d'exécution du budget ; ii) renforcer l'audit interne et externe, notamment en mettant en œuvre la nouvelle réglementation portant organisation de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des finances ; et iii)achever et publier les audits de conformité sur l'exécution de la loi de finances (rapport d'exécution de la loi de finances ou lois de règlements, RELF) pour 2021–23.

29. La gestion de l'investissement public doit être renforcée pour améliorer la planification et les résultats. La mise en œuvre des recommandations des évaluations PIMA et C-PIMA 2022 a été retardée, en partie à cause des difficultés de coordination entre les départements. Toutefois, la mise en place d'un nouvel organigramme regroupant des fonctions précédemment dispersées devrait permettre de résoudre ce problème. Les services du FMI soulignent la nécessité i) d'améliorer et de finaliser le plan d'investissement public triennal afin de l'aligner pleinement sur les principes de l'évaluation PIMA ; ii) de rendre pleinement opérationnelle l'utilisation du système SIGFiP pour les dépenses d'investissement et la budgétisation ; iii) de finaliser et d'adopter les manuels de procédures de gestion des investissements publics ; et iv) de mettre en place une base de données unifiée pour les projets d'investissement public.

Points de vue des autorités

30. Les autorités reconnaissent la nécessité de poursuivre les réformes visant à accroître les recettes intérieures, à mieux contrôler les dépenses et à améliorer la gestion des finances publiques. Elles soulignent notamment l'importance de généraliser la dématérialisation des procédures de recouvrement des impôts, de mettre en place le compte unique du Trésor, de territorialiser et d'élargir le système SIGFiP. Elles reconnaissent la nécessité de renforcer la surveillance budgétaire, tout en favorisant l'expansion des secteurs non pétroliers, notamment par des initiatives entrepreneuriales et l'amélioration du climat des affaires. Les autorités réaffirment également leur volonté de diminuer le recours aux DAO, de mettre en œuvre le nouveau cadre réglementaire pour la gouvernance des entreprises publiques, des établissements publics et des autorités administratives indépendantes et de rendre les procédures de passation des marchés plus transparentes et plus efficaces grâce à une transformation numérique progressive.

THÈME STRATÉGIQUE 2 : RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

31. Le Tchad est très vulnérable au changement climatique et a absolument besoin de mettre en place des mesures d'adaptation. Le Tchad est l'un des pays les plus chauds du monde et, en l'absence de mesures résolues, les températures mondiales augmenteraient selon les estimations, de 2,7 degrés Celsius d'ici 2100 par rapport à 1990 (Banque mondiale, 2021). Le Tchad

connaît déjà une aggravation des sécheresses et des inondations, entraînant une insécurité alimentaire, des conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs et des déplacements de population à l'intérieur du pays. La situation est désastreuse car la majeure partie de la population dépend de l'agriculture pluviale et de l'élevage. Tandis que le monde passe à des énergies plus propres, le Tchad doit également réduire sa dépendance à l'égard de la production de pétrole, diversifier son économie et se préparer à un avenir à faible émission de carbone.

32. Pour relever ces défis, les autorités ont défini en 2021 une contribution déterminée au niveau national (CDN) dans le cadre des accords de Paris sur le climat et un plan national d'adaptation (PNA). Toutefois, la mise en œuvre a été lente et coûteuse, nécessitant un montant estimé à 11,7 milliards de dollars pour la période 2021-2030 : 6,7 milliards de dollars en faveur de l'atténuation (35 % du PIB de 2024, pour réduire les émissions de 19,3 % d'ici 2030) et 5,0 milliards de dollars en faveur de l'adaptation (CDN, 2021). Sur ce montant, 1,7 milliard de dollars devrait provenir de sources de financement nationales, et pour mettre ce montant en perspective, le Tchad a un budget national annuel en faveur de l'environnement (notamment la lutte contre le changement climatique) d'environ 23 millions de dollars seulement (rapport national sur le climat et le développement, CCDR, 2022).

33. Le financement de la lutte contre le changement climatique se heurte à de considérables obstacles qui devraient continuer de s'amplifier. Entre 2010 et 2020, le Tchad a reçu 1,3 milliard de dollars de fonds climatiques (OCDE). Un ordre de grandeur supérieur s'impose pour la décennie actuelle. Les sources de financement extérieur les plus prometteuses sont les dons et les prêts concessionnels de la part de fonds internationaux tels que le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Toutefois, en raison de contraintes de capacité, la bonne utilisation de ces fonds est compliquée, et les déficits de financement restent considérables à la fois pour l'atténuation et l'adaptation. Les difficultés financières sont encore amplifiées par la baisse des recettes pétrolières à long terme et les répercussions économiques des catastrophes liées au climat, en particulier dans l'agriculture. Dans la prochaine révision de la CDN, qui pour la première fois tiendra compte de l'incidence du secteur pétrolier sur le climat, les ambitions et les besoins de financement devraient être encore considérablement accrus. Simultanément, les autorités ont commencé à élaborer des mesures tangibles en collaboration avec des partenaires de développement, notamment des mesures de reboisement et de lutte contre les inondations. Dans la capitale, ces dernières semblent avoir permis de réduire les dégâts causés par les récentes inondations. Les services du FMI reconnaissent que ces réformes nécessitent des connaissances spécialisées et des ressources humaines et financières, impliquant le recours à une assistance technique ciblée.

34. Les services du FMI soulignent l'urgence des réformes et recommandent aux autorités : i) d'institutionnaliser les politiques de lutte contre le changement climatique ; ii) d'améliorer l'efficacité et la transparence de la gestion des investissements publics ; iii) de réformer le secteur de l'énergie ; et iv) de mettre en œuvre une stratégie d'adaptation inclusive.

a. *L'institutionnalisation* consisterait notamment à intégrer la lutte contre le changement climatique dans le plan national de développement (2024-29), ainsi que dans les plans

sectoriels, à tenir compte du risque climatique dans la planification budgétaire, et à remettre en service le haut comité interministériel pour l'environnement, afin de coordonner les politiques et de favoriser un « accès direct » aux fonds climatiques.

- b. *L'efficacité et la transparence* seraient renforcées en améliorant le plan d'investissement public à moyen terme existant, en publiant les résultats des marchés publics et les bénéficiaires, et en étayant les capacités institutionnelles pour assurer la planification et l'exécution efficaces des investissements publics. Il serait également souhaitable d'actualiser le plan d'action national de renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophe (2015–20).
- c. *La réforme du secteur de l'énergie* devrait consister à supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles et à tirer parti du potentiel solaire et éolien du pays, financé en partie par les économies réalisées sur les subventions. La gouvernance du secteur devrait être réformée en profondeur, conformément aux recommandations de l'assistance technique du FMI, afin de réduire les inefficacités et les gaspillages et d'améliorer la gouvernance.
- d. *Une stratégie d'adaptation inclusive* impliquerait de décentraliser davantage la gestion des projets d'investissement vers les communautés locales, en l'accompagnant d'une coordination adéquate avec les autres niveaux de l'administration publique. La mise en place définitive du registre social unique avec le soutien de la Banque mondiale renforcerait l'inclusivité en permettant qu'une assistance ciblée sur les populations vulnérables soit mise en œuvre parallèlement aux réformes des subventions énergétiques.

Points de vue des autorités

35. Les autorités acceptent globalement les recommandations de la mission. Elles soulignent que de nombreuses structures et lois/réglementations sont déjà en place et qu'il convient désormais de les rendre opérationnelles et d'assurer leur mise en œuvre. Les autorités précisent également que si une réforme du secteur de l'énergie est effectivement nécessaire, les subventions relatives au gaz domestique devraient être maintenues car elles jouent un rôle majeur dans la lutte contre la déforestation. Les autorités appellent à la mobilisation de fonds pour le reboisement, notamment dans les zones d'accueil des réfugiés et dans le Haut Sahel et le Sahara. Elles insistent sur la difficulté de mobiliser des financements, en raison des capacités limitées à remplir les conditions requises et de la concurrence des pays plus avancés pour obtenir ces financements. Elles considèrent qu'un guichet de financement devrait être consacré aux pays les plus vulnérables et qu'elles devraient bénéficier d'une assistance technique pour renforcer leur capacité à préparer leurs demandes de financement dans les délais impartis.

THÈME STRATÉGIQUE 3 : CRÉER LES CONDITIONS D'UNE CROISSANCE INCLUSIVE

A. Améliorer l'environnement des entreprises

36. Les services du FMI soulignent la nécessité d'améliorer l'environnement des entreprises et de promouvoir une croissance inclusive. Les niveaux de pauvreté sont élevés, en

particulier dans les zones rurales, la population est jeune (45 % a moins de 15 ans) et augmente de plus de 3 % par an, et l'administration est la principale source d'emplois dans le secteur formel en zones urbaines. Le Tchad doit notamment promouvoir son secteur privé et la création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes. Le plan national de développement actualisé pour la période 2024-2028 contient de nombreux éléments visant à promouvoir l'inclusion et la diversification.

37. Les autorités ont plusieurs mesures en ce sens. Elles ont récemment adopté un nouveau cadre de gouvernance relatif aux entreprises publiques et créé une autorité indépendante pour lutter contre la corruption. Elles ont également établi trois zones industrielles dotées de guichets uniques pour les investisseurs et achevé la transition du système SYDONIA++ vers le système SYDONIA Monde. En outre, les autorités ont adopté une loi de décentralisation pour encourager les autorités locales à recruter des enseignants dans leurs provinces et sont en train d'élaborer un plan de numérisation des procédures de passation des marchés publics afin d'améliorer la transparence et la lutte contre la corruption. Enfin, elles élargissent l'accès à l'eau avec l'aide de partenaires internationaux.

38. Les services du FMI ont examiné avec les autorités les moyens de promouvoir une croissance tirée par le secteur privé. Ils recommandent : i) d'améliorer la gouvernance, notamment la transparence des procédures de passation de marchés et le dispositif de lutte contre la corruption ; ii) de rehausser la qualité de l'éducation et de renforcer l'employabilité des jeunes et des femmes grâce à davantage de formations professionnelles et de partenariats public-privé ; iii) d'améliorer l'accès à l'eau, à l'internet et à l'électricité ; iv) de réduire les formalités administratives aux douanes (où certains progrès sont enregistrés) ; v) de créer des incitations pour que le secteur informel rejoigne le secteur formel, notamment grâce à des politiques du marché du travail plus dynamiques ; et vi) de promouvoir l'inclusion financière et les services bancaires mobiles tout en préservant l'intégrité financière.

Points de vue des autorités

39. Les autorités sont globalement d'accord avec les recommandations formulées par l'équipe. Elles soulignent toutefois que de nombreuses initiatives, notamment la numérisation des procédures fiscales et douanières et la récente adoption du nouveau cadre de gouvernance des entreprises publiques, ont déjà été lancées pour améliorer le climat des affaires. Une amélioration considérable du climat des affaires constituera d'ailleurs l'un des principaux objectifs du Plan national de développement (PND) pour 2024-29.

B. Renforcer le secteur financier et l'inclusion financière

40. Le secteur financier reste soumis à un certain nombre de facteurs de vulnérabilité qui présentent des risques modérés pour la stabilité financière. Les services du FMI invitent à finaliser et à mettre en œuvre rapidement les plans de restructuration des deux banques publiques systémiques. À la fin de 2023, ces deux banques ne respectaient aucun des ratios prudentiels établis par la COBAC. Leurs prêts improductifs représentaient en moyenne 33 % du total des prêts et leur

exposition au risque souverain était élevée. Il est donc essentiel de finaliser et de mettre en œuvre rapidement des plans de restructuration ambitieux, qui déterminent clairement les mesures nécessaires et les sources de recapitalisation.

41. Les sources de financement s'épuisent dans la région de la CEMAC, mais le risque de liquidité pour le gouvernement reste modéré, car le pays a été en mesure d'attirer des financements concessionnels extérieurs, le rendant ainsi moins tributaire du marché intérieur.

Les autorités prévoient d'augmenter leur financement intérieur de 15 milliards de francs CFA par an seulement à moyen terme, car les rendements des titres nationaux connaissent une hausse rapide. Les services du FMI conseillent aux autorités d'adopter une politique budgétaire prudente pour réduire ainsi la nécessité d'accéder aux marchés intérieurs, tout en l'assortissant, comme les autorités l'ont déjà prévu, de financements extérieurs concessionnels.

42. Les services du FMI encouragent également les autorités à adopter une nouvelle stratégie nationale d'inclusion financière, qui s'alignera sur la prochaine stratégie régionale en cours d'élaboration par la BEAC. Même si l'utilisation des services financiers par les ménages a augmenté avec l'expansion géographique des banques au cours des dix dernières années, le Tchad reste en retrait par rapport aux pays comparables de la CEMAC, aux pays à faible revenu et aux pays d'Afrique subsaharienne. Cette faible utilisation des services financiers touche différents groupes démographiques, mais elle est particulièrement aigüe chez les femmes. Les services du FMI encouragent donc les autorités à mettre à jour leur stratégie en coordination avec leurs partenaires techniques.

Points de vue des autorités

43. Tout en notant que l'une des deux banques en difficulté a déjà progressé dans la restructuration de ses opérations, les autorités reconnaissent la nécessité de restructurer et de recapitaliser les deux banques publiques systémiques, le cas échéant. Elles entendent évaluer et actualiser dans les prochains mois les plans de restructuration existants. Les autorités reconnaissent également la nécessité d'améliorer l'inclusion financière (en soulignant que leurs récentes décisions sur les services bancaires mobiles y contribueront) en particulier pour les femmes, et entendent mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation sur les avantages d'avoir un compte et de recourir au crédit. Elles soulignent également que le secteur de la microfinance constituera une priorité du PND, avec notamment une stratégie spéciale pour ce secteur.

C. Promouvoir le programme de réforme de la gouvernance

44. Les services du FMI soulignent que la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption constituent des questions essentielles sur le plan macroéconomique. Selon les indicateurs de bonne gouvernance relatifs au Tchad, ce pays s'est classé dernier de tous les pays du Sahel au cours des vingt dernières années, ce qui reflète en partie le sentiment de la population. Réduire la corruption, améliorer la bonne gouvernance et instaurer une plus grande confiance ne pourront donc qu'être très bénéfiques à la croissance.

45. Les services du FMI prennent note des nombreuses mesures et initiatives prises par les autorités pour promouvoir l'amélioration de la gouvernance et de la transparence budgétaires et lutter contre la corruption, notamment grâce à la transformation numérique des services publics, et pour favoriser l'intégrité financière. La numérisation a entraîné de nettes améliorations dans le recouvrement des recettes et la gestion des finances publiques. Le Tchad a adhéré à la Convention des Nations unies contre la corruption en 2018 et a mis en place des institutions de contrôle, telles que l'Inspection générale d'Etat et l'Autorité indépendante de lutte contre la corruption en 2023. Les autorités ont également adopté en septembre 2024 un projet de loi relatif au code de bonne gouvernance des entreprises publiques. Elles ont pris des mesures appropriées visant à améliorer la qualité des réglementations du marché, au moyen du lancement de la facture électronique normalisée.

46. Il reste toutefois beaucoup à faire, car la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures reste limitée. Malgré de nets progrès, il reste beaucoup à faire pour assurer la transformation numérique des finances publiques, ce qui, comme le montrent les études du FMI, est essentiel pour garantir une plus grande transparence et réduire les possibilités de corruption. Le régime de déclaration de patrimoine et de conflit d'intérêts reste insuffisant pour permettre une mise en œuvre et une application efficace. La mise en œuvre des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) est également limitée. Dans la pratique, l'impartialité, l'indépendance et l'accès à la justice sont problématiques, ce qui se traduit par une faible protection des droits de propriété. Le nouveau cadre juridique relatif aux entreprises publiques n'a été adopté que récemment et sa mise en œuvre nécessitera l'adoption de décrets d'application. Enfin, le manque d'infrastructures et l'accès limité à l'eau dans la plupart des régions restent de fortes contraintes pour l'accès au marché, tandis que la mise en œuvre du cadre réglementaire et de la concurrence reste limitée.

47. Les autorités doivent redoubler d'efforts et améliorer la mise en œuvre de leurs mesures. Les services du FMI encouragent les autorités à poursuivre la transformation numérique pour assurer la pleine opérationnalité des systèmes intégrés et profiter pleinement des avantages des services numériques. Les autorités devraient également poursuivre leurs efforts pour limiter le recours aux DAO et renforcer l'exécution du budget au moyen d'un mécanisme de suivi. Il convient de redoubler d'efforts pour i) mettre en œuvre le code pénal en conformité avec la convention des Nations unies, et élaborer un régime de déclaration de patrimoine et de conflit d'intérêts conforme aux bonnes pratiques internationales ; ii) renforcer la capacité institutionnelle de l'autorité indépendante de lutte contre la corruption et des tribunaux pour favoriser l'application de la loi ; iii) identifier, collecter et publier les informations sur les bénéficiaires effectifs des marchés publics, ce qui pourrait être facilité par les procédures de passation de marchés en ligne ; iv) mettre en œuvre le cadre juridique permettant davantage l'impartialité, l'indépendance et l'accès à la justice – ce qui garantirait notamment la protection des droits de propriété qui pourrait être facilitée par la création d'une plateforme publique numérique telle qu'un registre foncier ; v) mettre en œuvre le cadre réglementaire et de la concurrence visant à améliorer l'accès au marché et à simplifier les procédures administratives. Les services du FMI encouragent également les autorités à finaliser

rapidement les décrets d'application relatifs aux lois sur la gouvernance des entreprises publiques qui ont été récemment adoptées, afin qu'elles puissent effectivement être mises en œuvre.

Points de vue des autorités

48. Les autorités reconnaissent la nature macrocritique des questions de gouvernance, mais considèrent que les indicateurs de gouvernance ne prennent pas suffisamment en compte les progrès déjà réalisés. Les autorités reconnaissent toutefois qu'il reste des progrès à faire pour mettre en œuvre le cadre institutionnel, et sollicitent l'assistance technique du FMI pour les aider dans ce sens ; elles réitèrent leur intention de poursuivre la transformation numérique et d'assurer la bonne gouvernance et la transparence budgétaire. Pour limiter les abus, elles considèrent également que les condamnations judiciaires devraient être plafonnées et que les saisies et les avis à tiers détenteur devraient être conformes aux règles de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), notamment en assurant la révision des codes et des lois, et en particulier du code du travail. Les autorités ont également exprimé leur intérêt pour une mission de diagnostic de la gouvernance.

D. Aborder les questions liées au genre

Tableau 3 du texte. Tchad : indicateurs de population et de genre

Indicateur	Niveau le plus récent enregistré
Population (en millions de personnes)	18,3
Pourcentage de femmes dans la population totale	49,8
Indice d'inégalité de genre	0,671
Taux de mortalité maternelle (nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes)	1 063
Part de la population ayant reçu au moins un certain niveau d'enseignement secondaire (femmes, en pourcentage)	1,7

Source : Rapport sur le développement humain 2023–24.

49. Les services du FMI soulignent la nature macrocritique des écarts entre les hommes et les femmes au Tchad. Des disparités existent tant au niveau des opportunités (éducation, accès au financement, système juridique) que des résultats (emploi, autonomie politique) (voir tableau 7). Malgré les progrès réalisés ces dernières années dans l'accès à l'éducation, de considérables écarts persistent entre hommes et femmes, notamment en ce qui concerne les taux d'achèvement des études secondaires, les taux d'alphabétisation des adultes, ainsi que la participation à la vie active et les taux de pauvreté. La violence à l'égard des femmes est très répandue (voir tableau 4 du texte) et le taux de mortalité maternelle est l'un des plus élevés au monde, restreignant les chances des femmes. Il est fondamental de s'attaquer à ces problèmes pour renforcer l'emploi, la croissance

économique et la résilience. À l'aide des outils de l'institution, les services du FMI estiment que la réduction des taux de mariage précoce au niveau de la moyenne de l'Afrique subsaharienne pourrait contribuer à augmenter la croissance du PIB de 1,2 point de pourcentage⁷. Compte tenu de la place prédominante des femmes tchadiennes dans le taux de pauvreté du pays, qui s'explique en partie par la forte présence des femmes dans le secteur informel et l'agriculture de subsistance, améliorer l'équité entre hommes et femmes en général ne peut être que très bénéfique à la croissance.

**Tableau 4 du texte. Tchad : exposition des femmes à la violence
(en pourcentage)**

Femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur partenaire intime au moins une fois dans leur vie	28,6
Femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur partenaire intime au cours des 12 derniers mois	17,5
Femmes âgées de 20 à 24 ans qui ont été mariées ou en couple pour la première fois avant l'âge de 18 ans	67

Source : Données de l'OMS, années les plus récentes. Rapport 2022/23 d'Amnesty International.

50. Les services du FMI constatent les mesures juridiques prises par les autorités pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes. Ces dernières années, les autorités ont pris plusieurs mesures visant à favoriser la parité entre les genres, notamment : i) la loi de 2015 interdisant le mariage des enfants ; ii) la révision de 2017 du code pénal pour punir l'inceste, le viol conjugal, la mutilation génitale et le harcèlement sexuel ; iii) la loi de 2018 sur la parité homme-femme ; iv) la politique nationale de promotion de la femme et les stratégies de planification familiale et d'entreprenariat féminin ; et v) l'obligation d'un nombre minimum de femmes aux postes de décision.

51. Les services du FMI encouragent les autorités à renforcer la mise en œuvre de ce cadre juridique. Malgré l'interdiction par la loi des mariages d'enfants, les mariages précoces subsistent en raison de facteurs sociaux et culturels, tandis que la mise en œuvre de diverses initiatives est entravée par un financement insuffisant. Les services du FMI recommandent aux autorités de poursuivre leur action, en coordination avec des partenaires tels que l'UNFPA, auprès des chefs religieux et des chefs de village pour améliorer la mise en œuvre du cadre juridique et des différents programmes et pour veiller à l'adoption de sanctions. Ils conseillent également aux autorités de mettre progressivement en place une budgétisation sensible au genre dans tous les ministères, afin de faciliter la mise en œuvre des stratégies, mesures et politiques nationales, en commençant par les ministères pilotes. Ils encouragent les autorités à inclure dans le plan de développement national des mesures visant à promouvoir l'émancipation économique des femmes, notamment en améliorant leur accès à l'eau, aux droits de propriété et aux intrants agricoles. Dans la mesure où les femmes s'avèrent être le groupe le plus nombreux parmi les réfugiés, et parmi les plus pauvres et les

⁷ Voir document de la série des questions générales (SIP) sur l'évaluation de la macro-criticité des écarts de genre au Tchad.

plus touchés par le changement climatique, le déploiement de cartes d'identité biométriques pour tous, déjà entamé avec l'aide de partenaires tels que l'UNICEF et le HCR, et la mise en place d'un registre social INSEED, devraient permettre de mieux cibler la protection sociale, notamment les transferts humanitaires et sociaux. Les services du FMI soulignent également l'importance de favoriser l'accès des filles à l'éducation, surtout en zones rurales, en soutenant les dispositifs de cantines scolaires et la création d'écoles réservées spécialement aux filles.

Points de vue des autorités

52. Les autorités considèrent que la création d'établissements scolaires réservés aux filles et la mise en place de cantines scolaires sont des priorités fondamentales. Elles estiment néanmoins que les faits stylisés ne reflètent pas la réalité de la situation, qu'elles jugent moins alarmante. Elles considèrent notamment que l'éducation des filles s'est considérablement améliorée, tout en reconnaissant, néanmoins, l'existence d'inégalités entre hommes et femmes. Elles signalent que nombre de mesures ont déjà été prises sur les questions d'ordre juridique, législatif et stratégique, mais la mise en œuvre prend du temps et se heurte à des contraintes de financement et des problèmes sociétaux. Elles soulignent l'importance de créer de nouveaux établissements d'enseignement (écoles, collèges et lycées) pour les filles de façon à faciliter leur accès à l'éducation et reconnaissent l'intérêt des cantines scolaires. Elles soulignent que le PND sera l'occasion d'attirer des financements et de promouvoir la mise en œuvre.

AUTRES ENJEUX

53. Les services du FMI et les autorités conviennent de la nécessité d'améliorer la qualité et la présentation des données en temps opportun (annexe X). Le Tchad est considéré comme un pays de catégorie "C" (autrement dit, les données communiquées au FMI présentent un certain nombre de lacunes qui entravent dans une certaine mesure la surveillance (voir annexe X). La détérioration par rapport au classement précédent ("B") s'explique par les considérables écarts entre les estimations de la balance des paiements de la BEAC et celles des comptes nationaux de l'INSEED. La persistance de retards dans la transmission des données au FMI devra également être corrigée. Les services du FMI prennent note d'un certain nombre de progrès récemment enregistrés dans le rapprochement des données commerciales de la BEAC et de l'INSEED, qui pourraient permettre, une fois que la BEAC aura publié la série révisée des données relatives à la balance des paiements, d'améliorer la note d'évaluation de l'adéquation des données du Tchad.

54. Conformément aux objectifs stratégiques du gouvernement et aux recommandations du FMI, la stratégie de développement des capacités donne la priorité aux domaines de la gestion des finances publiques, de la politique fiscale et de l'administration des recettes, du contrôle des dépenses, de la gestion de la dette et des statistiques. Le FMI apporte une assistance technique considérable au Tchad pour renforcer ses capacités, ce qui lui a permis de progresser dans de nombreux domaines (annexe IX). La mise en œuvre d'un certain nombre des recommandations de l'assistance technique a toutefois pris du retard, en raison d'une capacité d'absorption limitée, de problèmes de coordination entre les départements et d'une forte rotation

du personnel dans la fonction publique. Pour garantir leur efficacité, les prestations d'assistance technique devront donc être planifiées de façon à correspondre étroitement aux demandes des autorités et leur exécution devra faire l'objet d'un suivi permanent, tandis qu'il reste essentiel d'assurer une coordination continue avec d'autres prestataires d'assistance technique, notamment la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement et l'Union européenne.

55. Les autorités ne signalent aucune modification du régime de change du Tchad depuis les consultations de 2019 au titre de l'article IV.

56. Évaluation des sauvegardes. La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Selon l'évaluation des sauvegardes de 2022, la BEAC maintient une gouvernance et des dispositifs d'audit externe solides, tandis que ses pratiques d'audit interne et de gestion des risques doivent être renforcées. Une mission de suivi des sauvegardes a eu lieu fin 2023 pour surveiller les recommandations en suspens et l'évolution des dispositifs de gouvernance. Les recommandations de la mission portent notamment sur l'intégration des nouveaux membres de la direction générale et du conseil d'administration et sur le renforcement du dispositif de délégation dans le cadre des prises de décisions exécutives. La BEAC s'emploie à prendre en compte ces recommandations, même si elle doit redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation de 2022.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

57. L'économie du Tchad continue d'être frappée par de graves chocs. Les récentes inondations, les dernières d'une série de chocs liés au climat, contribueront à ralentir la croissance tout en exacerbant une situation déjà difficile en matière de sécurité alimentaire. Malgré l'aide humanitaire non négligeable apportée par les institutions des Nations unies et d'autres donateurs, l'afflux continu de réfugiés soudanais exerce des tensions sur les capacités et les ressources déjà limitées de l'État, tout en contribuant à une inflation élevée dans les régions limitrophes du Soudan.

58. La période de transition touchant à sa fin, les autorités entendent axer désormais leurs efforts sur le développement économique et social du pays. L'élargissement de l'accès aux services publics, le renforcement de la gouvernance et l'amélioration de l'environnement des affaires sont des objectifs louables pour un pays qui reste parmi les moins développés au monde. En collaboration avec le FMI et d'autres partenaires de développement, les autorités doivent maintenant expliciter dans le PND les politiques et les réformes macroéconomiques qu'elles entendent mettre en œuvre à moyen terme pour atteindre ces objectifs.

59. Une politique budgétaire prudente et durable, visant à créer l'espace budgétaire nécessaire pour les dépenses sociales et d'investissement tout en reconstituant les réserves, devrait être un élément fondamental du PND. La politique budgétaire procyclique mise en œuvre en 2022–23 ne peut être maintenue à moyen terme sans accentuer considérablement les risques pour la viabilité macroéconomique. À cet égard, la dette extérieure et la dette publique globale du

Tchad continuent d'être évaluées dans la catégorie de risque élevé de surendettement, tout en appliquant un jugement, compte tenu de l'incertitude qui règne sur la dynamique de la dette à moyen et à long terme. Pour faire face à ces risques, il sera crucial de mettre en œuvre un cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) qui garantisse l'accumulation de réserves appropriées pour aider à résister aux chocs sans devoir procéder à un ajustement chaotique risquant de remettre en cause les progrès réalisés de haute lutte en matière de développement. L'ancre budgétaire proposé permettra d'accumuler des réserves suffisantes, de maintenir la dette sur une trajectoire viable et d'atténuer le risque de surendettement. En reposant sur les mesures prises pour accroître les recettes non pétrolières et maîtriser les dépenses non prioritaires, cet ancrage fournira également la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour financer le programme de développement socio-économique des autorités. Il devrait également susciter l'appui des donateurs et apporter un espace budgétaire supplémentaire et durable pour le programme des autorités. Enfin, il devrait contribuer à atténuer le risque lié à une éventuelle instabilité financière systémique dans le monde en réduisant la dépendance du gouvernement à l'égard des financements sur le marché.

60. Cette politique devrait être soutenue par une accélération des réformes structurelles des finances publiques. À moyen terme, les autorités devront continuer de réduire le déficit primaire non pétrolier (DPNP), qui devrait passer de 8 % du PIB non pétrolier prévu en 2024 à environ 5 % à moyen terme, tout en protégeant les dépenses sociales. Il conviendra pour cela d'accélérer la transformation numérique et autres réformes de l'administration fiscale pour accroître les recettes non pétrolières, et d'intensifier les mesures visant à renforcer les contrôles des dépenses (et à réduire le recours aux DAO) et à rationaliser les dépenses non prioritaires dans le but de contenir les dépenses liées à la masse salariale, aux biens et services, et aux transferts et subventions. Il reste également beaucoup à faire pour renforcer la mise en œuvre des procédures d'exécution budgétaire, rendre opérationnelle l'utilisation du système SIGFiP pour les dépenses d'investissement et la budgétisation. Enfin, la mise en œuvre du nouveau cadre juridique relatif aux entreprises publiques sera essentielle pour améliorer leur efficacité et réduire leur poids sur le budget.

61. Un certain nombre de facteurs de vulnérabilité persistent dans le secteur financier et présentent des risques modérés pour la stabilité financière. Il convient de remédier plus énergiquement à la situation des deux banques publiques d'importance systémique en difficultés. Les plans de restructuration devraient viser à améliorer leurs résultats opérationnels et financiers tout en fournissant le financement nécessaire à leur recapitalisation. Ces plans devraient également viser à réduire l'exposition des banques au risque souverain, ce qui permettra de libérer des ressources pour financer le développement du secteur privé.

62. La fréquence accrue des chocs liés au climat souligne la vulnérabilité du Tchad au changement climatique et l'importance de mettre en place une stratégie d'adaptation. Même si les autorités ont pris des initiatives concrètes, notamment en matière de reboisement et de lutte contre les inondations, il reste encore beaucoup à faire pour que le plan national d'adaptation puisse être efficacement mis en œuvre et financé. À cette fin, il sera essentiel d'intégrer le changement climatique dans le nouveau plan de développement national, de renforcer les capacités

de gestion des investissements publics et de remettre en service le haut comité interministériel pour l'environnement afin de renforcer la coordination des politiques et de faciliter l'accès au financement international pour le climat.

63. La baisse prévue des cours du pétrole devrait confirmer l'importance de la diversification de l'économie. La position extérieure du Tchad en 2023 est considérée légèrement plus faible que celle correspondant aux fondamentaux et aux politiques souhaitables à moyen terme. Le compte des transactions courantes s'est de nouveau soldé par un déficit en 2023 et devrait continuer de se détériorer dans les années à venir. Il est impératif de trouver de nouvelles sources de croissance, plus durables et plus inclusives, en dehors du secteur pétrolier. À cette fin, il sera essentiel de renforcer la gouvernance et les dispositifs de lutte contre la corruption et de prendre des mesures visant à améliorer l'éducation, à accroître l'accès aux infrastructures de base et à favoriser l'économie formelle et l'inclusion financière, pour créer un environnement favorable aux entreprises dans le but d'attirer les investissements et de promouvoir la création d'entreprises et la croissance.

64. La réduction des écarts entre les hommes et les femmes doit être une priorité pour améliorer l'emploi, la croissance économique et la résilience. L'amélioration des résultats scolaires des femmes et l'accroissement de leur participation à la vie active, en particulier dans les secteurs formels, contribueraient à stimuler la croissance et à réduire la pauvreté. Il sera donc crucial de redoubler d'efforts pour renforcer la mise en œuvre des dispositifs juridiques existants afin de protéger les droits des filles et des femmes et de faciliter l'accès des femmes à l'éducation, à l'eau et à la propriété foncière.

65. L'amélioration de la gouvernance est également fondamentale pour une croissance plus durable et plus inclusive. Toutes ces mesures doivent impérativement être élargies pour inclure la mise en œuvre d'un régime solide de déclaration d'actifs, la dématérialisation des marchés publics, la publication des informations sur les bénéficiaires effectifs des personnes morales à qui sont attribués les contrats dans le cadre du processus de passation des marchés, et la réforme judiciaire.

66. Il est indispensable de continuer d'améliorer la qualité et la communication des données en temps opportun. Les problèmes de qualité qui subsistent, essentiellement en ce qui concerne les données de la balance des paiements, et la persistance de retards dans la transmission des données au FMI compliquent la tâche des services du FMI pour assurer leur activité de surveillance et apporter des conseils stratégiques en temps utile.

67. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec le Tchad se déroulent selon le cycle ordinaire de 12 mois.

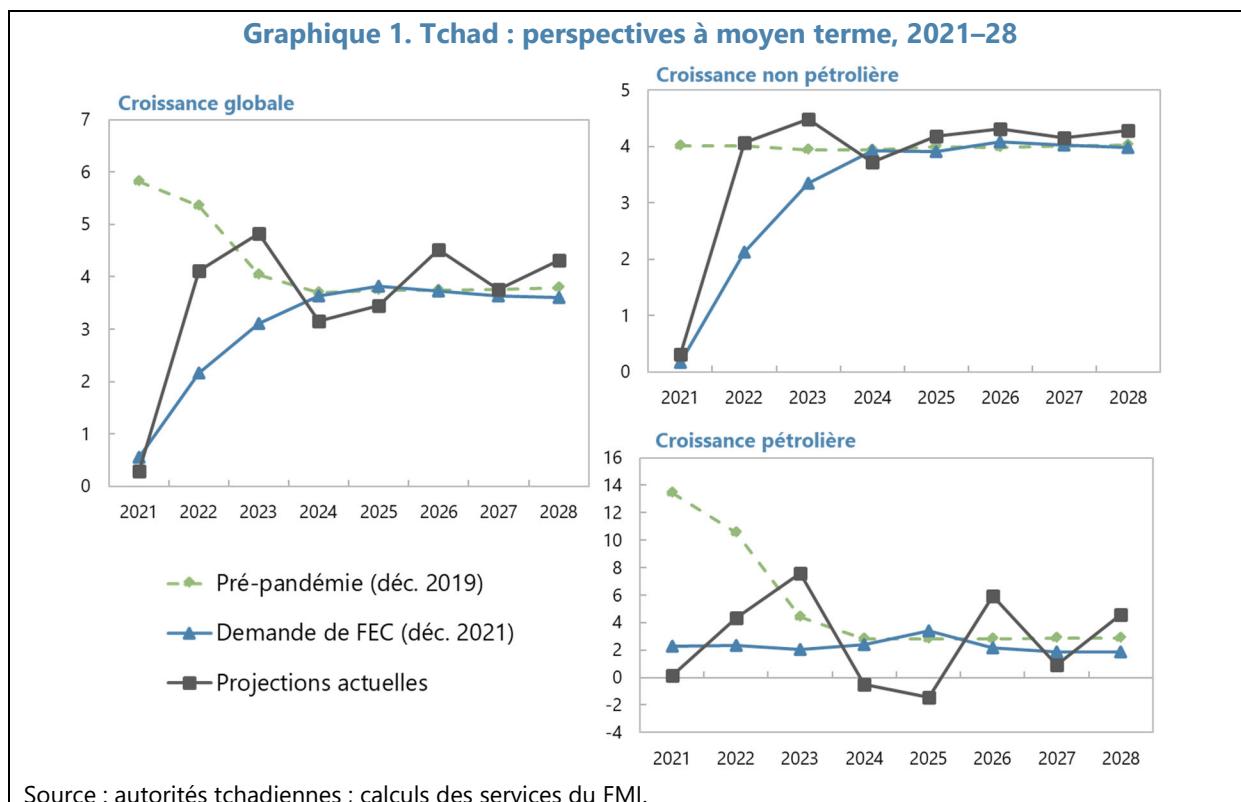


Tableau 1. Tchad : principaux indicateurs économiques et financiers, 2022–29

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réel	Prél.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Économie réelle								
PIB à prix constants	4,1	4,8	3,2	3,4	4,5	3,8	4,3	3,7
PIB pétrolier	4,3	7,6	-0,5	-1,4	6,0	0,9	4,6	-0,8
PIB non pétrolier	4,1	4,5	3,7	4,2	4,3	4,2	4,3	4,3
Déflateur du PIB	14,2	0,1	4,4	3,3	1,8	2,1	1,8	2,5
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	5,8	4,1	8,7	4,4	3,5	3,0	3,0	3,0
Cours du pétrole								
Brent (dollar US/baril) ¹	99,0	82,3	82,7	74,7	72,2	70,6	69,7	69,1
Prix tchadien (dollar US/baril) ²	98,0	77,8	79,7	71,7	69,2	67,6	66,7	66,1
Production pétrolière pour l'exportation (millions de barils)	47,6	51,4	50,0	49,2	52,4	52,8	55,5	54,9
Taux de change franc CFA / dollar US (moyenne sur la période)	622,4	606,5
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets ³	33,5	-0,9	3,3	2,4	4,1	3,3	4,0	3,3
Avoirs extérieurs nets ³	-7,2	15,4	7,0	8,5	6,0	6,7	5,9	7,2
<i>dont : créances nettes sur l'administration centrale</i>	-9,2	4,5	-5,5	-8,3	-3,0	-5,2	-6,0	-8,2
<i>dont : crédit au secteur privé</i>	3,6	11,0	9,0	9,5	9,7	9,8	9,5	9,5
Monnaie au sens large	26,2	14,6	10,3	10,8	10,1	10,0	9,9	10,5
Vitesse de circulation (PIB non pétrolier /monnaie au sens large)	4,5	4,3	4,3	4,2	4,1	4,0	3,9	3,8
Secteur extérieur (valorisé en dollars US)								
Exportations de biens et services, f.o.b.	35,4	-7,5	1,5	-4,8	3,6	1,9	4,9	2,3
Importations de biens et services, f.o.b.	-0,2	9,1	3,5	5,0	4,4	-1,4	3,6	3,2
Balance globale des paiements (en % du PIB)	3,4	0,4	-2,1	-2,0	-1,6	-1,6	-1,4	-1,4
Solde des transactions courantes, dont transferts publics (% du PIB)	4,8	-0,7	-1,3	-4,2	-4,0	-2,9	-2,6	-2,8
Termes de l'échange	10,6	-12,9	1,7	-6,3	-3,2	-0,7	-0,8	1,2
Dette extérieure (% du PIB) ⁴	17,9	16,1	15,8	17,0	19,0	20,3	21,6	23,3
VAN de la dette extérieure (% des exportations de biens et services)	35,1	41,2	40,3	45,6	50,7	55,3	58,6	65,8
(Pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)								
Financement du gouvernement								
Recettes et dons	20,9	18,6	20,2	19,6	17,3	17,5	17,3	17,4
<i>dont : recettes pétrolières</i>	13,4	11,2	9,3	8,9	6,4	6,4	5,9	5,8
<i>dont : recettes non pétrolières</i>	6,5	6,8	9,0	8,4	8,6	8,9	9,1	9,4
Dépenses	16,3	20,4	20,4	20,7	19,9	19,4	19,1	19,1
Dépenses courantes	13,5	13,5	13,1	12,6	11,6	11,3	10,9	10,5
Dépenses d'investissement	2,8	6,8	7,3	8,1	8,2	8,1	8,3	8,6
Solde primaire non pétrolier (base engagements, hors dons) ⁵	-7,2	-11,2	-7,5	-6,8	-5,9	-5,2	-4,9	-4,7
Solde budgétaire global (dons compris, base engagements)	4,6	-1,8	-0,1	-1,1	-2,6	-1,9	-1,8	-1,7
Total de la dette (en % du PIB) ⁴	31,5	30,3	29,5	29,5	30,3	30,8	31,4	32,5
<i>dont : dette intérieure</i>	13,6	14,2	13,7	12,5	11,4	10,5	9,8	9,3
Pour mémoire :								
PIB nominal (milliards de francs CFA)	11 121	11 669	12 572	13 431	14 293	15 139	16 076	17 082
<i>dont : PIB non pétrolier</i>	8 687	9 490	10 398	11 310	12 155	13 049	14 020	15 060
PIB nominal (milliards de dollars)	17,9	19,2	20,9	22,5	24,0	25,4	26,9	28,6

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹Projections du cours de pétrole brut Brent des Perspectives de l'économie mondiale.²Le prix du pétrole tchadien est le prix du Brent moins actualisation qualité.³Variations en pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période.⁴Administration centrale, dont dette garantie par l'Etat.⁵Recettes totales hors dons et recettes pétrolières, moins dépenses totales hors paiements d'intérêts nets et investissements financés sur ressources extérieures.

Tableau 2. Tchad : opérations budgétaires de l'administration centrale, 2022–29
 (en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029		
	Réel	Budget	Prél.	Budget	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.		
Total recettes et dons	1 814	1 875	1 762	2 016	2 105	2 219	2 103	2 286	2 426	2 621
Recettes	1 725	1 691	1 703	1 821	1 905	1 966	1 832	1 994	2 113	2 284
Recettes pétrolières ¹	1 162	1 067	1 063	952	965	1 011	781	834	832	870
Recettes non pétrolières	563	624	641	869	940	955	1 051	1 160	1 281	1 414
Recettes fiscales	549	598	636	704	787	885	982	1 089	1 208	1 339
Recettes non fiscales	14	26	5	166	152	70	68	71	73	76
Dons	89	184	59	195	200	253	271	291	313	336
Appui budgétaire	14	64	0	0	0	0	0	0	0	0
Dons à projets	76	120	59	195	200	253	271	291	313	336
Dépenses	1 418	1 318	1 932	1 961	2 118	2 340	2 415	2 530	2 683	2 872
Dépenses courantes	1 176	951	1 283	1 185	1 359	1 423	1 415	1 472	1 525	1 583
Traitements et salaires	530	510	580	614	635	679	711	744	791	828
Fonction publique	348	337	394		431	460	482	504	536	562
Armée	182	173	187		204	219	229	239	255	267
Biens et services	212	104	160	217	239	249	249	262	270	278
Transferts et subventions ²	318	238	417	264	334	319	324	339	352	366
dont : transferts en nature à la Société nationale d'électricité ²	91	93	89	93	88	87	87	87	87	87
Intérêts	117	99	125	90	151	176	130	127	113	110
Intérieurs	61	64	80	55	107	112	111	110	97	98
Extérieurs	56	35	45	35	44	64	19	17	15	13
dont : Glencore	36	27	34	14	18	49	5	4	7	0
Dépenses d'investissement	241	367	650	777	759	916	1 001	1 059	1 158	1 290
Financées sur ressources intérieures ³	131	160	542	433	513	474	480	500	557	645
Financées sur ressources extérieures	110	207	108	344	246	442	521	559	600	645
Solde global (dons, engagements compris)	397	557	-170	55	-13	-121	-312	-245	-257	-252
Solde primaire non pétrolier (hors dons, engagements)⁴	-628	-388	-1 058	-659	-781	-766	-714	-685	-688	-703
Reste à payer de l'année précédente ⁵	-47	-45	-8	-33	-37	-35	-35	-35	-35	-35
Reste à payer en fin de période ⁵	8	35	37	33	35	35	35	35	35	35
Variation des arriérés ⁵	-65	-75	-26	-32	-20	0	0	0	0	0
Variation des arriérés non audités	-49	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global (dons, trésorerie compris)	243	472	-167	23	-35	-121	-312	-245	-257	-252
Solde primaire non pétrolier (hors dons, trésorerie)	-781	-473	-1 055	-691	-803	-766	-714	-685	-688	-703
Erreurs et omissions	-6	...	6	...						
Financement	-237	-566	162	-118	36	121	312	245	257	252
Financement intérieur	-41	-409	223	-45	-116	-229	-135	-182	-194	-282
Financement bancaire	-66	-345	147	-110	-220	-161	-67	-164	-207	-302
Banque centrale (BEAC)	-5	-345	116	-110	-235	-226	-67	-164	-207	-302
Dépôts	-84	-264	142	-29	-196	-160	9	-86	-119	-229
Avances (nettes)	0	0	-2	0	0	-16	-16	-16	-16	-16
FMI	79	-29	-24	-29	-38	-50	-60	-62	-72	-58
Allocation de DTS	0	-52	0	-52	0	0	0	0	0	0
Banques commerciales (dépôts)	-61	0	31	0	15	65	0	0	0	0
Autres financements (nets), dont :	28	-64	152	65	104	-68	-68	-18	13	20
Amortissements	-43	-97	-50	-57	-13	-38	-38	-38	-7	0
Prêts des banques commerciales	-32	109	102	151	5	5	5	5	5	5
Prêts non bancaires (bruts)	0	36	0	0	0	0	0	0	0	0
Bons du Trésor (nets)	-82	-53	-1	-4	0	5	5	5	5	5
Obligations du Trésor (nettes)	196	-49	90	-15	112	10	10	10	10	10
Recapitalisation bancaire	0	0	0	0	0	-50	-50	0	0	0
Fonds de stabilisation	-10	-10	10	-10	0	0	0	0	0	0
Recettes de privatisation et autres recettes exceptionnelles	-3	0	-76	0	0	0	0	0	0	0
Financement extérieur	-197	-157	-61	-73	152	350	447	427	450	534
Prêts (nets)	-225	-187	-89	-102	152	350	447	427	450	534
Décèsaiments	34	87	140	169	347	470	529	547	567	614
Emprunts budgétaires	0	0	91	20	301	280	280	280	280	305
Prêts à projets	34	87	49	149	46	190	249	267	287	309
Amortissements	-260	-274	-229	-271	-195	-120	-82	-121	-117	-80
dont : Glencore	-187	-184	-159	-206	-114	-37	0	-36	-31	0
Allègement/échéclonnement de la dette (Initiative PPTE)	29	30	28	30	0	0	0	0	0	0
Ecart de financement	0	94	-1	95	-1	0	0	0	0	0
Fonds fiduciaire ARC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ISSD (nette)	0	-1	-1	-1	-1	0	0	0	0	0
FEC du FMI	0	95	0	95	0	0	0	0	0	0
Écart de financement résiduel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pour mémoire :										
PIB non pétrolier	8 687	9 400	9 490	10 300	10 398	11 310	12 155	13 049	14 020	15 060
Dépôts bancaires (BEAC comprise)	345	619	162	201	344	438	429	516	635	864
(en nombre de mois de dépenses financées sur ressources intérieures)	3,2	6,7	1,1	1,5	2,2	2,8	2,7	3,1	3,7	4,7
Avances de la BEAC	480		477		477	461	445	429	413	397

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI

¹ Nettes des appels de fonds et des frais de transport liés à la participation de l'entreprise pétrolière publique (SHT) dans les compagnies pétrolières privées.² Comprend les transferts en nature de dérivés du pétrole à la société nationale d'électricité (SNE) à partir de 2020 ; la valeur est basée sur un prix fixe de 46,90 dollars par baril (conforme au prix moyen du pétrole Brent en 2015-16).³ Le budget 2023 a alloué 391 milliards de FCFA à l'investissement intérieur, mais les autorités ont accepté de plafonner l'exécution à 160 milliards de FCFA dans le cadre du programme au titre de la FEC, à moins qu'un accord ne soit conclu avec le FMI sur un espace budgétaire supplémentaire.⁴ Total des recettes, moins les dons et les recettes pétrolières, moins les dépenses totales, moins les paiements d'intérêts et les investissements financés sur ressources extérieures.⁵ Différence entre les dépenses engagées et les dépenses en espèces, et erreurs et omissions.⁶ Y compris les arriérés vérifiés et les arriérés reconnus sur la base des « restes à payer » du tableau du Trésor.

Tableau 3. Tchad : opérations budgétaires de l'administration centrale, 2022–29
 (en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)

	2022	2023		2024		2025	2026	2027	2028	2029
	Act.	2023 Budget	Prel.	2024 Budget	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Total recettes et dons	20,9	19,8	18,6	19,4	20,2	19,6	17,3	17,5	17,3	17,4
Recettes	19,9	17,8	18,0	17,5	18,3	17,4	15,1	15,3	15,1	15,2
Recettes pétrolières ¹	13,4	11,2	11,2	9,2	9,3	8,9	6,4	6,4	5,9	5,8
Recettes non pétrolières	6,5	6,6	6,8	8,4	9,0	8,4	8,6	8,9	9,1	9,4
Recettes fiscales	6,3	6,3	6,7	6,8	7,6	7,8	8,1	8,3	8,6	8,9
Recettes non fiscales	0,2	0,3	0,1	1,6	1,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5
Dons	1,0	1,9	0,6	1,9	1,9	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Appui budgétaire	0,2	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons à projets	0,9	1,3	0,6	1,9	1,9	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Dépenses	16,3	13,9	20,4	18,9	20,4	20,7	19,9	19,4	19,1	19,1
Dépenses courantes	13,5	10,0	13,5	11,4	13,1	12,6	11,6	11,3	10,9	10,5
Traitements et salaires	6,1	5,4	6,1	5,9	6,1	6,0	5,9	5,7	5,6	5,5
Biens et services	2,4	1,1	1,7	2,1	2,3	2,2	2,1	2,0	1,9	1,8
Transferts et subventions ²	3,7	2,5	4,4	2,5	3,2	2,8	2,7	2,6	2,5	2,4
dont : transferts en nature à la Société nationale d'électricité ²	1,0	1,0	0,9	0,9	0,8	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6
Intérêts	1,3	1,0	1,3	0,9	1,5	1,6	1,1	1,0	0,8	0,7
Intérieurs	0,7	0,7	0,8	0,5	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6
Extérieurs	0,6	0,4	0,5	0,3	0,4	0,6	0,2	0,1	0,1	0,1
dont : Glencore	0,4	0,3	0,4	0,1	0,2	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses d'investissement	2,8	3,9	6,8	7,5	7,3	8,1	8,2	8,1	8,3	8,6
Financées sur ressources intérieures ³	1,5	1,7	5,7	4,2	4,9	4,2	3,9	3,8	4,0	4,3
Financées sur ressources extérieures	1,3	2,2	1,1	3,3	2,4	3,9	4,3	4,3	4,3	4,3
Solde global (dons, engagements compris)	4,6	5,9	-1,8	0,5	-0,1	-1,1	-2,6	-1,9	-1,8	-1,7
Solde primaire non pétrolier (hors dons, engagements)⁴	-7,2	-4,1	-11,2	-6,3	-7,5	-6,8	-5,9	-5,2	-4,9	-4,7
Reste à payer de l'année précédente ⁵	-0,5	-0,5	-0,1	-0,3	-0,4	-0,3	-0,3	-0,3	-0,2	-0,2
Reste à payer en fin de période ⁵	0,1	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
Variation des arriérés ⁵	-0,8	-0,8	-0,3	-0,3	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés non audités	-0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (dons, trésorerie compris)	2,8	5,0	-1,8	0,2	-0,3	-1,1	-2,6	-1,9	-1,8	-1,7
Solde primaire non pétrolier (hors dons, trésorerie)	-9,0	-5,0	-11,1	-6,6	-7,7	-6,8	-5,9	-5,2	-4,9	-4,7
Erreurs et omissions	-0,1	...	0,1
Financement	-2,7	-6,0	1,7	-1,1	0,3	1,1	2,6	1,9	1,8	1,7
Financement intérieur	-0,5	-4,3	2,3	-0,4	-1,1	-2,0	-1,1	-1,4	-1,4	-1,9
Financement bancaire	-0,8	-3,6	1,5	-1,1	-2,1	-1,4	-0,6	-1,3	-1,5	-2,0
Banque centrale (BEAC)	-0,1	-3,6	1,2	-1,1	-2,3	-2,0	-0,6	-1,3	-1,5	-2,0
Dépôts	-1,0	-2,8	1,5	-0,3	-1,9	-1,4	0,1	-0,7	-0,8	-1,5
Avances (nettes)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
FMI	0,9	-0,3	-0,3	-0,3	-0,4	-0,4	-0,5	-0,5	-0,5	-0,4
Allocation de DTS	0,0	-0,5	0,0	-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Banques commerciales (dépôts)	-0,7	0,0	0,3	0,0	0,1	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres financements (nets), dont :	0,3	-0,7	1,6	0,6	1,0	-0,6	-0,6	-0,1	0,1	0,1
Recettes de privatisation et autres recettes exceptionnelles	0,0	0,0	-0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement extérieur	-2,3	-1,7	-0,6	-0,7	1,5	3,1	3,7	3,3	3,2	3,5
Prêts (nets)	-2,6	-2,0	-0,9	-1,0	1,5	3,1	3,7	3,3	3,2	3,5
Décaissements	0,4	0,9	1,5	1,6	3,3	4,2	4,4	4,2	4,0	4,1
Amortissements	-3,0	-2,9	-2,4	-2,6	-1,9	-1,1	-0,7	-0,9	-0,8	-0,5
Allègement/rééchelonnement de la dette (Initiative PPTE)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Arrérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écart de financement	-0,1	1,0	0,1	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds fiduciaire ARC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ISSD (nette)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FEC du FMI	0,0	1,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écart de financement résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire :										
PIB non pétrolier	8 687	9 490		10 398	11 310	12 155	13 049	14 020	15 060	
Dette nette (en pourcentage du PIB)	28,3	29,0		26,8	26,2	27,3	27,4	27,5	27,5	
Dépôts bancaires (BEAC comprise)	3,1	1,4		2,7	3,3	3,0	3,4	3,9	5,1	
(en nombre de mois de dépenses financées sur ressources intérieures)	3,2	1,1		2,2	2,8	2,7	3,1	3,7	4,7	
Avances de la BEAC	5,5	5,0		4,6	4,1	3,7	3,3	2,9	2,6	

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI

¹Nettes des appels de fonds et des frais de transport liés à la participation de l'entreprise pétrolière publique (SHT) dans les compagnies pétrolières privées.

²Comprend les transferts en nature de dérivés du pétrole à la société nationale d'électricité (SNE) à partir de 2020 ; la valeur est basée sur un prix fixe de 46,90 dollars par baril (conforme au prix moyen du pétrole Brent en 2015-16).

³Comprend les projets financés par la BEAC, mais les prêts correspondants (en FCFA) sont comptabilisés comme financement intérieur.

⁴Total des recettes, moins les dons et les recettes pétrolières, moins les dépenses totales, moins les paiements d'intérêts et les investissements financés sur ressources extérieures.

⁵Déférence entre les dépenses engagées et les dépenses en espèces.

⁶Y compris les arrérés vérifiés et les arrérés reconnus sur la base des « restes à payer » du tableau du Trésor.

Tableau 4. Tchad : balance des paiements, 2022–29
 (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réel	Prél.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Compte des transactions courantes (hors dons budgétaires)	4,7	-0,7	-1,3	-4,2	-4,0	-2,9	-2,6	-2,8
Balance commerciale	16,9	10,5	9,2	6,2	5,8	5,4	5,3	4,9
Exportations, f.o.b.	33,6	28,1	26,2	22,9	22,2	21,4	21,2	20,3
<i>dont : pétrole</i>	26,1	20,8	19,1	15,7	15,1	14,1	13,7	12,7
Importations, f.o.b.	-16,7	-17,6	-16,9	-16,7	-16,5	-16,0	-15,9	-15,4
Services (nets)	-13,0	-12,0	-11,2	-10,7	-10,3	-8,8	-8,4	-8,1
Revenu (net)	-2,7	-2,3	-1,9	-2,0	-1,4	-1,2	-1,1	-1,0
Transferts (nets)	3,5	3,0	2,6	2,3	2,0	1,8	1,6	1,4
Publics (nets)	0,9	0,9	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8
Privés (nets)	2,6	2,1	1,8	1,5	1,3	1,1	0,9	0,7
Compte d'opérations financières et de capital	-1,4	0,4	-0,9	2,2	2,3	1,3	1,2	1,4
Transferts de capital	0,6	0,5	1,6	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Investissement direct étranger	1,7	1,9	1,7	2,5	2,2	2,1	0,7	0,1
Autres investissements à moyen ou à long terme	-2,7	-2,0	-2,2	-1,1	-0,9	-1,5	-0,7	-0,4
Secteur public (hors prêts d'appui budgétaire)	-2,0	-1,5	-1,2	0,4	0,7	-0,2	0,8	1,3
Secteur privé	-0,7	-0,4	-1,0	-1,5	-1,6	-1,3	-1,5	-1,7
Capitaux à court terme	-1,0	-0,1	-1,9	-1,1	-0,8	-1,2	-0,7	-0,3
Erreurs et omissions	0,0							
Solde global	3,3	-0,3	-2,1	-2,0	-1,6	-1,6	-1,4	-1,4
Financement	-4,3	-0,4	-0,3	-0,1	-0,3	-0,2	-0,4	-0,4
Variations des réserves de change (baisse +)	-4,5	0,0	-0,3	-0,1	-0,3	-0,2	-0,4	-0,4
Financement exceptionnel	0,2	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>dont : allègement de la dette</i>	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres recettes exceptionnelles	0,0	-0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Accumulation d'arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écart de financement	1,0	0,8	2,4	2,1	2,0	1,8	1,7	1,8
Financement attendu (hors FMI ; incluant prêts budgétaires et dons attendus)	0,1	0,8	2,4	2,1	2,0	1,8	1,7	1,8
Prêts d'appui budgétaire	0,0	0,8	2,4	2,1	2,0	1,8	1,7	1,8
Dons à programmes (transferts courants)	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègement de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>ISSD (net)</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement du FMI, dont	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FEC du FMI	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écart résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire :								
PIB nominal (en dollars US)	17,9	19,2	20,9	22,5	24,0	25,4	26,9	28,6
Solde du compte des transactions courantes, transferts publics compris (en % du PIB)	4,8	-0,7	-1,3	-4,2	-4,0	-2,9	-2,6	-2,8
Balance des paiements globale (incluant appui budgétaire attendu, en % du PIB)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves brutes imputées (en milliards de dollars US)	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,3	1,4	1,5

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. Tchad : situation monétaire, 2022–29
 (en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réel	4 ^e trim. Prél.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Avoirs extérieurs nets	163	146	219	277	386	484	614	733
Banque centrale	18	61	134	192	301	399	529	648
Avoirs extérieurs	633	636	670	677	726	763	821	883
Engagements extérieurs	-615	-575	-536	-486	-426	-364	-292	-234
Financement FMI	-461	-424	-386	-335	-275	-214	-142	-84
Allocation de DTS	-154	-150	-150	-150	-150	-150	-150	-150
Banques commerciales	145	85	85	85	85	85	85	85
Avoirs extérieurs	220	130	130	130	130	130	130	130
Engagements extérieurs	-76	-45	-45	-45	-45	-45	-45	-45
Avoirs intérieurs nets	1 760	2 056	2 211	2 416	2 579	2 778	2 972	3 230
Créances intérieures	1 982	2 163	2 128	2 025	2 055	2 022	1 956	1 805
Créances sur l'Etat (nettes)	1 126	1 212	1 091	890	810	655	459	167
Banque centrale	896	1 014	781	555	464	300	94	-207
Créances sur les administrations publiques	1 109	1 068	1 032	966	865	787	700	628
Avances statutaires ¹	479	479	480	464	448	432	416	400
Facilité de rachat	24	24	24	24	0	0	1	2
Financement FMI	461	424	386	335	275	214	142	84
Allocation de DTS	145	140	142	142	142	142	142	142
Engagements envers les administrations publiques	-213	-54	-250	-410	-401	-488	-606	-835
Banques commerciales	229	198	310	335	346	356	365	374
Créances sur les administrations publiques	375	309	421	446	458	467	477	485
Engagements envers les administrations publiques	-146	-111	-111	-111	-111	-111	-111	-111
Crédit à l'économie	857	951	1 036	1 135	1 245	1 367	1 497	1 639
Autres postes (nets)	-222	-107	-318	-318	-318	-318	-318	-318
Monnaie et quasi monnaie	1 922	2 202	2 429	2 693	2 965	3 262	3 586	3 963
Devises hors banques	850	920	1 085	1 203	1 324	1 457	1 601	1 770
Dépôts à vue	881	1 057	1 095	1 214	1 336	1 470	1 616	1 786
Dépôts à terme et épargne	191	224	249	276	304	335	368	407
Pour mémoire :								
Monnaie au sens large (variation annuelle en %)	26,2	14,6	10,3	10,8	10,1	10,0	9,9	10,5
Crédit à l'économie (variation annuelle en %)	6,8	11,0	9,0	9,5	9,7	9,8	9,5	9,5
Crédit à l'économie (% du PIB)	7,7	8,1	8,2	8,4	8,7	9,0	9,3	9,6
Crédit à l'économie (% du PIB non pétrolier)	9,9	10,0	10,0	10,0	10,2	10,5	10,7	10,9
Vitesse de circulation (PIB non pétrolier)	4,5	4,3	4,3	4,2	4,1	4,0	3,9	3,8
Vitesse de circulation (PIB total)	5,8	5,3	5,2	5,0	4,8	4,6	4,5	4,3

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Inclut avances statutaires et exceptionnelles.

Tableau 6. Tchad : indicateurs de solidité financière, 2016–23
 (en pourcentage, sauf indication contraire)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Adéquation des fonds propres								
Total des fonds propres réglementaires des banques / actifs pondérés en fonction des risques ¹	13,2	18,0	16,8	6,8	2,9	9,1	6,0	-1,4
Total des fonds propres (valeur nette) / actifs	7,7	8,8	7,5	2,8	1,6	5,0	4,0	-1,0
Total des actifs (croissance)	14,7	-3,2	-1,4	10,8	5,3	26,0	9,4	9,6
Qualité des actifs								
Prêts improductifs (bruts) / total des prêts (bruts)	20,9	25,8	28,6	22,9	25,9	26,0	27,7	31,5
Prêts improductifs moins provisions / fonds propres réglementaires	65,7	77,4	96,5	154,0	373,3	122,0	154,7	-581,9
Provisions pour prêts improductifs	52,4	50,1	53,0	57,4	61,1	62,9	63,8	72,4
Bénéfices et rentabilité								
Rendement des fonds propres ²	13,7	0,7	2,3	-2,8	-7,2	0,0	5,8	16,9
Rendement des actifs	1,4	0,3	0,5	0,1	-0,3	0,1	0,7	1,4
Charges hors intérêts / revenu brut	62,5	76,7	84,7	80,4	83,0	81,4	74,4	74,3
Liquidité								
Actifs liquides / total des actifs	23,1	27,5	20,2	26,1	25,7	25,0	23,6	30,5
Actifs liquides/engagements à court terme	155,0	188,9	117,9	123,6	122,2	115,3	103,4	135,1
Total des dépôts sur le total des prêts (non interbancaires)	94,8	84,5	85,9	101,9	101,1	97,0	108,6	119,1
Crédit								
Prêts bruts (portefeuille des banques) - milliards de FCFA	732	711	723	762	884	1047	1121	1193,0
Prêts bruts - taux de croissance annualisé	6,6	-2,9	1,7	5,3	16,0	18,5	7,0	6,9
Autres								
Prêts libellés en devises étrangères sur total des prêts	0,9	0,7	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Engagements libellés en devises étrangères sur total des engagements	5,1	8,9	7,0	5,8	4,3	2,7	3,7	3,8

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC).

¹ Calculée conformément aux directives de Bâle I

² Le rendement des fonds propres est calculé sur la base du bénéfice net annualisé avant impôt.

Tableau 7. Tchad : principaux indicateurs macrocritiques liés au genre, 2018–23
(en pourcentage, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Latest year available	25th Percentile	75th Percentile	Median	Average	AFR Countries 1 /
Indices composites de genre												
Indice du capital humain (ICH), femmes 2/ ¹	0,29	...	0,29	2020	0,37	0,43	0,40	0,39	
Indice de développement de genre (IDG)	0,79	0,77	0,77	0,78	0,78	...	2022	0,88	0,95	0,92	0,92	
Indice d'inégalité de genre (IIG) 3/	0,70	0,70	0,70	0,66	0,67	...	2022	0,50	0,61	0,54	0,54	
Indice mondial d'écart de genre 2/	0,58	...	0,60	0,59	0,58	...	2022	0,64	0,73	0,69	0,69	
Indice "les femmes, l'entreprise et le droit" (FEU) 4/	66,25	66,25	66,25	66,25	66,25	66,25	2023	67,50	83,75	79,38	76,10	
Travail et revenu												
Écart entre les sexes (H-F) dans le ratio emploi/population, estimation modélisée de l'OIT (population âgée de 15 ans et plus)	-22,48	-22,22	-21,54	-21,49	-23,11	-23,12	2023	-11,40	-10,44	-11,18	-11,10	
Écart salarial entre hommes et femmes 5/	
Écart entre les sexes (H-F) dans les taux d'emploi informel	3,76	
Écart entre les sexes (H-F) dans les taux de participation à la population active, estimation modélisée de l'OIT (population âgée de 15 ans et plus)	-23,10	-22,79	-22,57	-22,33	-23,71	-23,66	2023	-13,02	-9,78	-13,62	-10,72	
Écart entre les sexes (H-F) dans les taux de chômage, estimation modélisée de l'OIT (population âgée de 15 ans et plus)	-0,63	-0,59	-1,12	-0,80	-0,58	-0,57	2023	0,45	1,81	0,91	1,47	
Écart entre les sexes dans les taux bruts de remplacement des pensions (en pourcentage du salaire moyen des travailleurs)	
Leadership et société												
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux	15,25	14,88	15,43	32,26	25,89	25,89	2023	14,57	33,81	24,49	25,64	
Proportion de femmes occupant des postes de direction	
Prévalence de la violence exercée par le partenaire intime chez les femmes ayant déjà eu un partenaire (en pourcentage)	29,00	2018	26,00	39,00	34,00	32,86	
Accès aux services financiers												
Ratio hommes-femmes : nombre de comptes de crédit aux ménages auprès de banques commerciales (détenus par des femmes pour 1 000 femmes adultes)	0,15	0,14	0,15	...	0,19	
Ratio hommes-femmes : nombre de comptes de dépôt des ménages auprès de banques commerciales (détenus par des femmes pour 1 000 femmes adultes)	0,18	0,19	0,25	0,24	0,25	
Écart entre les hommes et les femmes chez les adultes ayant emprunté auprès d'une institution financière (proportion de femmes - proportion d'hommes)	2021	-2,10	-2,35	-2,37	-1,83	
Écart entre les hommes et les femmes chez les adultes titulaires d'un compte auprès d'une institution financière (proportion de femmes - proportion d'hommes)	2021	-9,71	-15,49	-10,13	-11,69	
Écart entre les hommes et les femmes chez les adultes disposant d'un compte d'argent mobile (proportion de femmes - proportion d'hommes, en points d')	2021	-11,11	-10,60	-8,87	-6,40	
Écart entre les hommes et les femmes chez les adultes ayant effectué ou reçu des paiements numériques au cours de l'année écoulée (proportion de femme)	2021	-10,45	-4,09	-12,87	-12,04	
Éducation												
Écart entre les hommes et les femmes dans le taux d'alphabétisation des adultes	-16,91	...	2022	-24,00	-5,31	-9,49	-10,94
Écart entre les hommes et les femmes dans le nombre moyen d'années de scolarisation	-2,11	-2,14	-2,18	-2,18	-2,18	
Écart entre les hommes et les femmes dans le taux brut de scolarisation en enseignement primaire	-19,82	-19,54	...	-17,81	-16,88	...	2021	-3,17	-7,82	-1,68	-3,03	
Écart entre les hommes et les femmes dans le taux brut de scolarisation en enseignement secondaire	-12,54	-12,34	...	-12,13	
Écart entre les hommes et les femmes dans le taux brut de scolarisation en enseignement universitaire	-3,93	2018	-2,47	-2,70	-2,44	-2,72	
Santé												
Écart entre les hommes et les femmes dans le taux de mortalité des adultes (taux pour 1 000 adultes) 6/	-57,12	-62,50	-63,91	-71,43	-71,34	...	2022	-74,02	-88,86	-63,69	-83,53	
Écart entre les hommes et les femmes dans l'espérance de vie à la naissance	2,95	3,24	3,18	3,44	3,47	...	2022	4,02	5,20	4,45	4,46	
Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes, estimation modélisée (15-49 ans)	1076,00	1047,00	1063,00	2020	219,50	487,00	303,00	372,43	
Taux de fécondité totale (naissances par femme)	6,46	6,41	6,35	6,26	6,22	...	2022	3,48	4,62	4,08	4,51	

1/ Les agrégats de groupe sont calculés lorsque les données sont disponibles pour au moins 50 % des pays pour un indicateur donné, et pour les moyennes pondérées, lorsque les pondérations correspondantes sont également disponibles. Les données sont communiquées pour l'année la plus récente pour laquelle les agrégats sont disponibles. Des métadonnées détaillées, notamment les pondérations utilisées pour les moyennes, sont disponibles sur le Gender Data Hub.

2/ Cet indice est établi sur une échelle comprise entre 0 et 1, un score plus élevé correspondant à des inégalités moins prononcées (à des résultats moins bons pour les femmes).

3/ Cet indice est établi sur une échelle comprise entre 0 et 1, un score plus élevé correspondant à des inégalités plus prononcées (à des résultats meilleurs pour les femmes).

4/ L'indice « Les femmes, l'entreprise et le droit » est établi sur une échelle de 0 à 100, un score plus élevé correspondant à des résultats meilleurs pour les femmes.

5/ L'écart salarial entre les hommes et les femmes est la différence entre le salaire moyen des hommes et le salaire moyen des femmes (tel que calculé par l'Organisation internationale du travail). L'écart indiqué ici correspond à la profession = "total" de la classification ICSO 08.

6/ Ces synthétiques : les taux des tables actuelles de mortalité sont appliqués à la cohorte actuelle des jeunes de 15 ans, en supposant qu'il n'y a pas de changement dans la mortalité.

Source : [GenderDataHub](#). Voir les métadonnées du « Gender Data Hub » pour les sources de données originales et les définitions.

Annexe I. Bilan de la mise en œuvre des principales recommandations issues des consultations de 2019 au titre de l'article IV

Recommandations	Mise en œuvre
Réformer l'octroi des exonérations fiscales pour empêcher leur renouvellement automatique et centraliser l'octroi des exonérations au ministère des Finances, évaluer leur incidence sur les recettes et interdire l'octroi d'exonérations fiscales sur la TVA.	Les exonérations fiscales ne sont plus renouvelées automatiquement et leur octroi a été centralisé au ministère des Finances. L'incidence sur le budget des exonérations fiscales accordées aux entreprises non pétrolières a été évaluée pour la période 2020 à 2022.
Renforcer l'administration fiscale, notamment en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques et d'impôt sur les sociétés.	L'administration fiscale a mis en œuvre une stratégie à moyen terme fondée sur la transformation numérique et le renforcement des capacités dans le but d'améliorer l'efficacité et le recouvrement de l'impôt sur le revenu des sociétés non pétrolières et de la TVA. Des réformes ciblant l'impôt sur le revenu des personnes physiques sont attendues à moyen terme.
Procéder à un audit des arriérés intérieurs et mettre en œuvre une stratégie globale pour les apurer et éviter qu'ils ne s'accumulent davantage à l'avenir.	Un audit a été achevé en 2019, mais il s'est avéré ne pas être exhaustif. Un plan d'apurement des arriérés audités a été lancé, mais n'a pas été entièrement mis en œuvre.
Limiter le recours aux procédures de dépenses d'urgence.	Le recours aux procédures de dépenses d'urgence (DAO) a fortement augmenté en 2022–23. Il a légèrement diminué depuis lors, suite à l'adoption en novembre 2023 d'un décret présidentiel visant à limiter leur utilisation, mais il reste élevé.
Réduire l'exposition du système bancaire à la dette publique.	Cette recommandation n'a pas été appliquée, puisque l'exposition du système bancaire à l'État s'est accrue, pour atteindre près de 40 % du total des actifs des banques en 2022 (de loin le taux le plus élevé de la CEMAC).
Augmenter l'enveloppe des dépenses sociales, tout en améliorant l'efficacité de ces dépenses.	La part des dépenses sociales dans les dépenses primaires financées sur ressources intérieures a diminué, passant de 31 % en 2019 à 19 % en 2023, alors même que leur part dans le PIB non pétrolier a augmenté (de 2,6 % en 2019 à 3,1 % en 2023). Les deux tiers des dépenses sociales ont été alloués au paiement des traitements et salaires et seulement 10 % aux investissements.
Mettre en place un compte unique du trésor (CUT), en commençant par un recensement de tous les comptes auprès des banques commerciales qui pourraient être couverts par ce CUT.	Même si le CUT n'est toujours pas en place, les autorités ont adopté une stratégie et une feuille de route pour assurer la consolidation progressive des comptes. Un accord entre le ministère des Finances et la banque centrale régionale (BEAC) sur la création d'une équipe conjointe chargée du pilotage et de la mise en œuvre du CUT est en attente d'adoption officielle par les deux parties.
Maintenir la masse salariale sous contrôle.	Les efforts n'ont pas été couronnés de succès, car la part de la masse salariale dans le PIB non pétrolier a continué d'augmenter au cours de la période.
Favoriser une croissance inclusive et la diversification de l'économie en mettant en œuvre les priorités du PND 2017-2021, notamment l'amélioration de l'environnement des affaires et le renforcement de l'inclusion financière.	Les progrès ont été limités dans ces domaines. Un nouveau PND est en cours de finalisation, prenant en compte les priorités du nouveau gouvernement, notamment l'amélioration de l'environnement des entreprises.

Annexe II. Indicateurs sociaux et de développement

1. Selon la plupart des indicateurs, le Tchad fait partie des nations les moins développées au monde et est confronté à des difficultés colossales liées à la pauvreté, à la satisfaction des besoins fondamentaux et à l'éducation. Comme d'autres pays de la région, l'indice de développement humain (IDH) du Tchad, situé à 0,4, n'a pas progressé ces dernières années. Avec un PIB par habitant de 1 969 dollars en termes de parité de pouvoir d'achat et une proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté qui a dépassé 35 % en 2023, la pauvreté généralisée est intrinsèquement liée aux faibles indicateurs de développement dans la plupart des domaines. Le Tchad a l'une des espérances de vie les plus faibles au monde, puisqu'elle est de 54 ans seulement à la naissance. Même après avoir diminué de 25 % au cours des dix dernières années, la mortalité infantile s'établit à 64,1 pour 1 000 naissances vivantes en 2022. L'accès aux infrastructures pour répondre aux besoins fondamentaux reste sérieusement limité : les services fondamentaux d'eau potable ne sont accessibles qu'à environ la moitié de la population ; 11,7 % de la population a accès à l'électricité, un chiffre qui tombe à 1,3 % si l'on tient compte que de la population rurale. En outre, les défis en matière de capital humain sont évidents dans divers indicateurs. Selon l'indice du capital humain de la Banque mondiale, par exemple, le capital humain potentiel que peut espérer atteindre à l'âge de 18 ans un enfant né aujourd'hui, compte tenu des risques associés à une santé et à une éducation médiocre, est pour le Tchad de 0,3 sur 1, ce qui le place au 172e rang sur 173 pays, juste devant le Niger qui occupe la dernière place. Les indicateurs désagrégés révèlent des lacunes dans l'offre d'éducation, avec notamment un taux d'alphabétisation de 27,3 % seulement. Enfin, les mesures de l'inégalité entre les sexes au Tchad sont parmi les plus élevées au monde, et l'exposition des femmes à la violence est significative (voir paragraphe 46). Pour relever un certain nombre de ces défis, le gouvernement récemment élu a annoncé que sa priorité stratégique consiste à axer les dépenses sociales sur l'accès à l'électricité, à l'eau, à l'éducation et à la santé.

Tableau II.1 du texte. Tchad : indicateurs sociaux et de développement

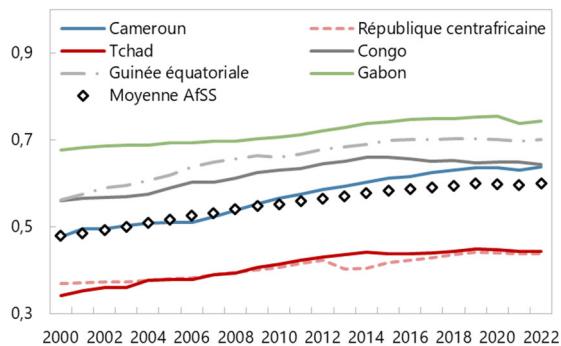
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indice de développement humain (échelle 0-1)	0,40	0,40	0,40	0,39	0,39	-
PIB par habitant (en PPA, en dollars US)	1691	1 847	1 623	1 764	1 882	1 969
Taux d'extrême pauvreté (en % de la population)	31,2	-	-	34,9	-	35,4
Espérance de vie (en nombre d'années)	52,8	53,3	52,8	52,5	53,0	54,0
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	70,6	69,0	67,3	65,7	64,1	-
Accès aux services fondamentaux d'eau potable (en % de la population)	49,8	50,5	51,2	51,9	52,0	-
Accès à l'électricité (en % de la population)	10,1	8,4	10,9	11,3	11,7	-
Indice du capital humain (échelle 0-1)	0,3	-	0,3	-	-	-
Taux d'alphabétisme (en % des personnes âgées de 15 ans et plus)	-	-	-	-	27,3	-

Sources : Banque mondiale, UNDP, calculs des services du FMI.

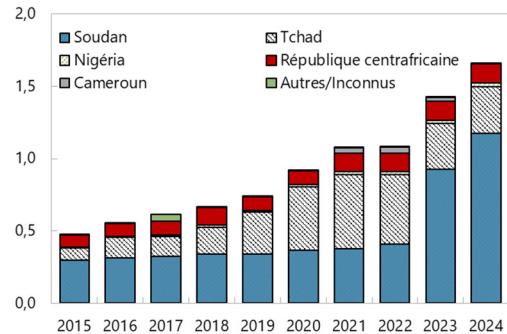
2. Le Tchad est confronté à de dramatiques chocs extérieurs, notamment la crise des réfugiés à la frontière avec le Soudan et des événements météorologiques extrêmes exacerbés par le changement climatique. En raison du conflit en cours au Soudan, le Tchad accueille actuellement près de 1,2 million de réfugiés soudanais, ce qui fait craindre une accentuation des retombées au niveau humanitaire, car les pressions exercées sur les capacités et les ressources déjà limitées de l'État sont intensifiées et l'inflation ne cesse d'augmenter dans les régions limitrophes du Soudan. En outre, le Tchad est largement considéré comme l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique, étant régulièrement frappé par des catastrophes naturelles, dont les plus fréquentes sont des sécheresses et des inondations. Depuis juillet 2024, des inondations dévastatrices ont frappé toutes les provinces du pays, touchant 1,7 million de personnes, avec des conséquences macroéconomiques particulièrement graves, puisqu'elles entraînent une baisse de l'activité économique, la destruction des activités agricoles, et des pressions supplémentaires sur le budget. L'afflux de réfugiés et ces événements climatiques extrêmes contribuent à un niveau d'insécurité alimentaire sans précédent dans le pays : le Programme alimentaire mondial estime que 3,4 millions de personnes ont souffert d'insécurité alimentaire cette année au cours de la période de soudure entre les récoltes.

Graphique II.1 du texte. Tchad : conditions sociales

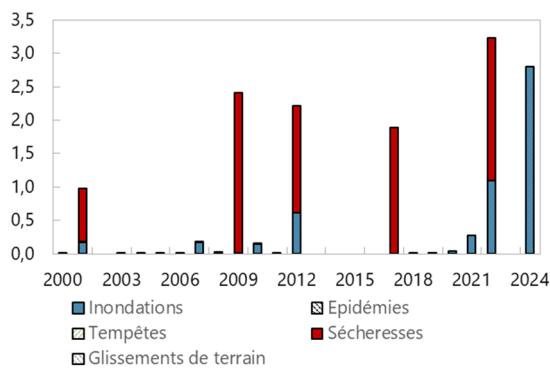
Indice de développement humain des pays de la CEMAC



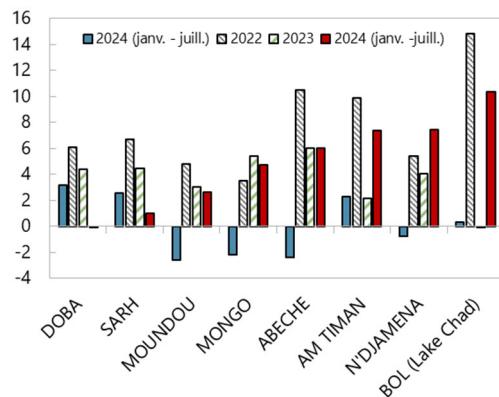
Réfugiés par pays d'origine (en millions de personnes)



Population frappée par les catastrophes (en millions de personnes)



IPC du Tchad : indice global par région (variation en % en glissement annuel)



Note : les données relatives à 2024 sont préliminaires.

Sources : PNUD, HCR, EMDAT ; calculs des services du FMI.

3. Les autorités collaborent avec leurs partenaires pour faire face aux crises en cours, mais les capacités et la marge de manœuvre budgétaire limitées entravent les efforts visant à promouvoir un développement économique durable et inclusif. En partenariat avec des organisations telles que la FAO, le PAM et diverses ONG internationales, les autorités ont élaboré le Plan national de réponses (PNR) pour 2023/24, visant à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en situation d'insécurité alimentaire. Le gouvernement œuvre également avec des partenaires internationaux sous la houlette du HCR pour faire face à la crise des réfugiés soudanais dans l'est du pays et continue d'accueillir les réfugiés en toute sécurité, notamment en mettant des terres à disposition et en assurant la sécurité des camps de réfugiés. Toutefois, en raison de moyens financiers et de capacités techniques limités, les autorités avancent

très lentement dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir le développement économique à long terme. Le gouvernement constitué à la suite des récentes élections présidentielles reconnaît la nécessité d'accélérer le développement socio-économique pour améliorer les conditions de vie de la population. Le nouveau plan national de développement, en cours d'élaboration, lui offre l'occasion d'expliciter son ambitieux programme de développement et de détailler les politiques et les réformes requises pour le mettre effectivement en œuvre, notamment en créant un espace budgétaire indispensable, en améliorant la qualité des dépenses publiques et en renforçant la gestion des investissements publics.

Annexe III. Matrice d'évaluation des risques¹

Sources de risques	Probabilité relative	Conséquences en cas de concrétisation	Mesures stratégiques recommandées
Risques extérieurs			
Intensification des conflits régionaux. Une escalade ou une extension du conflit à Gaza et en Israël, de la guerre menée par la Russie en Ukraine, et/ou d'autres conflits régionaux ou actes de terrorisme perturbent le commerce (énergie, alimentation, tourisme, chaînes d'approvisionnement), les envois de fonds des travailleurs migrants, les IDE, les flux financiers et les systèmes de paiement et accroissent les mouvements de réfugiés.	Forte	Fortes. Le Tchad est directement touché par le conflit au Soudan. Le maintien d'un afflux massif de réfugiés en provenance du Soudan pourrait entraîner une crise humanitaire et sociale.	Protéger les dépenses sociales et les transferts à l'Office national de sécurité alimentaire (ONASA) et rechercher le soutien des donateurs.
Volatilité des cours des produits de base. Les fluctuations de l'offre et de la demande (sous l'effet des conflits, des restrictions à l'exportation, des décisions de l'OPEP+ et de la transition écologique) entraînent une volatilité chronique des cours des produits de base, des pressions extérieures et budgétaires et une insécurité alimentaire dans les pays émergents et les pays en développement, des répercussions transfrontalières et une instabilité socio-économique.	Forte	Fortes. Le Tchad est très tributaire de ses exportations de pétrole. La volatilité des cours du pétrole accentue l'incertitude des recettes budgétaires.	Adopter une politique budgétaire résiliente et ancrée sur le moyen terme pour améliorer la capacité d'absorption des chocs. Mettre en œuvre des mesures structurelles pour diversifier l'économie.
Changement climatique. Les phénomènes climatiques extrêmes provoqués par la hausse des températures entraînent des pertes de vies humaines et de graves dégâts aux infrastructures, une insécurité alimentaire, des perturbations de l'offre, un ralentissement de la croissance et une instabilité financière. Une transition désordonnée vers un	Moyenne	Fortes. Le Tchad est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique. L'incidence des inondations et des sécheresses s'est déjà considérablement aggravée et pourrait sérieusement affecter la production agricole, les cultures et le bétail, intensifiant ainsi les	Adopter des politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, en sécurisant le réseau routier et énergétique, en particulier dans les centres économiques, ainsi que des politiques favorables à la transition, en décentralisant et en passant à la production d'énergies renouvelables.

¹ La matrice d'évaluation des risques montre des événements qui pourraient considérablement modifier la trajectoire de référence (scénario le plus vraisemblable aux yeux des services du FMI). La probabilité relative correspond à l'évaluation subjective, par les services du FMI, des risques pesant sur le scénario de référence (« faible » indique une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité entre 10 et 30 %, et « forte » une probabilité entre 30 et 50 %). Cette matrice illustre l'avis des services du FMI sur les sources de risques et sur le niveau global de préoccupation au moment des entretiens avec les autorités. Des risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent interagir et se concrétiser simultanément. Les expressions « court terme » et « moyen terme » correspondent à des risques susceptibles de se concrétiser dans l'année ou dans les trois années qui viennent, respectivement.

niveau zéro d'émissions nettes et l'incertitude réglementaire entraînent le délaissement d'actifs et une faiblesse des investissements.		pressions inflationnistes et l'insécurité alimentaire.	
Surprises, notamment d'un ralentissement, au niveau de la croissance mondiale. Un ralentissement de la croissance dans les principaux pays, notamment en raison de ruptures d'approvisionnement, d'une politique monétaire restrictive, d'une augmentation des faillites d'entreprises ou d'une contraction du secteur immobilier plus prononcée que prévu, avec des retombées négatives par le biais des canaux commerciaux et financiers, entraîne des arrêts soudains dans un certain nombre de pays émergents et de pays en développement.	Moyenne	Moyennes. Un ralentissement de l'économie mondiale pourrait entraîner une chute des cours du pétrole, un affaiblissement de la demande extérieure et une diminution des entrées financières.	Mettre en œuvre un assainissement budgétaire pour inverser la tendance à l'épuisement des réserves et limiter l'accumulation de dette, et donner la priorité aux dépenses sociales ciblées sur les populations les plus vulnérables. Constituer des réserves pour éviter une telle détérioration du compte des transactions courantes et du compte financier.
Instabilité financière systémique. Des taux d'intérêt et des primes de risque élevés et la réévaluation des actifs dans un contexte de ralentissement économique et d'incertitude stratégique prononcée (notamment à la suite d'élections) déclenchent des perturbations sur les marchés, avec des retombées transfrontalières et une spirale macroéconomique et financière négative qui affecte les banques et les établissements financiers non bancaires.	Moyenne	Moyennes. Le tarissement des sources de financement dans la région de la CEMAC pourrait entraîner des coûts de financement plus élevés pour les pays membres et, en conséquence, des problèmes de viabilité de la dette.	Adopter des politiques budgétaires prudentes pour réduire le besoin d'accéder aux marchés intérieurs, et les assortir de financements extérieurs concessionnels.
Risques intérieurs			
Instabilité politique / sécurité. L'incapacité d'atteindre les objectifs sociaux pourrait entraîner une aggravation des tensions sociales.	Moyenne	Moyennes. Même si les tensions sociales ont été maîtrisées depuis les manifestations d'octobre 2022, elles pourraient reprendre si le gouvernement ne respecte pas ses objectifs d'accès à l'énergie, à l'eau, à l'éducation et à la santé.	Créer la marge de manœuvre budgétaire indispensable, au moyen de réformes visant à accroître les recettes intérieures et à rationaliser les dépenses non prioritaires.

Annexe IV. Évaluation du secteur extérieur

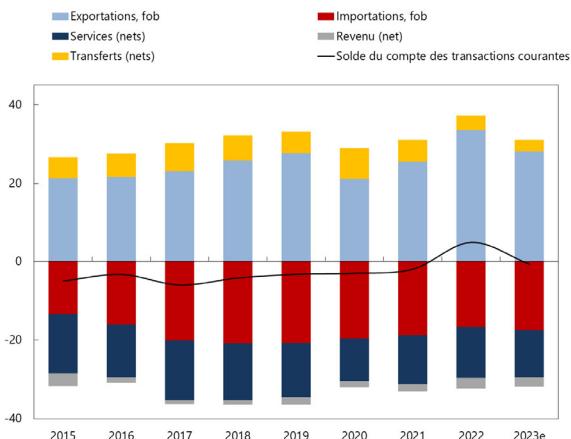
Évaluation globale : le compte des transactions courantes s'est de nouveau soldé par un déficit en 2023, après un excédent record en 2022. Bien que les exportations soient restées significatives, soutenues par les cours élevés du pétrole, elles ont été contrebalancées par de fortes importations et des débits au niveau des services. L'excédent du compte d'opérations financières et de capital n'a pas suffi à compenser le déficit du compte des transactions courantes et à contribuer à l'accumulation de réserves de change. En conséquence, la position extérieure du Tchad en 2023 est jugée légèrement plus faible que celle correspondant aux fondamentaux et aux politiques souhaitables. L'évaluation quantitative du taux de change, au moyen de la méthode du compte courant EBA-lite du FMI indique une surévaluation du taux de change effectif réel du Tchad d'environ 4 % en 2023. Ces estimations et cette analyse sont soumises à une grande incertitude en raison de l'absence de données cohérentes relatives au secteur extérieur¹.

Mesures stratégiques potentielles : afin d'assurer une position extérieure plus solide, avec des réserves plus fortes et des entrées de capitaux durables à moyen terme, il convient de suivre une stratégie budgétaire transparente et des réformes structurelles de la gouvernance pour stimuler le secteur non pétrolier et renforcer l'inclusion financière.

Compte des transactions courantes

Contexte. L'excédent record du compte des transactions courantes en 2022 dû aux recettes d'exportation du pétrole ne s'est pas maintenu en 2023 (voir graphique IV.1). Les recettes pétrolières restent le principal moteur des transactions courantes, puisqu'elles représentent 85 % des exportations de biens. En 2023, bien qu'en baisse, elles sont restées élevées, représentant 20,8 % du PIB, inférieures à leur niveau exceptionnel de 26,1 % en 2022 mais nettement supérieures à leur moyenne de 15,3 % sur la période 2015-2021. La dynamique du marché pétrolier a aussi eu une incidence indirecte sur les importations, par le biais des machines et équipements destinés à l'industrie pétrolière (qui représentent environ 20 % des importations) et des services inclus dans les coûts de transport, tels que les services d'expédition, fret et assurance (qui représentent environ 15 à 20 % des services nets). En 2023, le solide niveau des exportations a été contrebalancé par des importations élevées de biens et de services, entraînant un déficit des comptes courants de 0,7 % du PIB. Ce déficit est inférieur à celui de 4 % en moyenne au cours de la période 2015-2021, mais constitue une nette détérioration par rapport à l'excédent exceptionnel de 4,8 % en 2022.

Graphique IV.1. Tchad : compte des transactions courantes (en pourcentage du PIB)



Sources : autorités tchadiennes ; BEAC ; estimations des services du FMI.

Évaluation. Le modèle du compte courant (CC) compare le solde ajusté réel du compte des transactions courantes du Tchad avec la « norme » du compte courant estimée par le modèle pour refléter les politiques souhaitables les plus récentes dans cinq domaines : i) stratégie des finances publiques ; ii) dépenses de santé ; iii) réserves de change ; iv) crédit au secteur privé ; et (v) contrôles de capitaux. L'écart entraîné par les politiques actuelles par rapport aux fondamentaux et aux politiques souhaitées est de -0,9 % du PIB (tableau IV.1 du texte).

L'approche et la méthodologie de l'évaluation du secteur extérieur reposent sur le modèle révisé EBA-Lite du compte courant. L'estimation du solde des transactions courantes pour 2023 est corrigée des contributions conjoncturelles, notamment des ajustements au niveau des termes de l'échange, qui ont été particulièrement limités en 2023 et dont la contribution est estimée à environ +0,1 point de pourcentage. Le modèle intègre également l'incidence des catastrophes naturelles et des conflits, qui représente -0,1 point de pourcentage, mais reste difficile à évaluer.

La position extérieure du Tchad est légèrement plus faible que le niveau correspondant aux fondamentaux et aux politiques souhaitables à moyen terme. Cette faiblesse de la position extérieure est plus particulièrement liée au faible niveau des dispositifs de protection sociale et à l'accumulation limitée de réserves de change au cours de la période actuelle de prix élevés du pétrole.

Tableau IV.1. Tchad : résultats du modèle EBA-Lite, 2023

	Modèle CC 1/	Modèle TCER 1/
	(en % du PIB)	
CC-réel	-0,7	
Contributions conjoncturelles (par rapport au modèle) (-)	0,1	
Catastrophes naturelles et conflits (-)	-0,1	
CC ajusté	-0,8	
Norme de CC (à partir du modèle) 2/	0,1	
Ajustements à la norme (+)	0,0	
Norme de CC ajustée	0,1	
Écart de CC	-0,9	-1,4
dont écart par rapport à écart de politique	-2,9	
Élasticité	-0,2	
Écart de TCER (en %)	4,3	7,0

1/ Sur la base de la méthodologie EBA-lite 3.0

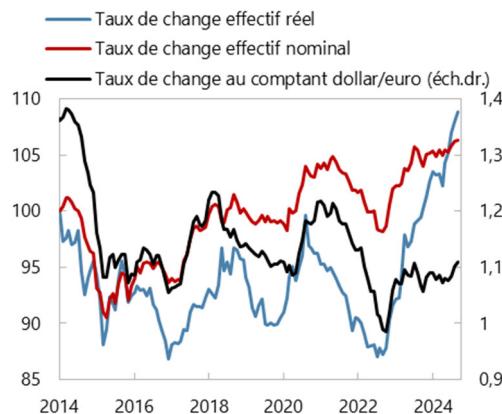
2/ Corrigé des variations conjoncturelles, notamment des ajustements pour cohérence multilatérale.

Une amélioration de la crédibilité budgétaire grâce au renforcement de la gouvernance et à la mise en place d'une stratégie des finances publiques à long terme, permettrait de renforcer le climat des affaires, d'attirer des investissements extérieurs et de favoriser le développement du secteur privé et l'inclusion financière. Les cours du pétrole restent actuellement élevés, mais l'incertitude grandissante d'une éventuelle croissance mondiale moins forte que prévu en raison d'un ralentissement de l'économie dans le monde, pourrait entraîner une plus forte baisse des cours du pétrole, creusant ainsi le déficit du compte des transactions courantes et le déficit de financement extérieur. Il est donc primordial de mettre en œuvre les objectifs de la politique budgétaire pour constituer des réserves, améliorer la résilience et créer l'espace budgétaire indispensable à l'atteinte des objectifs de développement durable.

Taux de change réel

Contexte. Le taux de change effectif nominal s'est apprécié depuis le milieu de l'année 2022. Sous l'effet essentiellement des fluctuations de l'euro (auquel est rattaché le franc CFA) par rapport au dollar, le taux de change effectif nominal du Tchad s'est apprécié à compter du milieu de l'année 2022, avant de se stabiliser depuis août 2023 à un niveau jamais atteint (graphique IV.2). Les taux de change par rapport au yuan chinois et à la roupie indienne jouent également un rôle de plus en plus marqué, dans la mesure où la Chine et l'Inde font désormais partie des grands partenaires commerciaux du Tchad, représentant respectivement 30 et 10 % de son commerce bilatéral en moyenne ces dernières années. L'appréciation du taux de change effectif réel a également été amplifiée par l'inflation de l'IPC qui reste élevée.

Graphique IV.2. Tchad : taux de change effectif (indice janv. 2014 = 100)



Note : l'augmentation des indices correspond à une appréciation du franc CFA.

Sources : autorités tchadiennes ; BEAC ; estimations des services du FMI.

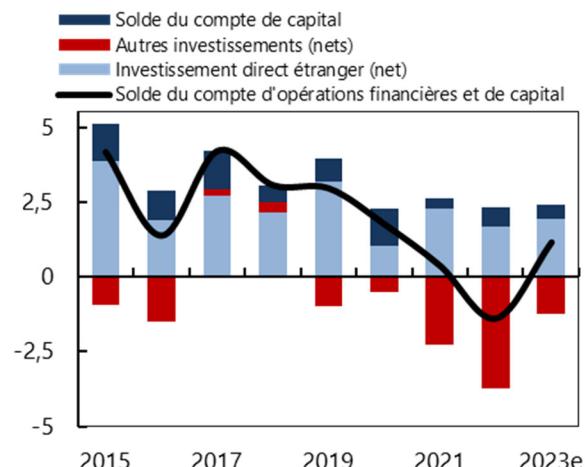
Évaluation. Selon la méthode du compte courant EBA-Lite, le taux de change effectif réel est surévalué de 4,3 % dans le cadre d'une hypothèse de semi-élasticité des échanges de -0,2. Le modèle TCER arrive à une conclusion similaire puisqu'il indique une surévaluation de 7,0 %. L'évaluation finale repose sur le modèle du compte courant (CC), qui est généralement considéré comme produisant des résultats plus pertinents pour les pays à faible revenu dans la mesure où les comptes courants ont tendance à présenter des relations théoriquement plus cohérentes avec d'autres phénomènes économiques que les taux de change. En outre, la surévaluation du TCER estimée pour 2023, bien qu'un peu plus faible, est comparable à l'évaluation des consultations de 2019 au titre de l'article IV, qui indique une surévaluation de 11 %.

Compte d'opérations financières et de capital : mouvements et mesures stratégiques

Le compte d'opérations financières et de capital s'est de nouveau soldé par un excédent en 2023 (graphique IV.3). L'investissement direct étranger, essentiellement axé sur le secteur pétrolier, a légèrement ralenti depuis la pandémie de COVID-19, mais reste une considérable source de financement de l'économie, puisqu'il représente environ 2 % du PIB en termes nets. En 2022 et 2023, les remboursements de prêts ont entraîné des sorties plus élevées, nettes d'autres investissements et investissements à long terme : ces sorties de fonds correspondent en partie aux remboursements accélérés envers le principal créancier commercial, en raison d'une clause au contrat prévoyant l'utilisation des liquidités excédentaires pour rembourser la dette en avance (*cash-sweep clause*) ; ces remboursements ont

été partiellement compensés en 2023 par les entrées de fonds au titre des décaissements du prêt des Émirats arabes unis. Les transferts de capitaux, notamment les dons pour projets d'investissement, en particulier dans le secteur public au Tchad, ont ralenti en 2021 et 2022 en raison des incertitudes et des retards dans cette période de transition à la fois politique et post-COVID, mais ont légèrement repris en 2023.

Graphique IV.3. Tchad : compte des transactions courantes (en % du PIB)

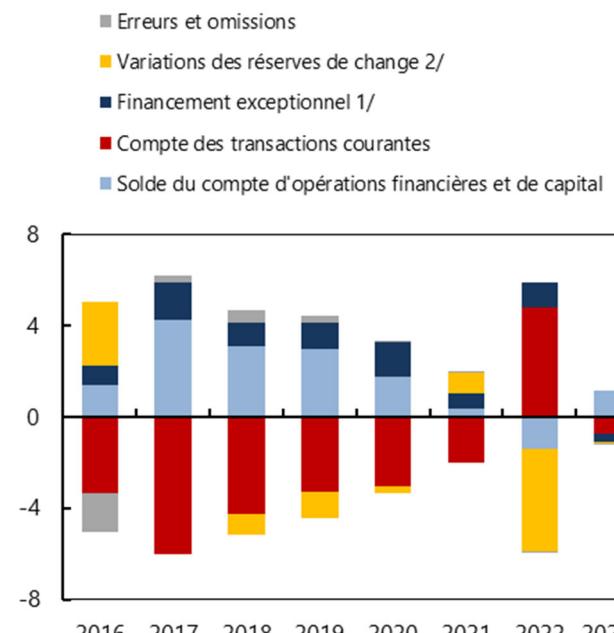


Sources : autorités tchadiennes ; BEAC ; estimations des services du FMI.

Niveau des réserves

L'excédent du compte des transactions courantes en 2022, sous l'effet des fortes exportations de pétrole, a contribué à l'accumulation de réserves de change, après avoir chuté en 2021 en raison de contraintes de liquidités de l'État. La contribution du Tchad à l'accumulation de réserves de change au niveau de la région a été limitée en 2023 sous l'effet du déficit des transactions courantes et devrait reprendre en 2024 sous l'effet du financement extérieur du budget. Le Tchad devrait contribuer aux efforts régionaux pour accumuler des réserves de change en 2024.

Graphique IV.4. Tchad : balance des paiements (en % du PIB)



1/ Décaissements du FMI compris.

2/ Le signe positif correspond à une baisse.

Sources : autorités tchadiennes ; BEAC ; estimations des services du FMI.

Points de vue des autorités

Les autorités souscrivent aux conclusions de l'équipe du FMI. Elles entendent poursuivre les réformes nécessaires pour développer l'économie hors pétrole et espèrent parvenir dans les plus brefs délais à publier régulièrement les chiffres relatifs à la balance des paiements.

¹ L'actualisation récente de l'année de référence du PIB par l'Institut national tchadien de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED) a mis en évidence un certain nombre de grandes divergences entre les agrégats du secteur extérieur et les chiffres de la BEAC pour la période 2018-2022. La publication d'estimations cohérentes devrait être assurée rapidement avec l'aide de l'assistance technique du FMI (voir annexe VIII et annexe IX).

Annexe V. Scénario sans ajustement

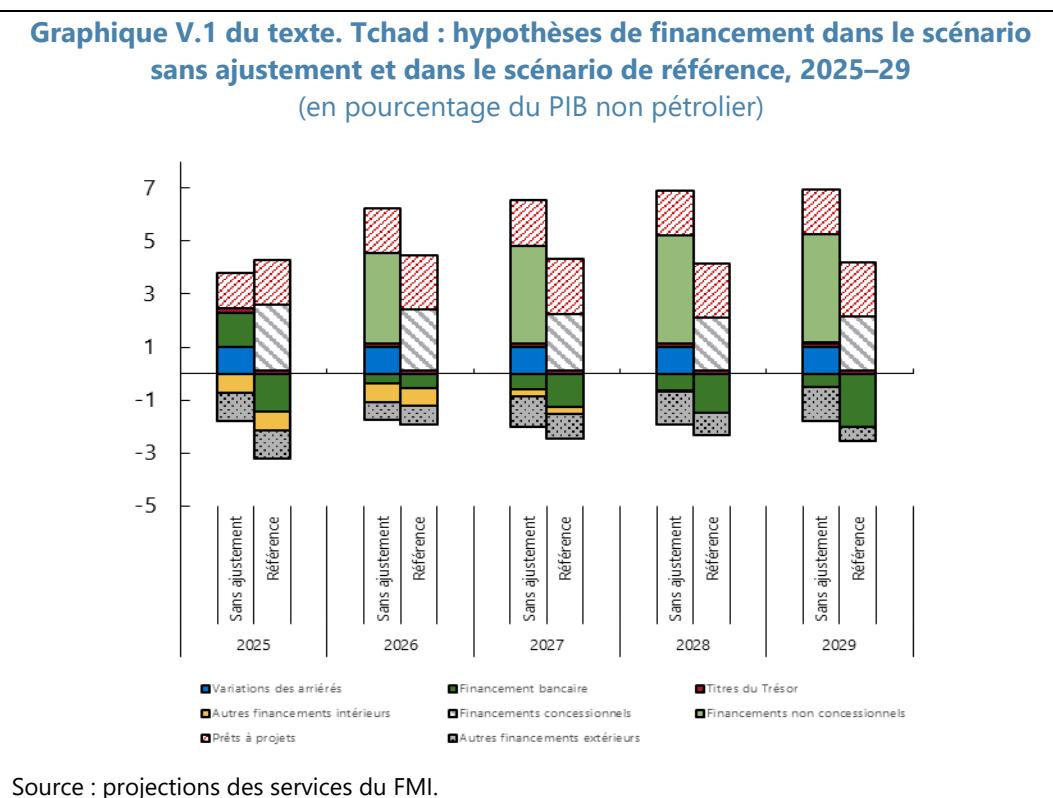
1. Il est essentiel d'élaborer un scénario qui illustre les conséquences de ne pas mettre en œuvre l'ajustement budgétaire proposé pour souligner l'importance et l'urgence de mettre en place un cadre de politique budgétaire plus prudent. Un tel scénario suppose que les politiques de recettes et de dépenses restent inchangées, avec des recettes non pétrolières et des dépenses qui augmentent en suivant leurs tendances antérieures. Il suppose également qu'une telle orientation procyclique de la politique budgétaire ne susciterait pas le soutien des donateurs et que le budget devrait donc être financé à la fois par des financements non concessionnels et par l'accumulation d'arriérés intérieurs dans un contexte de financement de plus en plus limité. Cette situation aurait à son tour une incidence négative sur le secteur privé et entraînerait un ralentissement de la croissance du PIB non pétrolier à 3 % à moyen terme.

Tableau V.1. Tchad : hypothèses de croissance dans le scénario sans ajustement, 2025–29					
	2025	2026	2027	2028	2029
PIB non pétrolier					
Sans ajustement	3,5	3,2	3,0	3,0	3,0
Résilient	4,2	4,3	4,2	4,3	4,3
PIB					
Sans ajustement	2,9	3,5	2,7	3,2	2,5
Résilient	3,4	4,5	3,8	4,3	3,7

Source : calculs des services du FMI

2. Si les mesures d'assainissement budgétaire prises par les autorités devaient s'enliser et si les dépenses devaient rester élevées, les réserves budgétaires seraient vite épuisées et il pourrait devenir inévitable de procéder à un ajustement désordonné. Dans le cadre d'un scénario sans ajustement supplémentaire en 2025 et à moyen terme, toutes les réserves de liquidités restantes seraient épuisées d'ici la fin de 2025, dont le prêt d'appui budgétaire de 500 millions de dollars des Émirats arabes unis qui devait être décaissé avant la fin de 2024. Face à la baisse des recettes pétrolières à moyen terme, la politique budgétaire devrait inévitablement changer brutalement d'orientation, avec notamment une forte réduction des investissements financés sur ressources intérieures (comme lors des cycles antérieurs de croissance puis de contraction des investissements) et/ou une hausse significative des emprunts. Il est très peu probable que les autorités puissent financer une telle orientation budgétaire, compte tenu de la saturation du marché régional et des options limitées de financement extérieur non concessionnel disponibles, ce qui pourrait contraindre à un ajustement budgétaire chaotique.

3. Même si les autorités étaient en mesure de lever les financements nécessaires, un scénario sans changement de politique budgétaire entraînerait une accumulation intenable de la dette, avec un risque élevé de surendettement. La tendance à la baisse de la dette publique devrait s'inverser en 2026, si les politiques restent inchangées. Le total de la dette publique augmenterait rapidement pour atteindre 38,6 % du PIB d'ici 2029 et 56 % du PIB d'ici 2034. Tous les indicateurs de la dette publique et de la dette extérieure devraient, selon les projections, être en hausse à compter de 2026 et dépasser leurs seuils de risque, traduisant de forts facteurs de vulnérabilité aux chocs et une faible capacité d'endettement : dans un tel scénario, la dette ne serait pas viable.



4. Pour éviter de tels résultats, les autorités devraient continuer de mettre en œuvre une politique budgétaire résiliente, en prévoyant la constitution de marges de manœuvre extérieures et budgétaires adéquates. Le renforcement de l'administration fiscale pour accroître les recettes non pétrolières et l'amélioration du contrôle des dépenses pour limiter les dépenses non prioritaires permettraient d'accumuler des réserves tout en dégageant un espace budgétaire pour les dépenses sociales et d'investissement essentielles. L'accumulation régulière de dépôts (de 1,6 % du PIB à la fin de 2023 à 5 % du PIB non pétrolier à la fin de 2029) permettrait de constituer de considérables réserves pour couvrir les besoins de financement immédiats face à un choc, tout en dégageant une marge de manœuvre pour amortir la dette et apporter une réponse stratégique harmonieuse. Le scénario de référence contenu dans le rapport des services du FMI est conforme à ces recommandations.

Tableau V.2. Tchad : scénario sans ajustement : opérations budgétaires de l'administration centrale, 2025–29
 (en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)

	2025	2026	2027	2028	2029
	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Total recettes et dons	19,3	16,9	17,1	16,9	16,9
Recettes	17,3	15,0	15,2	14,9	15,0
pétrolières ¹	9,0	6,5	6,6	6,2	6,1
non pétrolières	8,3	8,4	8,6	8,7	8,9
fiscales	7,7	7,9	8,0	8,2	8,4
non fiscales	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5
Dons	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Appui budgétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons à projets	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Dépenses	21,2	21,4	21,6	21,8	22,1
courantes	13,1	12,8	13,1	13,3	13,5
traitements et salaires	6,1	6,2	6,2	6,3	6,3
Biens et services	2,3	2,4	2,4	2,5	2,5
Transferts et subventions ²	2,9	2,9	2,8	2,8	2,8
dont transferts à la Société nationale d'électricité ²	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6
Intérêts	1,7	1,4	1,6	1,7	1,9
Intérieurs	1,0	0,9	0,9	0,7	0,7
Extérieurs	0,7	0,5	0,7	1,0	1,2
<i>dont : Glencore</i>	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements	8,2	8,6	8,6	8,6	8,6
financés sur ressources intérieures	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9
Financés sur ressources extérieures ³	3,3	3,6	3,6	3,6	3,6
Solde global (dons, engagements compris)	-2,0	-4,5	-4,5	-5,0	-5,2
Solde primaire non pétrolier (hors dons, engagements)⁴	-7,9	-7,9	-7,8	-7,8	-7,7
Reste à payer de l'année précédente ⁵	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,2
Reste à payer en fin de période ⁵	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2
Variation des arriérés ⁶	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Variation des arriérés non audités	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (dons, trésorerie compris)	-1,0	-3,5	-3,5	-4,0	-4,2
Solde primaire non pétrolier (hors dons, trésorerie)	-6,9	-6,9	-6,8	-6,8	-6,7
Erreurs et omissions
Financement	1,0	3,5	3,5	4,0	4,2
Financement intérieur	0,7	-0,9	-0,7	-0,5	-0,3
Financement bancaire	1,3	-0,4	-0,6	-0,7	-0,5
Banque centrale (BEAC)	1,3	-0,4	-0,6	-0,7	-0,5
Dépôts	1,9	0,3	0,0	0,0	0,0
Avances (nettes)	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
FMI	-0,4	-0,5	-0,5	-0,5	-0,4
Allocation de DTS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Banques commerciales (dépôts)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres financements (nets)	-0,6	-0,5	-0,1	0,1	0,2
Recettes de privatisation et autres recettes exceptionnelles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement extérieur	0,3	4,4	4,3	4,5	4,5
Prêts (nets)	0,3	4,4	4,3	4,5	4,5
Décaissements	1,3	5,1	5,4	5,8	5,8
Amortissements	-1,1	-0,7	-1,1	-1,2	-1,3
Allègement/rééchelonnement de la dette (Initiative PPTE)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écart de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds fiduciaire ARC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ISSD (nette)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FEC du FMI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écart de financement résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire :					
PIB non pétrolier	11 237	11 936	12 665	13 448	14 272
Dette nette (en % du PIB)	27,0	29,9	32,3	35,1	38,0
Dépôts bancaires (BEAC comprise)	1,0	0,7	0,7	0,7	0,7
(en nombre de mois de dépenses financées sur ressources intérieures)	0,8	0,6	0,5	0,5	0,5
Avances de la BEAC	4,1	3,7	3,4	3,1	2,8

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI

¹Nettes des appels de fonds et des frais de transport liés à la participation de l'entreprise pétrolière publique (SHT) dans les compagnies pétrolières privées.

²Comprend les transferts en nature de dérivés du pétrole à la société nationale d'électricité (SNE) à partir de 2020 ; la valeur est basée sur un prix fixe de 46,90 dollars par baril (conforme au prix moyen du pétrole Brent en 2015-16).

³Comprend les projets financés par la BDEAC, mais les prêts correspondants (en FCFA) sont comptabilisés comme financement intérieur.

⁴Total des recettes, moins les dons et les recettes pétrolières, moins les dépenses totales, moins les paiements d'intérêts et les investissements financés sur ressources extérieures.

⁵Déférence entre les dépenses engagées et les dépenses en espèces.

⁶Y compris les arriérés vérifiés et les arriérés reconnus sur la base des « restes à payer » du tableau du Trésor.

⁷Les arriérés non audités incluent les arriérés dus aux entrepreneurs (décomptes).

Annexe VI. Ancrage de la politique budgétaire au Tchad — vers un cadre budgétaire à moyen terme — synthèse

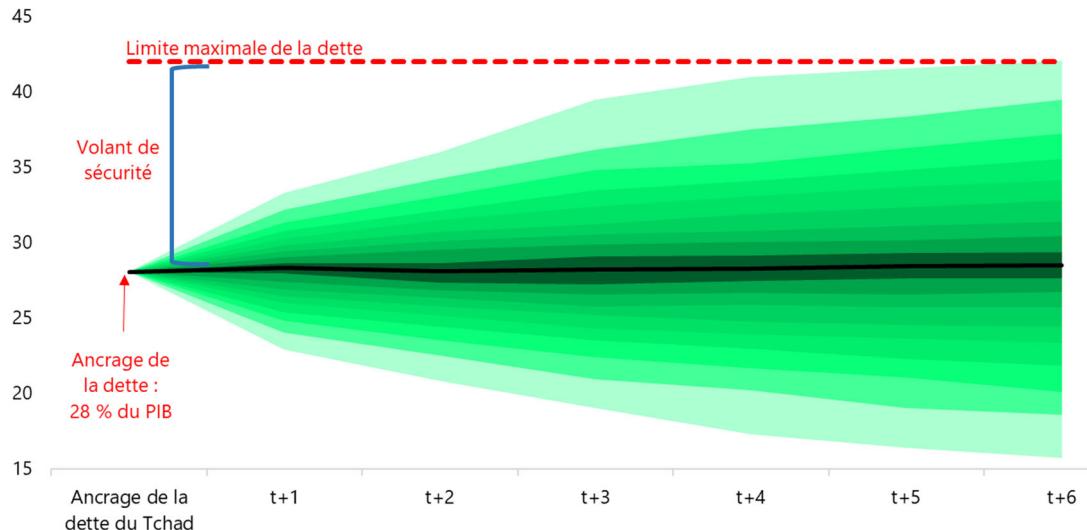
1. La dépendance du Tchad à l'égard d'un secteur pétrolier volatile, conjuguée à une politique budgétaire procyclique ces derniers temps, fait peser un risque sur la croissance et la viabilité des finances publiques. La contribution du secteur pétrolier à la production nationale et aux recettes de l'État est considérable et a été très instable au fil des ans. La politique budgétaire a été étroitement liée aux variations des cours du pétrole, faisant preuve d'une forte corrélation positive entre ces cours et les recettes et dépenses publiques. Toutefois, le fait que l'ajustement budgétaire en période d'effondrement des cours du pétrole ait été plus lent que l'expansion budgétaire en période de forte hausse des cours, a eu des incidences asymétriques sur les soldes budgétaires et a entraîné une augmentation de la dette publique et une diminution des marges de manœuvre budgétaires. Ces politiques procycliques des finances publiques ont conduit à des résultats économiques et de développement sous-optimaux, avec notamment des périodes de forte croissance puis de forte contraction de l'investissement public.

2. Pour remédier à ces problèmes, les services du FMI proposent d'ancrer la dette sur un solide cadre budgétaire à moyen terme. Ce cadre budgétaire proposé vise à stabiliser l'économie et à fournir une assurance contre les chocs économiques. Même si les règles axées sur l'accumulation d'actifs et l'assurance d'un revenu permanent issu des industries extractives sont analytiquement valables et intellectuellement attrayantes, leur mise en œuvre présente un certain nombre de défis, notamment : i) il est souvent politiquement impossible de justifier l'accumulation de considérables actifs financiers dans un contexte où les besoins de développement à court terme sont très prononcés ; ii) il faudrait des estimations fiables de la richesse, mais ces dernières sont très dépendantes des projections volatiles des cours du pétrole et les résultats varieront considérablement en fonction des hypothèses retenues ; et iii) il faudrait normalement une structure institutionnelle plus complexe, avec notamment la possibilité d'un fonds souverain, qui peut être difficile à mettre en place et à gérer dans un contexte de faible capacité et de mauvaise gouvernance. Un ancrage de la dette permet davantage de souplesse dans l'utilisation des recettes pétrolières pour financer les dépenses de développement essentielles tout en atténuant les effets de la volatilité des cours du pétrole, car il encourage à accumuler des réserves budgétaires en périodes de forte hausse des cours et à les utiliser pour assouplir l'orientation budgétaire en périodes de fort repli.

3. Les services du FMI proposent un objectif de dette à moyen terme de 28 % du PIB. Cet objectif de dette proposé est déterminé par un processus en trois étapes : établissement de la limite maximale de la dette, estimation du volant de sécurité requis et calcul de la différence entre la limite maximale et le volant de sécurité pour obtenir l'objectif d'endettement. Conformément aux seuils d'endettement du cadre de viabilité de la dette du FMI pour les pays à faible revenu, la limite maximale de la dette est fixée à 42 % du PIB en valeur nominale, ce qui correspond globalement au seuil de 35 % de la dette publique en VAN pour les pays à faible capacité de crédit. Le volant de sécurité - calibré à partir des chocs antérieurs et de simulations stochastiques des trajectoires futures de la dette - est estimé à 14 % du PIB avec une tolérance au risque de 5 %. En conséquence,

l'objectif proposé pour la dette à moyen terme impliquerait que la dette publique soit inférieure ou égale à 28 % du PIB.

Graphique VI.1 du texte. Tchad : ancrage de la dette et volant de sécurité calibrés
(en pourcentage du PIB)



Source : estimations des services du FMI.

4. Les résultats par rapport à cette proposition d'objectif de dette à moyen terme feraient l'objet d'un suivi, moyennant l'observation de l'endettement net pour permettre une meilleure gestion de l'actif et du passif. Le fait d'axer l'observation sur l'endettement net, autrement dit la différence entre le stock d'actifs financiers liquides et la dette publique brute, permet d'optimiser avec davantage de souplesse la gestion de l'actif et du passif et de renforcer l'efficacité du rôle de cet objectif comme assurance contre les chocs, compte tenu du resserrement des conditions de financement en temps de crise. À partir d'une simulation de chocs liés aux cours du pétrole, les services du FMI recommandent de prévoir une marge de précaution de 5 % du PIB en actifs financiers liquides.

5. Le cadre budgétaire serait mis en œuvre au moyen d'une règle opérationnelle visant un déficit primaire non pétrolier (DPNP) situé entre 4 et 5 % du PIB hors pétrole. Cette règle opérationnelle devrait être fixée à un niveau qui permette à l'endettement net de converger vers le point d'ancrage de 28 % du PIB. Une fois la convergence avec le point d'ancrage établie, le déficit primaire non pétrolier (DPNP) qui permet de stabiliser la dette publique nette au niveau cible à moyen terme est estimé se situer entre -4 et -5 % du PIB non pétrolier.

6. Le Tchad devrait poursuivre ses mesures d'assainissement budgétaire entamées en 2024 pour atteindre cet objectif opérationnel à moyen terme. L'établissement et le respect d'un objectif clair de dette publique peut permettre au pays de lisser les cycles d'expansion et de récession, de progresser vers la viabilité budgétaire à long terme et d'accroître plus efficacement les ressources nécessaires au financement de ses besoins considérables en matière de développement. La fin du processus de transition politique offre l'occasion de mettre en œuvre un solide cadre budgétaire qui concilie prudence des dépenses et accroissement des ressources pour financer le programme d'investissement des nouvelles autorités. La mise en œuvre réussie des mesures d'assainissement budgétaire en 2024 constitue déjà un bon départ dans cette direction et devra impérativement être poursuivie.

7. La mise en œuvre efficace du cadre budgétaire à moyen terme repose sur des réformes structurelles visant à renforcer les institutions fondamentales, dont plusieurs réformes en matière de planification budgétaire, de gestion des risques, de contrôle des dépenses et d'administration des recettes. Pour surmonter les résistances politiques et économiques à ces changements, il est indispensable de comprendre l'économie politique du pays, d'adapter les politiques au contexte, d'assurer le bon enchaînement des mesures stratégiques et de veiller à la transparence de la communication.

Annexe VII. Stratégie de l'action du FMI dans le pays¹

La stratégie du FMI pour le Tchad consiste à promouvoir la stabilité et une croissance économique inclusive. Un « tournant » doit s'imposer pour garantir la réussite, à savoir un moment où les autorités et la société reconnaissent les limites des politiques antérieures et la nécessité de changer. La récente élection présidentielle pourrait être le signe d'un tel tournant, les autorités ayant indiqué vouloir se consacrer davantage à la satisfaction des besoins sociaux. Elles doivent maintenant formuler un programme de mesures et de réformes cohérent dans le cadre de leur plan de développement national et montrer qu'elles continuent d'avancer dans la mise en œuvre d'une politique des finances publiques résiliente. En attendant, l'action du FMI sera axée sur le renforcement des capacités, le dialogue avec les pouvoirs publics, la recherche d'un consensus, la planification de mesures d'urgence et la transition vers un nouveau programme de financement.

A. Présentation du pays

1. Le Tchad, situé au centre-nord de l'Afrique, est limitrophe de six pays et compte environ 18 millions d'habitants issus de divers groupes ethniques. Malgré son riche tissu culturel, il est l'un des pays les plus pauvres et les moins développés au monde, avec plus de 30 % de la population vivant dans la pauvreté absolue. Le Tchad a été accablé par la fragilité, les conflits et la vulnérabilité face au changement climatique. Son économie repose fortement sur le pétrole, qui représente une part considérable de son PIB et de ses exportations. La majeure partie de sa population (environ 70 %) a moins de 24 ans et l'indice de développement humain du Tchad lui confère le classement inquiétant de 189e sur 193 pays.

B. Contexte historique et politique récent

Avant l'indépendance :

2. La région a été le théâtre de puissants empires, notamment le Kanem-Bornu, qui contrôlaient les routes commerciales à travers le Sahara. L'avènement de l'islam au XIe siècle a entraîné un brassage culturel croissant. L'exploration européenne a commencé au 19e siècle, avec la domination par la suite de la France et de son régime colonial, façonnant ainsi le paysage socio-politique.

Après l'indépendance :

3. Depuis son accession à l'indépendance en 1960, le Tchad a connu de nombreuses périodes de guerre civile, de coups d'État et de régimes autoritaires. Après la mort en 2021 du président de longue date, Idriss Déby, une transition de 18 mois vers la démocratie a été annoncée, et son fils, le général Mahamat Déby, a été nommé président de transition par un conseil militaire. Après une prolongation de 18 mois supplémentaires de cette période de transition, des élections présidentielles ont eu lieu en mai 2024, remportées par le président de transition Déby, avec des

¹ Il s'agit d'une synthèse de la CES élaborée conformément à la stratégie du FMI relative aux États fragiles et touchés par un conflit, approuvée par son Conseil d'administration.

résultats contestés par le chef de l'opposition arrivé second, Succès Masra. Les élections législatives et locales prévues en décembre 2024 marqueront la fin de la période de transition.

C. Principaux facteurs de fragilité et de conflit

- *Structures politiques* : la centralisation du pouvoir, les réseaux de népotisme et la dépendance à l'égard du pétrole entravent les réformes et la stabilité.
- *Fossé ethnique* : les différences ethniques et religieuses entre le Nord et le Sud posent des problèmes d'unité nationale et de consensus politique.
- *Écart entre zones urbaines et rurales* : de grandes disparités existent entre les populations urbaines et rurales en matière d'accès aux ressources et aux services.
- *Défis du changement climatique* : le changement climatique, les inondations, les sécheresses et le rétrécissement du lac Tchad exacerbent la vulnérabilité économique et les conflits.
- *Conflits entre agriculteurs et éleveurs* : la concurrence pour les terres et les ressources en eau, ainsi que la croissance démographique, alimentent les conflits entre les factions de la population rurale.
- *Problèmes de sécurité* : l'instabilité régionale due aux conflits au Soudan, en Libye et dans d'autres pays voisins pèse sur les ressources.

D. Obstacles à la mise en œuvre des réformes

4. Pendant la période de transition, les autorités ont surtout veillé à maintenir la stabilité plutôt qu'à mettre en œuvre d'ambitieuses réformes, qui auraient pu s'avérer impopulaires.

Les tensions ethniques et régionales compliquent encore davantage l'obtention d'un consensus sur les changements à opérer par les pouvoirs publics, et les problèmes de capacité (notamment la forte rotation du personnel et la faiblesse des infrastructures) empêchent d'aller de l'avant.

E. Mesures et calendrier recommandés

5. Pour garantir un développement durable, les réformes doivent être menées au niveau local. Les priorités immédiates sont notamment l'assainissement budgétaire, les politiques du secteur financier et l'amélioration de la gouvernance, tandis que les réformes à moyen et long terme devraient être axés sur le développement du capital humain, la résilience climatique et la croissance du secteur privé. Le FMI devrait continuer d'apporter une assistance technique, de renforcer les capacités et d'assurer un dialogue avec les autorités tchadiennes pour favoriser ces réformes. Les entretiens imminents relatifs à la demande d'un programme de financement appuyé par le FMI offrent l'occasion d'approfondir le dialogue avec les autorités et de faire avancer leurs priorités. La collaboration avec les partenaires internationaux, notamment la Banque mondiale, la BAD et les ONG, est essentielle pour assurer la mise en œuvre des réformes.

F. Risques

6. Les risques à court terme concernent notamment l'instabilité politique, les problèmes de sécurité, les questions de gouvernance, les chocs économiques, les contraintes de capacité et l'agitation sociale. Les risques à moyen et long terme englobent les défis posés par la diversification économique, le développement du capital humain, les craintes liées au climat et les conflits en cours. Le cycle observé des relations entre le Tchad et le FMI met en évidence des risques au niveau de l'action du FMI.

G. Conclusion

7. **Les mesures de réforme au Tchad ne peuvent être imposées de l'extérieur. La réussite de l'action du FMI dépendra d'un programme clair des pouvoirs publics et d'un consensus au niveau local.** Le FMI devrait poursuivre ses efforts de renforcement des capacités, assurer le suivi de l'avancée des mesures et apporter une assistance technique, tout en incitant les autorités à finaliser un programme cohérent de mesures et de réformes dans le cadre de leur plan de développement national et à continuer d'avancer dans la mise en œuvre d'une politique des finances publiques résiliente. Les entretiens à venir sur un programme de financement du FMI pourraient servir utilement de cadre pour le dialogue avec les autorités.

Annexe VIII. Stratégie de développement des capacités

A. Contexte et bilan

1. La stratégie de développement des capacités du FMI s'aligne sur les nouvelles priorités des autorités. Peu après son élection en mai 2024, le président Mahamat Déby a annoncé vouloir mettre l'accent sur la promotion du développement socio-économique, l'amélioration de la gouvernance et le renforcement de l'environnement des affaires. Même si les autorités ont récemment progressé dans l'accroissement des recettes non pétrolières et la maîtrise des dépenses non prioritaires, elles doivent absolument redoubler d'efforts pour créer un espace budgétaire durable, indispensable à la réalisation de ce programme ambitieux, tout en reconstituant des marges de manœuvre budgétaires. La stratégie de développement des capacités du FMI vise à soutenir les autorités dans ces efforts et, en ce sens, donne la priorité à l'assistance technique destinée à améliorer la gestion des finances publiques (GFP), l'administration des recettes, les statistiques nationales, le contrôle des dépenses ainsi que la gestion de la dette.

2. Malgré un certain nombre de difficultés de mise en œuvre, l'assistance technique apportée au Tchad ces dernières années a permis d'avancer dans de nombreux domaines. Dans le domaine de la GFP et de l'administration des recettes, deux experts à long terme apportent une assistance technique au niveau local, et de nouveaux experts à long terme en administration fiscale ont été récemment nommés pour accompagner la transformation numérique de l'administration, la gestion des risques fiscaux et le traitement des risques liés à la fragilité dans les pays d'AFRITAC Centre. Les missions d'assistance technique du siège et d'AFRITAC Centre ont apporté leur soutien dans de nombreux domaines, notamment les subventions énergétiques, la masse salariale, la politique fiscale, les prévisions de recettes pétrolières, les comptes nationaux, les statistiques des finances publiques, la gestion de la dette, les évaluations PIMA et C-PIMA de l'investissement public (voir tableau IX.1 du texte, ci-dessous). Parmi les résultats, il convient d'indiquer notamment le rétablissement d'une Cour des comptes indépendante, la mise en place d'un comité mixte impôts-douanes et la production régulière de prévisions et de scénarios de la dette publique au moyen d'un outil de dynamique de l'endettement public fourni par l'assistance technique de l'Institut du FMI pour le développement des capacités. En outre, de considérables progrès ont été enregistrés dans les domaines des statistiques nationales et du secteur extérieur, avec l'appui des missions d'AFRITAC Centre et du département des statistiques du FMI. À titre d'exemple, l'actualisation de l'année de référence du PIB à 2017 a été achevée pour les données des années 2005 à 2022 et l'année de référence de l'IPC a été réactualisée à 2019. En ce qui concerne le secteur extérieur, l'assistance technique du FMI a aidé à résoudre les considérables écarts qui existaient entre les chiffres de la BEAC et ceux de l'INSEED, et dans les prochains mois, des données unifiées de la balance des paiements pour la période 2018-2022 devraient être publiées. Toutefois, la mise en œuvre d'un certain nombre de recommandations de l'assistance technique a pris du retard, ce qui traduit la capacité d'absorption limitée, des problèmes de coordination entre départements et une forte rotation du personnel de la fonction publique.

B. Stratégie de développement des capacités

3. Conformément aux objectifs stratégiques des autorités et aux recommandations du FMI, la stratégie de développement des capacités est axée en priorité sur les domaines suivants : GFP, administration des recettes, statistiques, maîtrise des dépenses et gestion de la dette. La GFP est un thème central du développement des capacités pour le Tchad, dans la mesure où l'une des principales recommandations de politique publique du FMI consiste à privilégier et garantir l'efficacité et la transparence des dépenses publiques. Comme le montre en détails le tableau IX.1 du texte, le FMI continuera de soutenir les efforts de mise en œuvre de la stratégie de réforme de la GFP 2022-2027 (SRFP). Les mesures visant à rationaliser les dépenses non prioritaires, notamment les subventions aux carburants, la masse salariale et les procédures de dépenses d'urgence, seront également essentielles pour garantir l'efficacité des dépenses publiques. L'accroissement des recettes non pétrolières par le renforcement de l'administration des recettes sera également crucial pour améliorer la résilience du Tchad face aux chocs, soutenant ainsi les objectifs stratégiques des nouvelles autorités. En outre, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) seront fondamentales pour accroître les financements concessionnels, augmenter le taux de décaissement des fonds provenant des projets alloués par les partenaires internationaux et, en fin de compte, assurer la viabilité de la dette. Enfin, l'assistance technique du département des statistiques du FMI est indispensable pour renforcer les capacités des autorités à analyser l'évolution macroéconomique et à produire des statistiques nationales fiables qui serviront de base à une planification précise des politiques publiques.

4. Outre ces priorités, la stratégie de renforcement des capacités comprend des domaines fondamentaux à privilégier à moyen terme : la gouvernance et la lutte contre la corruption, l'intégration du changement climatique, la coordination des politiques régionales et la diversification économique. Les activités de développement des capacités visant à favoriser l'amélioration des dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et l'efficacité des organismes de réglementation et de surveillance seront fondamentales pour assurer une plus grande responsabilité et limiter les pertes. En outre, il convient de développer les capacités qui permettront d'intégrer les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans l'élaboration des politiques publiques et de redoubler d'efforts en matière de gestion des finances publiques liée au climat. Pour faire progresser l'intégration régionale, le FMI prévoit d'assurer le développement des capacités de mise en œuvre du cadre de stratégie régionale des autorités de la CEMAC. Enfin, l'élaboration des politiques publiques devrait être davantage soutenue pour promouvoir la diversification économique et la croissance du secteur privé. Les priorités à cet égard consistent notamment à améliorer l'environnement des affaires, l'accès au financement et le développement des infrastructures.

C. Principaux risques et atténuation

5. Pour maximiser l'impact des activités d'assistance technique, il convient de tenir compte des capacités d'absorption locales, des demandes des autorités et des synergies avec les partenaires de développement. Dans la mesure où les activités de développement des capacités sont largement disponibles auprès du FMI et d'autres partenaires de développement, la capacité d'absorption limitée des autorités pourrait être mise à rude épreuve et ainsi empêcher une bonne appropriation. Il en résulte un risque prononcé de retard dans la mise en œuvre des recommandations d'assistance technique. En conséquence, la planification des activités de développement des capacités doit correspondre étroitement à la demande des autorités et les engagements doivent faire l'objet d'un suivi permanent. Compte tenu de la forte rotation des agents de la fonction publique, le soutien d'experts à long terme basés sur le terrain a été un facteur d'atténuation qui a contribué au transfert de connaissances. En outre, la coopération avec des partenaires de développement tels que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement et l'Union européenne est cruciale, à la fois pour assurer un bon alignement des contenus et des calendriers de mise en œuvre et pour éviter les redondances. Enfin, l'évaluation continue des interventions de développement des capacités devrait être maintenue afin de réviser et d'ajuster les projets en permanence.

Tableau VIII.1. Tchad : priorités de développement des capacités

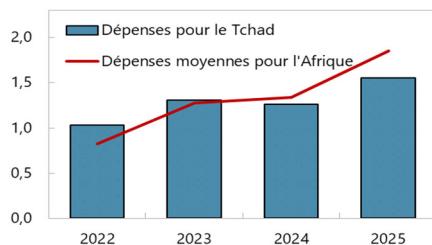
Priorités stratégiques	Bilan et objectifs	Principaux indicateurs des projets
Gestion des finances publiques	<p>Actions : la mise en œuvre de la stratégie de réforme de la GFP 2022-2027 (SRFP), la mise en place du compte unique du Trésor (CUT) et le déploiement et l'extension du système informatisé de gestion des finances publiques (SIGFIP) sont en cours, moyennant des retards qui traduisent des problèmes de coordination et une capacité d'absorption limitée. Les évaluations de l'investissement public PIMA et C-PIMA ont été réalisées en 2022, et les recommandations ont été adoptées avec lenteur, en partie en raison de problèmes de coordination entre les départements. Une mission de suivi de la budgétisation climatique a été effectuée récemment. Le recours aux procédures de dépenses avant ordonnancement (DAO) a récemment diminué, grâce aux contraintes mises en place par un décret présidentiel en novembre 2023. Un autre résultat a été le rétablissement récemment d'une Cour des comptes indépendante. Une législation visant à réglementer la gouvernance et la surveillance des entreprises publiques a récemment été adoptée par le Parlement.</p>	<i>Projets en phase d'exécution : 8</i> <i>Budget total (millions de dollars) : 2,4</i> <i>Prestataires : AFRITAC</i> Centre, département des finances publiques du FMI.
	<p>À terme : il convient d'apporter une assistance technique supplémentaire pour renforcer la capacité des autorités à mettre en œuvre leur stratégie de gestion des finances publiques et à créer un compte unique du Trésor, ainsi que pour améliorer la transparence en renforçant les rapports financiers et les pratiques d'audit. Un autre objectif est de mettre en œuvre la nouvelle législation sur la gouvernance et la surveillance budgétaire des entreprises publiques.</p>	
Administration des recettes	<p>Actions : les projets actuels sont axés sur l'accroissement des recettes fiscales, avec des résultats enregistrés dans la transformation numérique des procédures fiscales, notamment le lancement d'une plateforme pour le paiement électronique des taxes douanières en février 2024 et de la facturation/déclaration électronique de TVA depuis juillet 2024. Les bureaux de douane tchadiens ont progressivement mis à jour leur système de gestion, passant de SYDONIA++ à SYDONIA Monde, qui est maintenant utilisé par plus de 90 % des bureaux de douane. Un comité mixte impôts-douanes a été mis en place pour favoriser l'échange de données et mettre en œuvre des stratégies communes. En outre, l'interconnexion informatique entre les systèmes d'information douaniers du Tchad et du Cameroun pour gérer conjointement les opérations de transit douanier est en cours d'élaboration. Un projet du Partenariat mondial pour les finances publiques (GPFP) relatif à l'administration des recettes a démarré en février 2024.</p>	<i>Projets en phase d'exécution : 4</i> <i>Budget total (millions de dollars) : 2,3</i> <i>Prestataires : AFRITAC</i> Centre, département des finances publiques du FMI.
	<p>À terme : les mesures visant à accroître les recettes fiscales et à élargir la base d'imposition, notamment le renforcement des contrôles fiscaux, devraient se poursuivre, soutenues par l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des ressources humaines des administrations fiscales. L'application des lois fiscales et douanières améliorera le respect de la législation par les contribuables et permettra de renforcer le contrôle des exonérations. La poursuite de la modernisation des systèmes informatiques de l'administration et l'expansion des outils numériques dans toutes les perceptions locales permettront d'accroître le recouvrement des impôts. Ces mesures seront favorisées dans le cadre du projet GPFP.</p>	

	Actions : malgré un certain nombre d'améliorations enregistrées en ce qui concerne la révision des prix des carburants et du diesel, la mise en œuvre des recommandations de l'assistance technique relatives à la fixation des prix des produits énergétiques sur le marché et à la maîtrise de la masse salariale a pris du retard.	<i>Projets en phase d'exécution : 2 Budget total (millions de dollars) : 0,3 Prestataires : AFRITAC Centre, département des finances publiques du FMI.</i>
Maîtrise des dépenses	À terme : les mesures visant à contenir la masse salariale et les procédures de dépenses avant ordonnancement doivent être poursuivies. Il convient de mieux comprendre l'ampleur des subventions énergétiques et d'établir un plan visant à supprimer progressivement les subventions inefficaces et coûteuses et à améliorer l'efficacité de la production d'électricité en favorisant les énergies renouvelables.	<i>Projets en phase d'exécution : 2 Budget total (millions de dollars) : 0,3 Prestataires : AFRITAC Centre, département des finances publiques du FMI.</i>
Gestion de la dette	Actions : de considérables progrès ont été enregistrés dans le développement des marchés des titres d'État. La production de prévisions et de scénarios de la dette publique au moyen d'un outil de dynamique d'endettement public a été mise en place avec l'aide de l'Institut pour le développement des capacités. L'assistance technique pour élaborer et mettre en œuvre la stratégie de la dette à moyen terme (SDMT) est en cours. À terme : une mission AFRITAC couvrira, entre autres, la gestion de la dette du point de vue de la gestion de la trésorerie en coordination avec la BAD. Ce sujet fait également partie de la stratégie de réforme des finances publiques (SRFP) adoptée en 2022 et il est prévu d'élaborer une feuille de route avec des étapes précises de mise en œuvre pour moderniser le système de gestion de la dette. En outre, le système de gestion de la dette (SYGADE, mis au point avec les Nations unies) doit être pleinement efficace et adapté à l'utilisation par les services concernés. À terme, son raccordement au système SIGFIP assurera un bon flux d'informations entre les équipes du budget, de la trésorerie et de la gestion de la dette afin d'améliorer les paiements du service de la dette, en particulier en ce qui concerne son calendrier.	<i>Projets en phase d'exécution : 2 Budget total (millions de dollars) : 0,3 Prestataires : AFRITAC Centre, département des marchés monétaires et de capitaux et département des finances publiques du FMI.</i>
Statistiques	Actions : plusieurs projets sont en cours d'exécution dans le but de renforcer l'établissement et la diffusion des statistiques du secteur extérieur et des comptes nationaux. Les données du PIB ont fait l'objet d'une réactualisation de l'année de référence à 2017 pour les données de 2017 à 2022, tandis que celles de l'IPC ont été réactualisée à 2019, et présentent une liste plus longue de produits et une plus vaste couverture géographique. Pour les données du secteur extérieur, l'assistance technique du FMI a permis de résoudre les considérables écarts qui existaient entre les chiffres de la BEAC et ceux de l'INSEED, en particulier en ce qui concerne les exportations du secteur de l'élevage. À terme : il conviendrait de continuer de renforcer la capacité des autorités tchadiennes à analyser les évolutions macroéconomiques et à produire des prévisions fiables. La qualité et l'actualité des données relatives aux comptes nationaux, aux finances publiques et à la balance des paiements seront encore améliorées avec l'aide de l'assistance technique. Les étapes prévues consistent notamment à produire de chiffres trimestriels du PIB et à publier des données unifiées de la balance des paiements pour la période 2018-2022, qui devraient être publiée dans les mois à venir. Un projet d'assistance technique est également en cours pour renforcer l'établissement et la diffusion des statistiques sur la position extérieure globale.	<i>Projets en phase d'exécution : 8 Budget total (millions de dollars) : 1,4 Prestataires : AFRITAC Centre, institut pour le développement des capacités et département des statistiques du FMI.</i>
<p>Note : les principaux indicateurs des projets sont des calculs effectués par les services du FMI à partir des projets au stade « exécution » dans la feuille de route de développement des capacités en date de septembre 2024.</p>		

Graphique VIII.1. Tchad : aperçu du développement des capacités (DC)

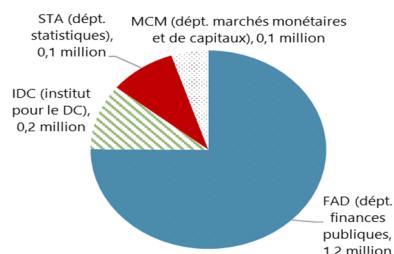
Les dépenses réelles de DC en faveur du Tchad sont conformes à la moyenne pour l'Afrique ; les dépenses prévues pour l'exercice 2025 sont légèrement inférieures ...

Dépenses de DC pour un seul pays, 2022–25
(millions de dollars)



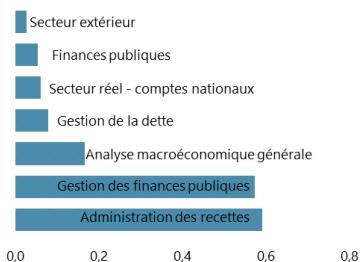
Le département des finances publiques du FMI fournit la majeure partie du DC par le biais de dépenses prévues...

Dépenses de DC par département prestataire, exercice 2025
(millions de dollars)



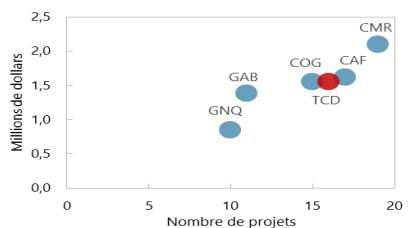
L'administration des recettes est le domaine d'activités pour lequel les dépenses prévues sont les plus élevées ...

Dépenses de DC par domaine, exercice 2025
(Million USD)



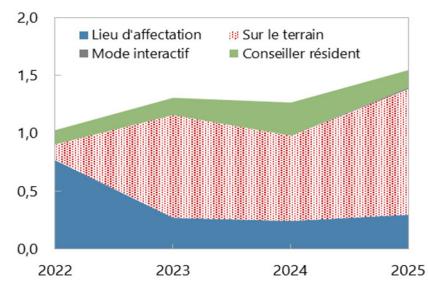
... mais les dépenses et le nombre de projets pour l'exercice 2025 correspondent globalement à la moyenne de la CEMAC.

Dépenses et nombre de projets de DC dans les pays de la CEMAC, exercice 2025
(millions de dollars et nombre)



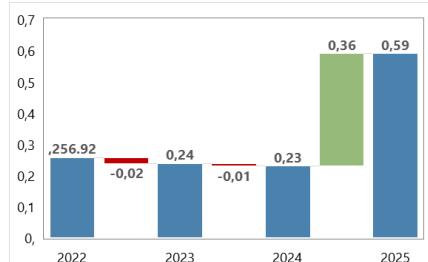
... et la majorité de l'assistance technique post-Covid a été fournie sur le terrain.

Dépenses de DC par mode de prestation, exercices 2022–25
(millions de dollars)



... car elle a bénéficié d'une forte augmentation au budget de l'exercice 2025.

Dépenses de DC en matière d'administration des recettes, exercices 2022–25
(Million USD)



Source : calculs des services du FMI à partir des données de la feuille de route de développement des capacités (CDMAP).

Note : les années correspondent aux exercices budgétaires. Les données relatives aux exercices 2022 à 2024 sont des données réelles ; celles relatives à l'exercice 25 reposent sur les activités planifiées dans la feuille de route de développement des capacités en octobre 2024. Seuls les projets aux stades « approbation », « exécution » et « achevé » sont inclus. Les dépenses moyennes correspondent à toutes les dépenses pour un seul pays d'Afrique divisées par 45. Le travail sur le lieu d'affectation correspond à la préparation et l'apport de soutien au DC sans déplacement.

Annexe IX. Questions relatives aux données

Tableau IX.1. Tchad : note d'évaluation de l'adéquation des données ^{1/}							
C							
Résultats du questionnaire 2/							
Évaluation	Comptes nationaux	Prix	Statistiques des finances publiques	Statistiques du secteur extérieur	Statistiques monétaires et financières	Cohérence intersectorielle	Note médiane
	B	B	C	D	B	C	C
Résultats détaillés du questionnaire							
Caractéristiques relatives à la qualité des données							
Couverture	B	B	C	D	B		
Granularité 3/	B		C	D	B		
			B		B		
Cohérence			C	D			C
Fréquence et actualité	B	B	C	D	B		
Note : lorsque le questionnaire ne comporte pas de question sur une dimension particulière de la qualité des données dans un domaine, la cellule correspondante est vide.							
1/ L'évaluation globale de l'adéquation des données repose sur l'évaluation par les services du FMI de l'adéquation des données du pays pour mener des analyses et formuler des conseils stratégiques, et tient compte des caractéristiques particulières du pays.							
2/ L'évaluation globale du questionnaire et les évaluations des différents domaines présentées sur la carte thermique reposent sur un questionnaire et un système de notation normalisés (voir <i>Revue du cadre d'évaluation de l'adéquation des données pour la surveillance par le FMI</i> , janvier 2024, appendice I).							
3/ La cellule supérieure de la « granularité » des statistiques des finances publiques montre l'évaluation par les services du FMI du niveau de détail des données relatives aux opérations gouvernementales, tandis que la cellule inférieure présente l'évaluation des statistiques de la dette publique. La cellule supérieure de la « granularité » des statistiques monétaires et financières montre l'évaluation par les services du FMI du niveau de détail des données des statistiques monétaires et financières communiquées, tandis que la cellule inférieure présente l'évaluation relative aux indicateurs de solidité financière.							
A	Les données communiquées au FMI sont adéquates aux fins de surveillance.						
B	Les données communiquées au FMI présentent un certain nombre de lacunes mais sont adéquates aux fins de surveillance.						
C	Les données communiquées au FMI présentent un certain nombre de lacunes qui entravent légèrement la surveillance.						
D	Les données communiquées au FMI présentent de graves lacunes qui entravent considérablement la surveillance.						
Justification de l'évaluation par les services du FMI. Les insuffisances des données, en particulier celles relatives à la balance des paiements, remettent partiellement en cause la capacité des services à effectuer une analyse approfondie des évolutions et des risques macroéconomiques et financiers.							

Tableau IV.1. Tchad : note d'évaluation de l'adéquation des données (suite et fin)

Changements depuis les dernières consultations au titre de l'article IV.

Sur le plan général : la capacité à communiquer des données s'est détériorée, passant d'une évaluation précédente de B à une évaluation globale de C.

Statistiques nationales : l'année de référence des comptes nationaux a été actualisée à 2017.

L'actualisation de l'année de référence de l'IPC à 2019 a nécessité plusieurs itérations pour corriger les incohérences.

Données budgétaires : des améliorations ont été apportées à un certain nombre d'insuffisances de données précédemment identifiées, en particulier en ce qui concerne les statistiques des recettes et des dépenses et la préparation du TOFE. La plupart des données, notamment celles du TOFE, ne sont toutefois communiquées aux services du FMI que pendant les missions et nécessitent souvent des discussions de suivi pour garantir leur cohérence.

Statistiques monétaires : les mêmes lacunes que celles de l'évaluation précédente persistent, avec des retards considérables dans la préparation de ces données.

Balance des paiements : les données les plus récentes publiées sur la balance des paiements du Tchad datent de 2018, les données de 2013 à 2018 étant toujours considérées comme préliminaires. En outre, les données commerciales de la balance des paiements de la BEAC (importations et exportations) diffèrent considérablement des chiffres officiels du PIB fournis par l'office national des statistiques. Les autorités ont indiqué que toutes les données commerciales (à partir de 2005) seront révisées pour améliorer la cohérence, avec l'aide de l'assistance technique du FMI.

Actions correctrices et priorités en matière de développement des capacités.

Les autorités devraient rapidement mettre en œuvre les recommandations de la récente mission d'assistance technique du FMI sur les données extérieures, ce qui les aidera à résoudre les écarts entre les données commerciales de la BEAC et celles de l'office national des statistiques.

Les services du FMI discutent régulièrement des questions relatives aux données avec les autorités au cours de leurs missions et se coordonnent avec elles pour identifier les priorités de développement des capacités en la matière. Il importe d'améliorer la mise en œuvre des recommandations existantes, notamment en ce qui concerne les comptes nationaux et les statistiques de la balance des paiements.

Utilisation de données et/ou d'estimations différentes des statistiques officielles dans le cadre des consultations au titre de l'article IV.

Pour améliorer nos estimations du compte financier, nous utilisons les données et les projections d'une grande compagnie pétrolière étrangère relatives à ses investissements au Tchad, ce qui nous permet d'estimer les investissements directs étrangers avec une plus grande précision.

Les estimations des données relatives au changement climatique, aux inégalités de revenu et de genre, et à la transformation numérique sont fournies par d'autres institutions, notamment la Banque mondiale.

Autres lacunes dans les données.

D'importantes lacunes subsistent dans un certain nombre de domaines, notamment le changement climatique et les inégalités de revenu et de genre.

Tableau IX.2. Tchad : initiative de normalisation des données

Le Tchad participe au système général amélioré de diffusion des données (SGDD-a) et publie les données sur sa page nationale de synthèse des données depuis juillet 2022.

Tableau IX.3. Tchad : indicateurs courants nécessaires à la surveillance
(à compter de novembre 2024)

	Communication des données au FMI				Publication au titre des initiatives de normalisation des données par le biais de la page nationale de synthèse des données			
	Date d'observation la plus récente	Date reçue	Fréquence des données ⁸	Fréquence de la communication ⁸	Fréquence attendue ^{8,9}	Tchad ¹⁰	Actualité des données attendue ^{8,9}	Tchad ¹⁰
Taux de change					J	J	...	J
Avoirs et engagements en réserves de change des autorités monétaires ¹	Juill-24	Oct-24	M	M	M	M	1M	1M
Monnaie de réserve/de base		Oct-24	M	M	M	M	2M	1M
Monnaie au sens large		Oct-24	M	M	M	M	1T	1M
Bilan de la banque centrale	Juill-24	Oct-24	M	T	M	M	2M	1M
Bilan consolidé du système bancaire	Juill-24	Oct-24	M	T	M	M	1T	1T
Taux d'intérêt ²					M	Q	...	1T
Indice des prix à la consommation	Août-24	Oct-24	M	M	M	M	2M	1M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ —des administrations publiques ^{4,5}	NA	NA	NA	NA	A	...	3T	...
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ —de l'administration centrale	Juill-24	Oct-24	T	T	T	T	1T	1T
Encours de la dette de l'administration centrale et de la dette garantie par l'administration centrale ⁶	2023	Févr-24	A	T	T	T	2T	1T
Solde du compte courant extérieur ⁷	2017	Juin-23	A	A	T	T	1T	1T
Exportations et importations de biens et services ⁷	2017	Août-23	A	A	M	A	12H	2T
PIB/PNB	Déc-22	Oct-24	A	A	T	A	1T	A
Dette extérieure brute	2023	Févr-24	A	T	T	T	2T	1T
Position extérieure globale	NA	NA	NA	NA	A	...	3T	...

¹ Comprend les actifs de réserve gagés ou autrement gênés, ainsi que les positions nettes sur les produits dérivés.

² Taux à la fois basés sur le marché et déterminés officiellement, notamment taux d'actualisation, taux du marché monétaire, taux des bons, billets et obligations du Trésor.

³ Financement extérieur, bancaire national et non bancaire national.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires, fonds extrabudgétaires et fonds de sécurité sociale) et des administrations régionales et locales.

⁵ Les données relatives à l'administration centrale sont déclarées comme indiqué dans la ligne ci-dessous. Les données relatives aux administrations régionales et locales n'ont jamais été communiquées en raison de contraintes de capacité. Les autorités devraient solliciter une assistance technique pour y remédier.

⁶ Dont la composition des devises et des échéances.

⁷ Les données devraient être communiquées chaque année, mais en raison de contraintes de capacité, elles n'ont pas été communiquées régulièrement. Ce problème devrait être résolu en 2025 grâce à l'assistance technique du FMI.

⁸ Fréquence et actualité des données : (« J ») journalière ; (« H ») hebdomadaire ou avec un décalage d'une semaine maximum après la date de référence ; (« M ») mensuelle ou avec un décalage d'un mois maximum après la date de référence ; (« T ») trimestrielle ou avec un décalage d'un trimestre maximum après la date de référence ; (« A ») annuelle ; (« S ») semestrielle ; (« I ») irrégulière ; (« NA ») non disponible ou non applicable ; et (« APT ») au plus tard.

⁹ La fréquence des données et la ponctualité des rapports sont encouragées dans le cadre du SGDD-a et la fréquence des données et la ponctualité des rapports sont exigées dans le cadre de la NSDD et de la SNDD Plus. Les options de flexibilité ou les plans de transition utilisés au titre de la NSDD ou de la SNDD Plus ne sont pas pris en compte. Pour les pays qui ne participent pas aux initiatives de normes de données du FMI, la fréquence et l'actualité des données requises au titre de la NSDD sont présentées pour la Nouvelle Zélande, et la fréquence et l'actualité des données encouragées au titre du SGDD-a sont présentées pour l'Érythrée, Nauru, le Sud Soudan et le

¹⁰ Basé sur les informations du Résumé de l'observation pour les participants à la NSDD et à la NSDD Plus, et du Résumé des pratiques de diffusion pour les participants au SGDD-a, disponibles sur le tableau d'affichage des normes de diffusion du FMI (<https://dsbb.imf.org/>). Pour les pays qui ne participent pas aux initiatives de normalisation des données, ainsi que pour ceux qui disposent d'une page nationale de synthèse des données, les entrées sont indiquées par « ... ».



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

TCHAD

Le 21 novembre 2024

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2024 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Approuvée par
Vitaliy Kramarenko
et Fabian Valencia
(FMI) ;
Abebe Adugna et
Manuela Francisco
(IDA)

Établie par les services du Fonds monétaire international
(FMI) et de l'Association internationale de
développement (IDA).

Analyse de viabilité de la dette réalisée conjointement par la Banque mondiale et le FMI

Risque de surendettement extérieur	Élevé
Risque global de surendettement	Élevé
Niveau de détail de la notation du risque	Viable
Élement d'appréciation	Oui

Malgré des améliorations sensibles, le Tchad continue d'être évalué comme présentant un risque élevé de surendettement extérieur et global. L'incertitude entourant la dynamique de la dette à moyen et long terme a donné lieu à l'application d'un élément d'appréciation¹.

La mise en œuvre du traitement de la dette dans le cadre commun du G20 et les remboursements accélérés du principal créancier privé de l'État ont considérablement diminué le service de la dette à court terme et atténué le risque de surendettement. Toutefois, le passage du critère de la monnaie de libellé à celui de la résidence pour classer les seuls emprunts dans le périmètre de la dette a mécaniquement augmenté l'encours et le service de la dette extérieure, ce qui entraîne un dépassement du seuil de 14 % pour le ratio service de la dette/recettes en 2024.

¹ Le Tchad est classé parmi les pays présentant une capacité d'endettement jugée faible, avec un score de 2,34 à l'indicateur composite selon les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2024 et l'EGIP de juin 2024.

Dans le scénario de référence, qui s'appuie sur la poursuite de la mise en œuvre des réformes, les signaux mécaniques laissent apparaître un risque modéré de surendettement. À moyen et long terme, la dette devrait rester viable et une transition est attendue vers un risque modéré de surendettement sous l'effet de la mise en œuvre des réformes et de la dissipation des incertitudes liées à la situation.

Pour préserver la viabilité de la dette et promouvoir l'accélération du développement, il est nécessaire de maîtriser les dépenses publiques, d'améliorer la mobilisation des recettes et de trouver de nouvelles sources de financement extérieur à des conditions concessionnelles. En revanche, dans un scénario défavorable sans réformes et sans rééquilibrage des finances publiques, les dérapages budgétaires projetés, comparables à l'orientation de la politique budgétaire de 2023, pourraient entraîner une résurgence de l'accumulation de dette en 2025, peut-être à des conditions non concessionnelles pour la dette extérieure. Dans ce scénario, l'ensemble des indicateurs de la charge de la dette publique et de la dette extérieure augmenteraient considérablement au-dessus de leurs seuils à partir de 2027, ce qui mettrait en péril la viabilité de la dette. L'importante divergence des trajectoires de la dette dans les deux scénarios pris en compte dans l'analyse a donné lieu à l'application d'un élément d'appréciation qui aboutit au maintien d'un risque élevé de surendettement. L'adoption par le parlement d'une loi de finances 2025 et le maintien d'une certaine prudence sur le plan budgétaire réduiraient considérablement l'incertitude entourant les projections de référence et pourraient conduire les services du FMI à juger le risque de surendettement modéré lors de la prochaine revue.

PERIMETRE DE LA DETTE

1. Le périmètre de la dette publique comprend la dette de l'administration centrale, ainsi que la dette extérieure garantie par l'État due par la compagnie pétrolière nationale, la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT). Pratiquement aucune des entités du secteur public (y compris les autres entreprises publiques) n'a accès au financement extérieur. La seule à y avoir accès est la Société de Raffinage de N'Djaména (SRN), qui a deux prêts en cours auprès de CNPC Finance et d'EXIM Bank China. La SRN est une société dans laquelle l'État est actionnaire minoritaire (40 %) et qui est gérée indépendamment de ce dernier. Contrairement aux dernières AVD, dans lesquelles la dette extérieure était définie selon sa monnaie de libellé, la présente AVD classe la dette extérieure selon le critère de la résidence pour les seuls emprunts, conformément aux meilleures pratiques du cadre de viabilité de la dette². Par conséquent, les emprunts libellés en francs CFA auprès de la banque régionale de développement (BDEAC)³ et de créanciers bilatéraux de l'union monétaire

² Voir la Note d'orientation de 2018 sur le cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu établi par la Banque mondiale et le FMI.

³ La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) est la banque de développement de la région de la CEMAC. La BEAC en est la principale actionnaire (33,43 %). Les pays de la CEMAC, y compris le Tchad, sont actionnaires à parts égales (8,48 % chacun). L'ensemble des titres d'État, même lorsqu'ils sont détenus par des non-résidents sur le marché régional, sont classés dans la dette intérieure en raison de l'insuffisance des données

(continued)

(Cameroun, Guinée équatoriale et République du Congo) sont désormais comptabilisés dans la dette extérieure. La dette due à l'Angola, qui est remboursée en nature⁴, est également comptabilisée dans la dette extérieure.

2. Le test de résistance relatif aux passifs conditionnels tient compte des vulnérabilités associées à la dette non garantie des entreprises publiques ainsi qu'aux engagements budgétaires conditionnels associés à la recapitalisation du secteur financier (tableau 1 du texte). Les passifs conditionnels liés aux marchés financiers sont établis à 5 % du PIB, ce qui représente le coût moyen d'une crise financière pour l'État dans un pays à faible revenu depuis 1980. Le volume des passifs conditionnels pour la dette des entreprises publiques est établi à 5,5 %. Il correspond aux passifs de la SRN, de la Société Nationale d'Électricité (SNE) et de la Société Nationale de Ciment (SONACIM), d'après les résultats du recensement des entreprises publiques de 2017 mené avec l'appui de la Banque mondiale.

Tableau 1 du texte. Tchad : périmètre de la dette du secteur public et conception des tests de résistance sur les passifs conditionnels

Couverture des données sur la dette publique		Périmètre
Sous-secteurs du secteur public		
1 Administration centrale		X
2 Administrations d'États fédérés et locales		
3 Autres éléments des administrations publiques		
4 dont : administrations de sécurité sociale		
5 Fonds extrabudgétaires (FEB)		
6 Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publiques)	X	
7 Banque centrale (emprunts effectués au nom de l'État)	X	
8 Dette non garantie des entreprises publiques		
Couverture des données sur la dette publique et ampleur du choc retenu pour le test de résistance adapté aux passifs conditionnels		
1 Couverture des données sur la dette publique du pays		Dette de l'administration centrale, dette de la banque centrale et dette garantie par l'État.
	Défaut	Utilisés pour l'analyse
2 Autres dettes des administrations publiques non prises en compte dans 1	1,5 pourcentage du PIB	1,5
3 Dette des entreprises publiques (garantie ou non par l'État) 1/	2 pourcentage du PIB	5,5
4 PPP	35 pourcentage du stock en PPA	0,0
5 Marché financier (la valeur par défaut de 5 % du PIB est la valeur minimale)	5 pourcentage du PIB	5,0
Totale (2+3+4+5) (en pourcentage du PIB)		12,0
1/ Le choc de 2% du PIB retenu par défaut sera appliqué aux pays dont la dette garantie par l'État n'est pas pleinement prise en compte dans la définition de leur dette publique (1). Si elle est déjà incluse dans la dette publique (1.) et si les risques associés à la dette des entreprises publiques non garantie par l'État sont jugés négligeables, une équipe-pays peut réduire ce pourcentage à 0%.		

relatives au lieu de résidence de leurs détenteurs. Le périmètre a également été révisé pour les données rétrospectives à partir de 2017.

⁴ La dette due à l'Angola est remboursée en nature, sous la forme de têtes de bétail, principalement des zébus, selon les modalités convenues par l'Angola et le Tchad, notamment s'agissant du prix et du transport.

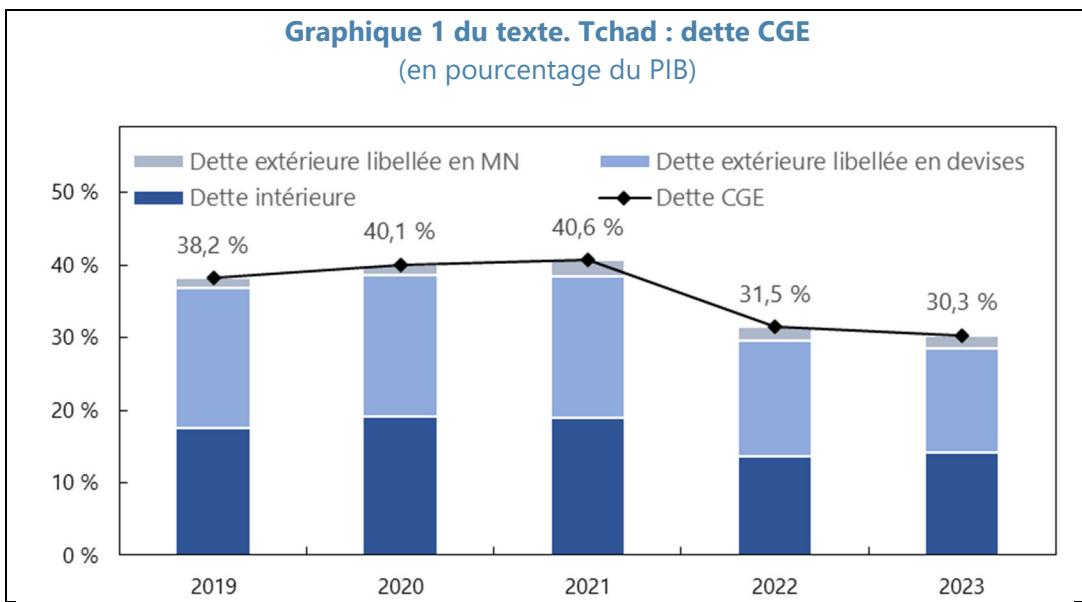
CONTEXTE

A. Évolution et composition de la dette

3. Après avoir augmenté de façon continue au cours de la période 2019–21, la dette contractée ou garantie par l'État (CGE) du Tchad a diminué en termes nominaux en 2022 et 2023. La dette publique brute a diminué de 40,6 % du PIB à fin 2021 à 31,5 % du PIB à fin 2022 (graphique 1 du texte), ce qui s'explique par la baisse de l'encours de la dette intérieure et de la dette extérieure. La diminution de la dette extérieure a été déclenchée par l'accélération des paiements au principal créancier commercial, lié au niveau élevé des prix du pétrole. À fin 2023, l'encours de la dette extérieure et intérieure CGE s'élevait à près de 6 milliards de dollars, soit 30,3 % du PIB. Par rapport à l'AVD précédente (décembre 2022), le nouveau cadre introduit un changement de l'année de référence des estimations du PIB, désormais supérieur de 45 % en termes nominaux (en moyenne sur la période 2021–2022)⁵. Pour 2021, le ratio dette/PIB s'établissait à 57,4 % avec les estimations précédentes du PIB, contre 40,6 % désormais.

4. La dette intérieure par rapport au PIB a diminué depuis 2021 malgré une augmentation de l'encours des titres du Trésor. À fin 2021, les arriérés intérieurs s'élevaient à 491 milliards de francs CFA, soit environ 5,2 % du PIB. À fin 2022, ce montant avait diminué à 164 milliards de francs CFA (1,5 % du PIB) après que les autorités ont déterminé qu'une partie de cette dette était due par des collectivités régionales et locales, et non par l'administration centrale. Depuis lors, l'encours des arriérés intérieurs est resté globalement inchangé en termes nominaux et a diminué à 1,2 % du PIB à fin juillet 2024. À l'inverse, l'encours des titres d'État, y compris les bons et obligations du Trésor, a plus que doublé de 2019 à 2023, passant de 333 milliards de francs CFA (3,8 % du PIB) à 767 milliards de francs CFA (6,6 % du PIB). L'émission de titres souverains a été particulièrement importante en 2021, l'encours ayant augmenté de 50 %. Cette tendance devrait se poursuivre en 2024, avec une augmentation anticipée de 112 milliards de francs CFA (0,4 % du PIB).

⁵ Le changement de l'année de référence pour le calcul du PIB par l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED) a entraîné une importante réévaluation de la valeur ajoutée dans le secteur de l'agriculture, désormais plus élevée de 74 % en 2022 par rapport aux estimations précédentes, et dans la valeur ajoutée du secteur du pétrole, révisée à la hausse de 23 %.



5. Dans ses émissions de titres, l’État a progressivement privilégié les obligations du Trésor par rapport aux bons du Trésor afin d’atténuer le risque de refinancement, alors que le marché régional a récemment montré des signes de saturation. Ces dernières années, l’État a de plus en plus fait appel au marché régional pour financer le budget : 56 % de l’ensemble des titres tchadiens sont désormais détenus par des banques camerounaises. Pour atténuer les risques de refinancement, les autorités ont privilégié les obligations du Trésor par rapport aux bons du Trésor dans leurs émissions, si bien que la part des obligations dans le portefeuille de titres de l’État a bondi de 54 % en 2021 à 84 % à fin juillet 2024. Cette transition a eu un coût considérable, puisque l’écart de rendement moyen entre les bons du Trésor et les obligations du Trésor s’est creusé de 0,8 % en 2021 à 3,4 % en 2024 (en moyenne de janvier à juillet). De plus, le marché régional a récemment montré des signes de saturation, notamment de faibles taux de souscription pour de nombreuses adjudications et un nombre croissant d’adjudications infructueuses, qui s’explique par une importante augmentation des émissions de la part d’autres États membres de la CEMAC ces dernières années. Les taux d’intérêt ont récemment grimpé : ceux des bons du Trésor ont atteint 7,5 % et ceux des obligations du Trésor 11,7 %, en moyenne sur l’année 2024. La marge disponible pour de nouvelles émissions nationales semble très limitée, les refinancements pouvant être menacés dans ce contexte.

6. La composition de la dette extérieure CGE est dominée par les organisations multilatérales et les prêteurs ne faisant pas partie du Club de Paris, alors que la dette due à des créanciers privés a été progressivement remboursée (tableau 2 du texte). La dette due au FMI a plus que doublé depuis le début de la pandémie de COVID-19, passant de 15 % de la dette extérieure totale en 2019 à 31 % en 2023. L’accélération des remboursements de dettes au principal créancier privé du Tchad, Glencore, déclenchée par le niveau élevé des prix du pétrole en 2022 et 2023, a considérablement réduit l’encours global de la dette due à l’entreprise. En revanche, la dette due à des créanciers bilatéraux n’appartenant pas au Club de Paris a récemment augmenté, en raison principalement du nouvel emprunt contracté auprès du Fonds d’Abou Dhabi pour le

développement en 2023. Cette tendance devrait se poursuivre en 2024, car l'État a récemment obtenu des prêts concessionnels auprès de la Banque européenne d'investissement et de différents partenaires bilatéraux : l'État français et la Hungarian Development Bank, pour le financement de projets ; et le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, qui a octroyé un nouveau prêt de 500 millions de dollars aux fins d'appui budgétaire.

Tableau 2 du texte. Tchad : dette publique et service de la dette par créancier, fin 2023^{1/}

	Encours de la dette			Service de la dette					
	2023		Part de la dette totale	2023		2024		2025	
	USD	% du PIB		USD	% du PIB	USD	% du PIB	USD	% du PIB
Totale	5 885	30,3	100	823	4,2	651	3,1	638	2,8
Extérieure	3 132	16,1	53,2	459	2,4	467	2,2	396	1,8
Créanciers multilatéraux 2/	1 227	6,3	20,9	61	0,3	91	0,4	111	0,5
FMI	959	4,9	16,3						
Encours de crédit, fonds fiduciaire RPC	708	3,7	12,0						
Position en DTS	251	1,3	4,3						
IDA de la Banque mondiale	151	0,8	2,6						
Banque africaine de développement	91	0,5	1,5						
Fonds international pour le développement agricole	26	0,1	0,4						
Créanciers bilatéraux	1 080	5,6	18	46	0,2	108	0,5	94	0,4
Club de Paris	118	0,6	2,0	4,4	0,0	7,2	0,0	8,2	0,0
donc : France	106	0,5	1,8						
Hors Club de Paris	962	5,0	16	41	0,2	101	0,5	86	0,4
donc : Chine	259	1,3	4,4						
donc : Libye	294	1,5	5,0						
donc : Émirats arabes unis	150	0,8	2,5						
donc : créanciers bilatéraux régionaux	101	0,5	1,7						
Créanciers commerciaux	375	1,9	6,4	319	1,6	222	1,1	145	0,6
donc : Glencore Energy	364	1,9	6,2						
donc : Mega International (Taïwan)	8	0,0	0,1						
Autres créanciers internationaux	449	2,3	7,6	33	0,2	45	0,2	47	0,2
donc : Banque de développement des États d'Afrique centrale	260	1,3	4,4						
donc : Banque islamique de développement	101	0,5	1,7						
donc : Banque arabe pour le développement économique en Afrique	72	0,4	1,2						
Intérieure	2 754	14,2	47	364	1,9	184	0,9	242	1,1
Titres d'État	1 275	6,6	21,7	137	0,7	16	0,1	8	0,0
Bons du Trésor (nets)	233	1,2	4,0						
Obligations	1 042	5,4	17,7						
Autre dette intérieure	1 201	6,2	20,4	46	0,2	44	0,2	70	0,3
Banque commerciale	404	2,1	6,9						
BEAC 3/	798	4,1	13,6						
Arriérés	277	1,4	4,7	181	0,9	124	0,6	164	0,7

1/La dette publique englobe les créances officielles et commerciales telles qu'elles sont indiquées par les autorités tchadiennes, et elle correspond au périmètre de la dette de l'AVD.

2/ Les « créanciers multilatéraux » sont les institutions ayant plus d'un actionnaire officiel et ne correspondent pas forcément à la classification des créanciers dans d'autres politiques du FMI (politique de prêt aux pays en situation d'arriérés, par exemple). Dans leur classement, les autorités tchadiennes incluent les « Autres créanciers internationaux » dans les « Créditeurs multilatéraux ».

3/ La dette due à la BEAC comprend essentiellement des « avances statutaires », qui ont été décaissées jusqu'en 2017.

7. Le traitement de la dette dans le cadre commun du G20 a été mis en œuvre, ce qui a sensiblement réduit les risques à court terme. Conformément au protocole d'accord signé avec les autorités tchadiennes en décembre 2022, Glencore a restructuré une partie du service de la dette de manière que le ratio service de la dette extérieure/recettes du Tchad passe sous la barre de 14 % en 2024⁶.

8. L'intégration des prêts de non-résidents libellés en francs CFA dans le périmètre de la dette extérieure de l'AVD a entraîné le reclassement en dette extérieure d'environ

400 millions de dollars de passifs. Cette intégration de la dette bilatérale due au Cameroun, au Congo et à la Guinée équatoriale ainsi qu'à la Banque de Développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a fait augmenter l'encours de la dette extérieure de 401 millions de dollars à fin 2023, soit 15 % de plus que les chiffres établis en utilisant le critère de la résidence. Cela se traduit également par environ 20 millions de dollars ajoutés au service de la dette extérieure pour 2024, soit 0,6 % des recettes publiques.

9. Certaines discussions avec des créanciers bilatéraux sont toujours en cours, mais les négociations portant sur la restructuration des créances en souffrance de longue date sont récemment arrivées à leur terme. Un accord de restructuration de la dette avec le groupe belge Credendo a été signé pour apurer les arriérés en 2025 et 2026. La restructuration proposée de l'importante dette due à la Libye n'a pas encore été ratifiée. S'agissant de la dette bilatérale libellée en franc CFA, des discussions sont en cours avec le Congo concernant une restructuration de dette et avec la Guinée équatoriale concernant l'annulation de la dette non décaissée. Quant aux arriérés de paiement envers le Cameroun, ils devraient être apurés prochainement. Ces dernières années, la dette envers la BDEAC a été marquée par l'irrégularité des remboursements au titre du service de la dette et par des arriérés, ce qui explique en partie le faible niveau des décaissements de l'institution au Tchad. Des discussions sont en cours avec la BDEAC concernant les futurs remboursements.

B. Prévisions macroéconomiques

10. Le cadre macroéconomique tient compte d'un scénario budgétaire mis à jour et des hypothèses des PEM d'octobre 2024. Par rapport à l'AVD précédente (décembre 2022), le nouveau cadre intègre le changement de l'année de référence des estimations du PIB, désormais supérieur de 45 % en termes nominaux, ce qui a mécaniquement réduit tous les ratios dette/PIB. Cette augmentation, qui s'explique principalement par des réévaluations des contributions des secteurs agricole et pétrolier, a entraîné une diminution sensible de tous les ratios exprimés par rapport au PIB. La croissance du PIB réel en 2023 est supérieure aux projections précédentes (4,9 % contre 3,5 %), ce qui s'explique à la fois par une croissance plus rapide que prévu du secteur pétrolier (sous l'effet d'un rebond de la production de pétrole) et par un accroissement de l'activité hors pétrole, porté par un rebond de la production agricole et une forte augmentation de l'investissement public (tableau 3 du texte). Le solde budgétaire global est devenu déficitaire

⁶ Avec la méthode de calcul basée sur la monnaie de libellé, utilisée au moment de la signature de l'accord, le ratio service de la dette extérieure/recettes devrait passer sous le seuil de 14 % en 2024. Toutefois, en utilisant le critère de la résidence, le ratio devrait encore se situer légèrement au-dessus de ce seuil.

en 2023, ce qui tient à des investissements plus importants que prévu, malgré la stabilité des recettes. Le déficit primaire hors pétrole a diminué à 3,9 % du PIB hors pétrole au cours des sept premiers mois de 2024 (par rapport à 11,2 % en 2023), et les recettes issues du secteur pétrolier se sont stabilisées dans le sillage de l'évolution des prix et de la production. Dans les années à venir, la production de pétrole devrait rester globalement stable, aux alentours de son niveau de 2023 d'environ 55 millions de barils (par rapport à une projection de 52 millions de barils dans la précédente AVD). L'augmentation de la production en provenance de nouveaux gisements de pétrole compensera progressivement le déclin de la production des puits plus anciens, avant une diminution progressive à moyen et long terme. D'après les projections actuelles, la production devrait culminer en 2029 et diminuer progressivement par la suite. Cette trajectoire, conjuguée à la baisse projetée des cours du pétrole Brent de 82 dollars le baril en 2023 à moins de 70 dollars d'ici à 2028, entraînera une diminution des recettes fiscales. La croissance hors secteur pétrolier devrait ralentir à 3,7 % en 2024, en raison des inondations ayant touché une grande partie du pays et d'une période de soudure plus longue que d'habitude. Elle devrait rebondir à 4,2 % à moyen terme sous l'effet de la mise en œuvre de réformes structurelles, d'améliorations du climat des affaires et du niveau élevé de l'investissement public. Il est attendu que les importations rebondissent, portées par la croissance du secteur non pétrolier et l'investissement public. Les exportations devraient enregistrer une légère progression en 2024, mais elles devraient ralentir en 2025 en raison d'une réduction temporaire de la production de pétrole. Par conséquent, le déficit courant devrait se creuser pour atteindre 1,3 % du PIB en 2024 et 4,2 % du PIB en 2025, avant de s'établir à 3 % en moyenne sur le moyen terme.

11. Compte tenu des risques entourant l'intention des autorités de resserrer les politiques budgétaires, deux scénarios sont élaborés pour mener l'analyse. Les perspectives baissières des cours du pétrole appellent à faire preuve de prudence sur le plan budgétaire et à mettre en œuvre des réformes, dans le but de poursuivre l'ajustement des finances publiques enclenché au cours des sept premiers mois de 2024 et de faire progressivement baisser le déficit primaire hors pétrole en dessous des 5 % du PIB hors pétrole à moyen terme. En revanche, le maintien des dépenses au niveau de 2023 accroîtrait inévitablement l'accumulation de la dette. Deux cadres macrobudgétaires reposant sur des hypothèses divergentes sur le court et le long terme sont donc pris en considération pour analyser la viabilité de la dette : i) le *scénario de référence*, qui repose sur un avant-projet de la loi de finances 2025 et suppose que les réformes continuent d'être mises en œuvre, avec pour effet de renforcer l'appui apporté par les financements concessionnels extérieurs et la capacité d'adaptation de l'économie ; et ii) un scénario *sans rééquilibrage* donnant lieu à de nouveaux dérapages budgétaires, qui entraîne une augmentation des arriérés et de la dette non concessionnelle, ainsi qu'un ralentissement de la croissance.

12. Le scénario de référence suppose que les autorités appliquent une politique budgétaire prudente et mettent en œuvre des réformes en matière de gestion des finances publiques (GFP) et de gouvernance. Le scénario de référence serait étayé par l'accélération des réformes de l'administration fiscale de manière à accroître les recettes issues du secteur non pétrolier d'au moins 1,3 % du PIB hors pétrole d'ici à 2029, ainsi que par des mesures visant à réduire les dépenses courantes de 1,8 % du PIB hors pétrole d'ici à 2029 (concentrées sur la

réduction de la masse salariale ainsi que la suppression des subventions à l'eau et à l'électricité et des transferts liés à la transition politique et à l'organisation d'élections). Parallèlement à une politique budgétaire prudente, le scénario suppose la fixation d'une cible opérationnelle à moyen terme de 4-5 % du PIB hors pétrole pour le déficit primaire hors pétrole permettant de faire converger la dette nette vers 28 % du PIB avant de se stabiliser aux alentours de ce niveau (conformément au cadre budgétaire à moyen terme recommandé, qui permettrait d'ancrer la dette nette afin de constituer un volant de sécurité)⁷. Cela permet à l'État de constituer des réserves afin de renforcer la résilience budgétaire face aux chocs défavorables (tels qu'une chute plus importante que prévu des prix du pétrole et des chocs climatiques). Le scénario de référence suppose que des dépôts seront accumulés de façon régulière (de 1,6 % du PIB à fin 2023 à 5,1 % du PIB hors pétrole à fin 2029). Des politiques budgétaires avisées, avec des réformes structurelles essentielles, contribueront à renforcer la crédibilité des institutions et à créer un environnement favorable à la croissance⁸. Cela contribuera à améliorer la mobilisation des recettes fiscales, à relever les taux de décaissement pour la mise en œuvre de projets essentiels, voire à accroître les financements octroyés par des créanciers extérieurs et de nouveaux investisseurs.

13. Dans un autre scénario, il est supposé qu'aucun ajustement budgétaire n'a été effectué (annexe V). Le solde budgétaire projeté se détériorerait progressivement en raison du maintien des dépenses à un niveau élevé. Cette situation entraînerait une accumulation des arriérés intérieurs (environ 0,7 % du PIB hors pétrole par an en moyenne, l'encours atteignant 5 % du PIB à la fin de la période), avec pour conséquence de ralentir progressivement l'activité économique (différence d'environ 1 point de pourcentage en 2029 dans le secteur non pétrolier par rapport au scénario de référence). En l'absence de cadre budgétaire crédible, les possibilités de financement extérieur seraient limitées et un appui budgétaire extérieur supplémentaire serait octroyé à des conditions non concessionnelles (environ 4 % du PIB hors pétrole par an, en moyenne). Comme dans le scénario de référence, l'État disposerait d'une marge très limitée pour accroître l'émission de titres du Trésor en raison de la saturation du marché sur le court terme.

⁷ La dette nette correspond à la différence entre la dette publique brute et les dépôts de l'État. Un encours de dépôt de 5 % du PIB et une cible de dette brute de 33 % du PIB seraient compatibles avec l'ancrage de la dette nette à 28 % du PIB.

⁸ Pour réduire davantage le déficit primaire hors pétrole, les services du FMI recommandent une accélération des réformes structurelles des finances publiques, y compris des réformes de l'administration fiscale (concernant la dématérialisation, notamment), afin de stimuler les recettes issues du secteur non pétrolier, ainsi que des mesures destinées à renforcer les contrôles des dépenses (et à réduire le recours aux dépenses avant ordonnancements) et la rationalisation des dépenses non prioritaires.

Tableau 3 du texte. Tchad : hypothèses macroéconomiques, 2017–29

	2017–20	2021	2022	2023	2024	2025–29
Croissance du PIB réel						
Scénario de référence	2,1	-0,9	3,6	4,9	3,2	3,9
Scénario sans rééquilibrage					3,2	3,0
AVD de décembre 2022 1/	0,3	-1,1	2,5	3,5	3,7	3,6
Croissance du PIB pétrolier						
Scénario de référence	3,1	-7,2	10,7	7,4	-0,5	1,8
Scénario sans rééquilibrage					-0,5	1,8
AVD de décembre 2022 1/	2,0	-6,9	5,6	5,6	2,0	1,3
Croissance du PIB hors pétrole						
Scénario de référence	2,5	0,3	4,1	4,5	3,7	4,2
Scénario sans rééquilibrage					3,7	3,1
AVD de décembre 2022 1/	0,0	0,2	1,8	3,1	4,1	4,1
Compte des transactions courantes (% du PIB)						
Scénario de référence	-4,1	-2,0	4,7	-0,7	-1,3	-3,3
Scénario sans rééquilibrage					-1,3	-3,8
AVD de décembre 2022 1/	-5,0	-4,5	2,8	-1,4	-5,2	-5,2
Solde budgétaire global 2/ (en % du PIB hors pétrole)						
Scénario de référence	0,3	-1,8	4,6	-1,8	-0,1	-1,8
Scénario sans rééquilibrage					-0,1	-4,2
AVD de décembre 2022	0,3	-1,6	4,0	5,4	3,2	3,6
Dépenses						
Scénario de référence	13,1	15,5	16,3	20,4	20,4	19,6
Scénario sans rééquilibrage					20,4	21,6
AVD de décembre 2022	13,0	15,3	14,1	14,3	12,8	7,2
Recettes et dons						
Scénario de référence	13,3	13,7	20,9	18,6	20,2	17,8
Scénario sans rééquilibrage					20,2	17,4
AVD de décembre 2022	13,3	13,7	18,2	19,6	16,1	14,7
Solde primaire hors pétrole (dons exclus)						
Scénario de référence	-3,8	-7,3	-7,2	-11,2	-7,5	-5,5
Scénario sans rééquilibrage					-7,5	-7,8
AVD de décembre 2022	-3,8	-7,1	-4,8	-4,3	-3,2	-1,5
Élément dons des nouveaux emprunts extérieurs						
Scénario de référence	42,7	43,1
Scénario sans rééquilibrage					14,3	10,7
AVD de décembre 2022	36,8	36,7	46,3	50,5

Sources : autorités tchadiennes ; projections des services du FMI.

1/ Données basées sur les séries du PIB avant le changement d'année de référence.

2/ Sur la base des engagements, y compris dons et dons prévus.

14. Les deux scénarios sont soumis à des incertitudes et des risques considérables liés aux fluctuations des prix du pétrole, aux chocs climatiques et aux émissions de titres. La forte dépendance du Tchad à l'égard des recettes issues des exportations de pétrole a accru la volatilité économique, comme en témoignent les quatre récessions connues par le pays depuis 2006, qui ont eu de grandes répercussions pour la viabilité de la dette. De surcroît, l'efficacité des dépenses sur le plan de la croissance du PIB est très incertaine (graphique 5). L'accroissement de la fréquence et de la gravité des chocs climatiques fragilise un environnement économique déjà vulnérable. La situation sécuritaire dans la région demeure une source d'inquiétude, notamment car le conflit au Soudan pourrait se prolonger et s'intensifier.

15. Les hypothèses de financement ont été mises à jour pour tenir compte des données les plus récentes. S'agissant du financement extérieur, l'AVD comptabilise le don-projet de l'IDA pour la période juillet 2022–juin 2024, la Banque mondiale n'ayant octroyé aucun appui budgétaire sur cette période. Par ailleurs, le Tchad est admissible à une allocation pour la prévention et la résilience sous réserve de l'atteinte des jalons correspondants. Le Tchad a également accès à des ressources supplémentaires de l'IDA au titre du guichet régional, du guichet spécial de financement des ripostes à la crise, du guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil et du guichet du secteur privé, à condition de respecter les critères d'admissibilité aux guichets concernés. Par la suite, les allocations annuelles de l'IDA sont déterminées en supposant qu'un niveau de réserves similaires à l'allocation fondée sur les résultats du cycle IDA-19 a été accordé. Ces derniers temps, les taux de décaissement de la Banque mondiale et d'autres partenaires ont augmenté grâce à une certaine fluidification des procédures administratives. La poursuite de la mise en œuvre des réformes de la GFP et de la gouvernance en matière de planification budgétaire, de gestion des risques, de contrôle des dépenses et d'administration des recettes renforce l'engagement des donateurs et apporte un soutien financier supplémentaire. Dans le scénario de référence, les besoins de financement sont limités. Il est supposé qu'ils sont couverts par des emprunts extérieurs à des conditions concessionnelles (environ 2 % du PIB hors pétrole par an, en moyenne). Dans le scénario sans rééquilibrage, il est supposé que les besoins de financement plus élevés sont couverts à des conditions non concessionnelles (environ 4 % du PIB hors pétrole par an en moyenne entre 2026 et 2030). Il est supposé que les dons au titre du financement de projets et de l'appui budgétaire s'établissent en moyenne à 2,1 % du PIB non pétrolier dans le scénario de référence et à 1,5 % dans le scénario sans rééquilibrage. Dans les deux scénarios, la dette intérieure devrait diminuer progressivement par rapport au PIB dans les années à venir, en raison de l'espace limité pour de nouvelles émissions intérieures, avant de se stabiliser aux alentours de 10 % du PIB à moyen et long terme (graphique 4 du texte).

C. Classement du pays et élaboration des scénarios des tests de résistance

16. L'indicateur composite (IC) signale une faible capacité d'endettement pour le Tchad (tableau 5 du texte). L'IC est établi sur la base du score EPIN, des conditions extérieures représentées par la croissance mondiale et des facteurs propres au pays. Les données de juin 2024 laissent apparaître une faible capacité d'endettement, qui s'explique principalement par un faible score EPIN,

le très bas niveau des envois de fonds et le bas niveau des réserves de change. La capacité d'endettement était également notée faible avant la dernière mise à jour. Les seuils de risque élevé des indicateurs relatifs à la charge de la dette extérieure sont les suivants : i) 30 % pour le ratio valeur actualisée (VA) de la dette extérieure/PIB ; ii) 140 % pour le ratio VA de la dette/exports ; iii) 10 % pour le ratio service de la dette/exports ; et v) 14 % pour le ratio service de la dette/recettes. Dans le cas du Tchad, les deux indicateurs de la dette les plus pertinents sont le ratio service de la dette extérieure/recettes (hors dons) et le ratio encours de la dette publique/PIB. L'analyse des résultats se concentre donc sur ces deux indicateurs.

17. L'analyse de viabilité de la dette repose sur six tests de résistance normalisés et un test de résistance adapté correspondant à un choc sur les prix des produits de base. Parmi tous les tests de résistance, ceux impliquant une catastrophe naturelle et un choc sur les prix des produits de base sont les plus pertinents pour le Tchad (graphique 1 et 3). Le choc sur les prix des produits de base suppose une baisse d'un écart-type des prix du pétrole entre 2024 et 2029 correspondant à une baisse de 58 % du prix du pétrole. En dépit de la gravité de la plupart des chocs simulés, l'analyse se limitera au choc sur les prix des produits de base, auquel le Tchad est particulièrement vulnérable.

Tableau 4 du texte. Tchad : score de l'IC

Capacité d'endettement		Faible			
Évaluations		Classification sur la base de l'édition actuelle	Classification sur la base de l'édition précédente	Classification sur la base des deux éditions précédentes	
Faible		Faible 2,34	Faible 2,30	Faible 2,40	
Calcul de l'indicateur composite					
Composantes		Coefficients (A)	Valeurs moyennes sur 10 ans (B)	Composantes du score de l'IC (A*B) + (C)	Contribution des composante
EPIN		0,39	2,72	1,05	45 %
Taux de croissance réel (en pourcentage)		2,72	2,32	0,06	3 %
Couverture des importations par les réserves (en pourcentage)		4,05	28,15	1,14	49 %
Couverture des importations par les réserves^2 (en pourcentage)		-3,99	7,92	-0,32	-14 %
Envoi de fonds (en pourcentage)		2,02	1,07	0,02	1 %
Croissance économique mondiale (en pourcentage)		13,52	2,86	0,39	16 %
Score de l'indicateur composite (IC)				2,34	100 %
Note CI				Faible	
Référence : seuils par classification					
Seuils d'endettement EXTÉRIEUR		Faible	Moyenne	Élevée	
VA de la dette en % de Exportations		140	180	240	
PIB		30	40	55	
Debt service in % of Exportations		10	15	21	
Recettes		14	18	23	
Repère dette publique TOTALE		Faible	Moyenne	Élevée	
VA du total de la dette publique en % du PIB		35	55	70	

18. Pour le Tchad, l'adaptation au changement climatique constitue un défi de taille qui peut avoir des répercussions sur la dette du pays et nécessiter une aide financière considérable de la part de la communauté internationale. Le Tchad, qui fait partie des pays les plus vulnérables au changement climatique, fait face à une grave dégradation de son environnement, qui se matérialise par l'assèchement du lac Tchad, une désertification accrue ainsi que des sécheresses et des inondations fréquentes. Le module de l'AVD pour les catastrophes naturelles suppose un choc ponctuel de 10 points de pourcentage du PIB sur le ratio dette extérieure/PIB lors de la première année de la période de projection ; il simule également un choc de 1,5 % sur la croissance du PIB réel et un choc de 3,5 % sur la croissance des exportations. Bien que peu probable avec le calibrage actuel, ce choc impliquant une catastrophe naturelle illustre l'effet négatif qu'un tel événement peut exercer sur la dynamique de la dette. Soumise en octobre 2021, la contribution déterminée au niveau national (CDN) du Tchad répertorie des exigences financières considérables pour que le pays atteigne ses objectifs climatiques. Les efforts d'atténuation, dont le coût est estimé à environ 6,7 milliards de dollars (environ 35 % du PIB de 2024) pour réduire les émissions de 19,3 % d'ici à 2030, devraient être difficiles à déployer en raison de contraintes financières, même s'ils sont alignés avec les objectifs de développement durable. Sur le plan de l'adaptation, le Tchad a besoin d'environ 5 milliards de dollars (environ 26 % du PIB de 2023) d'ici à 2030 pour améliorer sa capacité d'adaptation aux effets du changement climatique. Les autorités se sont engagées à financer ces efforts à hauteur de 1,2 milliard de dollars (6,2 % du PIB de 2023) sur ressources intérieures, ce qui créera des besoins de financement supplémentaires dans les années à venir. Le pays aura aussi absolument besoin d'une aide financière considérable de la communauté internationale pour atteindre ses objectifs climatiques.

VIABILITE DE LA DETTE

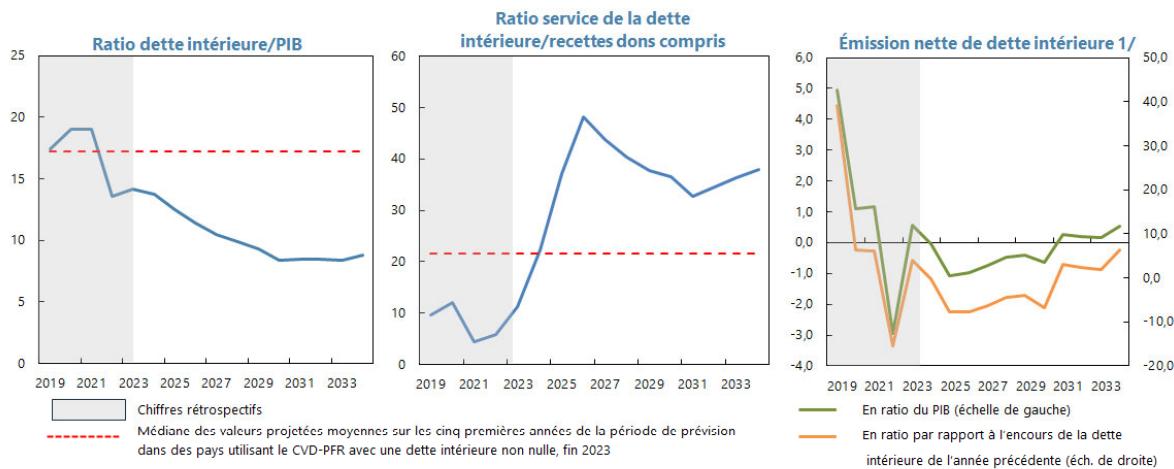
19. Le Tchad continue d'être évalué comment présentant un « risque élevé » de surendettement extérieur, comme dans l'AVD précédente de décembre 2022. Le ratio VA de la dette extérieure/PIB s'est considérablement amélioré en 2023, grâce à l'accélération des remboursements à Glencore. Toutefois, le service de la dette extérieure reste élevé, en particulier avec le périmètre élargi de la dette, qui englobe désormais la dette libellée en franc CFA détenue à l'étranger. Dans le scénario de référence, la tendance descendante de la dette extérieure devrait être inversée, sans pour autant entraîner le service de la dette au-dessus du seuil car il est supposé que la dette supplémentaire est contractée à des conditions concessionnelles. Le ratio service de la dette extérieure/recettes resterait ainsi en dessous de 14 % à partir de 2025, ce qui finirait par aboutir à un risque modéré de surendettement (tableau 1 et graphique 1). Dans le scénario sans ajustement, en revanche, le creusement du déficit budgétaire sur l'ensemble de l'horizon de projection fait considérablement augmenter le service de la dette, entraînant le ratio service de la dette extérieure/recettes au-dessus du seuil de 14 % à partir de 2027 (tableau 5 et graphique 6). En raison de la considérable incertitude quant au réalisme du scénario de référence à moyen et long terme, lequel pourrait se dégrader pour devenir le scénario sans rééquilibrage non viable en l'absence de prudence sur le plan budgétaire et de mise en œuvre des réformes nécessaires, un élément d'appréciation est appliqué et aboutit au maintien d'un risque élevé de surendettement.

20. Le risque global de surendettement public du Tchad demeure lui aussi élevé. En 2022 et 2023, la dette publique totale a diminué rapidement, la dette intérieure et la dette extérieure ayant toutes deux baissé. À l'avenir, la dette devrait se stabiliser à environ 30 % du PIB au cours des 10 prochaines années ; les parts respectives de la dette intérieure et la dette extérieure devraient se maintenir aux environs de 10 et 20 % du PIB (tableau 2 et graphique 2). La baisse progressive du service de la dette, à mesure que la dette extérieure devient plus concessionnelle, conduit à déterminer que le risque de surendettement public global est modéré. Dans le scénario sans rééquilibrage en revanche, les tendances divergent nettement car le creusement des déficits budgétaires entraîne un accroissement de l'accumulation de la dette. Dans ce scénario, le ratio VA de la dette publique totale/PIB dépasserait le repère de 35 % correspondant à un haut risque en 2029 et continuerait à augmenter sur le long terme (tableau 6 et graphique 7). En raison de la divergence marquée des trajectoires de la dette dans les deux scénarios, un élément d'appréciation est également appliqué pour maintenir un risque élevé de surendettement public.

21. La principale vulnérabilité de la dette publique et extérieure globale est un choc sur les prix des produits de base. L'analyse du scénario néfaste laisse apparaître qu'un choc sur les prix des produits de base pourrait entraîner une forte détérioration de l'encours de la dette en souffrance et du service de la dette dans le scénario de référence. Le ratio service de la dette extérieure/recettes dépasserait le seuil de risque à plusieurs reprises, ce qui accentuerait la pression sur la liquidité. Le ratio dette publique/PIB dépasserait son seuil à court terme, d'ici à 2026, avant de rester largement au-dessus de celui-ci par la suite.

22. En revanche, les conséquences néfastes d'un choc dû à une catastrophe naturelle pourraient être maîtrisées dans le scénario de référence. L'encours de la dette augmenterait fortement après le choc, mais le service de la dette supplémentaire resterait limité. Dans le scénario sans rééquilibrage en revanche, tous les chocs, y compris le choc impliquant une catastrophe naturelle, feraient considérablement augmenter la dette intérieure et la dette extérieure, ce qui alourdirait les ratios de la dette et du service de la dette sur l'ensemble de la période de prévision, mettant ainsi en péril la viabilité de la dette.

Graphique 2 du texte. Tchad. Scénario de référence : indicateurs de la dette publique intérieure, 2019–2034



Hypothèses d'emprunt (moyenne sur une projection à 10 ans)	Valeur
Parts dans l'émission de nouvelle dette intérieure	
Moyen et long terme	40 %
Court terme	60 %
Modalités d'emprunt	
Dette intérieure à moyen et long terme	
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	3,6 %
Échéance moyenne (y compris différé d'amortissement)	3
Différé d'amortissement moyen	0
Dette intérieure à court terme	
Taux d'intérêt réel moyen	5,0 %

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ L'émission nette de dette intérieure est estimée à partir des besoins de financement brut du secteur public déduction faite du financement extérieur brut, des cessions d'actifs, d'autres ajustements et de l'amortissement de la dette intérieure. Elle ne tient pas compte de la dette à court terme émise et arrivée à échéance au cours de l'année calendaire.

23. Dans l'ensemble, la dette publique reste viable. Compte tenu du déclin anticipé des recettes issues des exportations de pétrole sur le moyen et le long terme, il est primordial de mettre en œuvre des politiques budgétaires prudentes pour réduire sensiblement la dette et le service de la dette, et le risque du surendettement. La récente amélioration de la politique budgétaire et les engagements pris par les autorités contribuent à la mise en place d'un cadre approprié pour préserver la viabilité de la dette et promouvoir un développement économique accéléré. D'un autre côté, la persistance d'un niveau de dépenses élevé, telle que projetée dans le scénario sans rééquilibrage, ferait augmenter l'encours de la dette de façon incontrôlée et entraînerait un dépassement de tous les seuils de risque. Bien que des incertitudes persistent quant à la pleine mise en œuvre de la prudence recommandée sur le plan budgétaire et des réformes essentielles, le scénario de référence prévoit que la dette devrait se maintenir à un niveau viable sur la totalité de l'horizon prévisionnel.

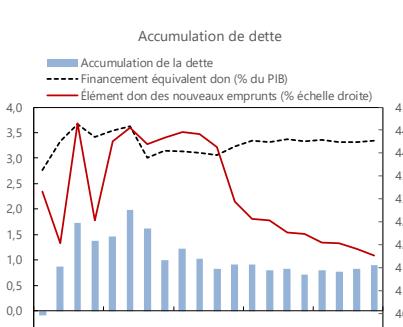
Vues des autorités

24. Les autorités partagent l'évaluation des services du FMI selon laquelle la dette reste viable. Elles réaffirment par ailleurs leur détermination à mettre en œuvre une politique budgétaire prudente et à ne contracter de la dette extérieure qu'à des conditions concessionnelles. Les autorités soulignent les efforts qu'elles déplacent pour réduire le niveau de la dette extérieure à la suite de la restructuration d'une partie de la dette extérieure en 2022. Elles restent déterminées à améliorer la mobilisation des recettes et à maîtriser les dépenses, en continuant à mettre en œuvre des réformes structurelles. Elles entendent également continuer à ne contracter de nouveaux prêts qu'à des conditions concessionnelles, et indiquent que le maintien du ratio service de la dette extérieure/recettes au-dessous du seuil de 14 % constitue désormais un objectif primordial de leur politique budgétaire. S'agissant de la dette intérieure, les autorités partagent les inquiétudes des services du FMI concernant la saturation du marché régional des valeurs mobilières et entendent limiter l'émission nette de titres souverains à environ 15 milliards de francs CFA par an.

Tableau 1. Tchad : cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2021–44
 (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif										Projections			Moyenne 8/ Scénario historique Projections	
	2021			2024			2025			2026					
	2022	2023	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037		
Dette extérieure (nominale) 1/ dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)	21,6	17,9	16,1	15,8	17,0	19,0	20,3	21,6	23,3	21,3	20,6	20,2	20,8		
Variation de la dette extérieure	0,6	-3,8	-1,7	-0,4	1,2	2,0	1,3	1,3	1,7	-0,5	0,2				
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-2,7	-7,7	-2,5	-0,9	1,2	1,0	0,1	1,1	1,9	1,7	2,6	0,0	1,2		
Déficit extérieur courant hors intérêts	1,6	-5,2	0,4	0,9	3,7	3,8	2,7	2,5	2,7	2,1	2,3	1,9	2,5		
Déficit de la balance des biens et services	5,6	-3,9	1,4	1,9	4,5	4,5	3,5	3,1	3,2	2,9	2,8	6,1	3,3		
Exportations	27,4	35,1	30,1	28,2	24,9	24,2	23,3	23,1	22,2	18,0	12,0				
Importations	33,1	31,2	31,6	30,1	29,4	28,7	26,8	26,2	25,4	20,9	14,9				
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-5,5	-3,6	-3,0	-2,6	-2,3	-2,0	-1,8	-1,6	-1,4	-0,9	-0,4	-5,6	-1,6		
dont : officiel	-1,1	-0,9	-0,8	-0,5	-0,5	-0,5	-0,6	-0,6	-0,6	-0,7	-0,8				
Autres flux extérieurs courants (négatifs= entrées nettes)	1,5	2,3	1,9	1,5	1,5	1,3	1,1	1,0	0,9	0,1	-0,1	1,4	0,8		
IDE nets (négatifs = entrées)	-2,3	-1,7	-1,9	-1,7	-2,5	-2,2	-2,1	-0,7	-0,1	0,4	0,9	-2,5	-0,8		
Dynamique endogène de la dette 2/	-2,0	-0,8	-0,9	-0,1	0,0	-0,6	-0,5	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7				
Contribution du taux d'intérêt nominal	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0				
Contribution de la croissance du PIB réel	-0,1	-0,8	-0,8	-0,5	-0,5	-0,7	-0,7	-0,8	-0,7	-0,7	-0,7				
Contribution des variations de prix et de taux de change	-2,3	-0,4	-0,5				
Résiduel 3/	3,3	3,9	0,8	0,5	0,0	1,0	1,2	0,2	-0,2	-2,2	-2,4	0,1	-0,7		
dont : financement exceptionnel	-0,7	-1,1	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Indicateurs de viabilité															
VA de la dette extérieure CGE/PIB	12,4	11,4	11,4	12,3	12,9	13,5	14,6	15,2	14,7				
VA de la dette extérieure CGE/exportations	41,2	40,3	45,6	50,7	55,3	58,6	65,8	84,0	122,3				
Ratio service de la dette CGE/exportations	6,5	7,3	7,6	7,9	7,1	4,8	5,7	5,6	4,1	7,2	10,2				
Ratio service de la dette CGE/recettes	16,3	16,5	15,8	14,8	12,1	9,0	10,2	9,8	6,7	10,3	10,5				
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	186,3	-767,7	143,5	294,3	671,2	660,5	496,9	830,2	995,3	1 471,4	3 170,9				
Principales hypothèses macroéconomiques															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	0,3	4,1	4,8	3,2	3,4	4,5	3,8	4,3	3,7	3,2	3,5	2,0	3,5		
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	12,6	1,7	2,7	5,2	4,0	2,1	1,9	1,7	2,5	2,5	2,6	-0,7	3,1		
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	2,2	1,9	2,1	2,6	3,4	1,0	0,8	0,6	0,5	-0,1	0,1	3,0	0,7		
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	33,4	35,4	-7,5	1,5	-4,8	3,6	1,9	4,9	2,3	3,3	2,4	4,5	2,0		
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	14,8	-0,2	9,1	3,5	5,0	4,4	-1,4	3,6	3,2	2,5	2,7	1,7	2,9		
Élément dont des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	42,7	41,5	44,2	42,0	43,8	44,1	43,6	41,1	...	43,4		
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	10,8	15,5	14,6	15,1	14,6	12,8	13,2	13,1	13,4	12,6	11,7	10,7	13,3		
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	233,3	198,9	178,0	857,4	1155,9	1366,2	1322,1	1452,1	1581,8	1627,9	3 388,9				
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	0,7	0,8	0,5	2,8	3,3	3,7	3,4	3,5	3,6	3,1	3,4	...	3,3		
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	100,0	100,0	100,0	63,6	62,0	62,1	62,4	63,3	72,9	69,2	...	66,8			
PIB nominal (milliards de dollars EU)	16 881	17 867	19 241	20 885	22 472	23 991	25 364	26 914	28 598	39 685	71 167,4				
Croissance du PIB nominal en dollars	12,9	5,8	7,7	8,5	7,6	6,8	5,7	6,1	6,3	5,9	6,2	1,3	6,8		
Pour mémoire :															
VA de la dette extérieure 7/	12,4	11,4	11,4	12,3	12,9	13,5	14,6	15,2	14,7				
En pourcentage des exportations	41,2	40,3	45,6	50,7	55,3	58,6	65,8	84,0	122,3				
Ratio service de la dette/exportations	6,5	7,3	7,6	7,9	7,1	4,8	5,7	5,6	4,1	7,2	10,2				
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	2 387,5	2 371,0	2 551,7	2 941,0	3 271,0	3 640,0	4 175,2	6 013,9	10 461,9						
(VAt - VAT-1/PIBt-1 (en pourcentage)	-0,1	0,9	1,7	1,4	1,5	2,0	0,8	1,0							
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	1,0	-1,4	2,1	1,2	2,5	1,8	1,4	1,2	1,0	2,6	2,2				

Définition de la dette extérieure/intérieure	Résidence
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Oui



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - \rho(1 + g) + \varepsilon(1 + \eta)] / (1 + g + \rho + g\rho)$ multiplié par le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, ε = appréciation nominale de la monnaie locale, et η = part de la dette extérieure libellée en monnaie locale dans la dette extérieure totale.

3/ Inclut le financement exceptionnel (cest-à-dire les variations des arrérages et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

5/ Il sagit des dons des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent donc inclut les dons accordés à l'Etat directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Tableau 2. Tchad : cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2021–44
 (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif										Projections		Moyenne 6/												
	2021			2024			2025			2026			2027			2028			2029			Scénario historique		Projections	
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	
Dette du secteur public 1/ dont : libellée en devises	40,6 21,6	31,5 17,9	30,3 16,1	29,5 15,8	29,5 17,0	30,4 19,0	30,8 20,3	31,5 21,6	32,6 23,3	30,1 21,3	30,1 20,6	35,4 20,2	30,8 20,8												
Variation de la dette du secteur public	0,6	-9,2	-1,1	-0,8	0,0	0,9	0,5	0,7	1,1	-0,1	0,3														
Flux générateurs d'endettement identifiés	1,0 0,8	-7,7 -4,6	-1,7 0,4	-0,5 -1,1	0,2 -0,4	0,5 1,3	0,3 0,8	0,4 0,9	0,9 0,8	0,1 1,2	0,5 1,6	-0,5 -0,2	0,1 0,7												
Déficit primaire																									
Recettes et dons	11,5	16,3	15,1	16,7	16,5	14,7	15,1	15,1	15,3	14,8	14,0														
don : dons	0,7	0,8	0,5	1,6	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,2	2,3														
Dépenses primaires (hors intérêts)	12,3	11,7	15,5	15,6	16,1	16,0	15,9	16,0	16,2	16,0	15,6														
Dynamique automatique de la dette	-1,0 -1,8 -1,7 -0,1 0,8	-4,3 -4,3 -2,7 -1,6 0,0	-0,9 -1,0 0,4 -1,4 0,1	-0,5 -1,0 0,0 -0,9 ...	-1,0 -1,0 0,5 -1,0 ...	-1,0 -1,3 0,2 -1,3 ...	-1,3 -1,2 0,1 -1,1 ...	-1,2 -1,2 0,0 -1,3 ...	-1,1 -1,2 -0,1 -1,1 ...	-1,2 -1,2 0,0 -1,1 ...	-1,1 -1,1 0,0 -1,0 ...														
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance																									
don : contribution du taux d'intérêt réel moyen																									
don : contribution de la croissance du PIB réel																									
Contribution de la dépréciation du taux de change réel																									
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	1,3 0,0 0,2 -0,2 1,3	1,2 0,6 0,0 -0,2 1,4	-1,2 -0,6 0,0 -0,2 -1,6	1,4 0,0 1,1 0,0 1,4	1,1 0,0 0,3 0,0 0,7	0,3 0,0 0,6 0,0 0,6	0,6 0,0 0,7 0,0 0,7	0,7 0,0 1,3 0,0 0,7	1,3 1,3 1,3 1,3 1,3	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	-0,6 0,0	0,5												
Produit des privatisations (négatif)	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0														
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0,2	0,0	0,0	0,0	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0														
Allègement de la dette (Initiative PPTE et autres)	-0,2	-0,3	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0														
Déposit accumulation/withdrawals	1,3	1,4	-1,6	1,4	0,7	-0,1	0,6	0,7	1,3	0,0	0,0														
Résiduel	-0,4 4,3	-1,4 0,1	0,6 3,2	-0,3 4,9	-0,2 7,5	0,3 9,5	0,1 8,7	0,3 8,3	0,2 7,5	-0,1 8,2	-0,1 10,7														
Indicateurs de viabilité																									
VA de la dette du secteur public 2/	26,5	25,0	23,9	23,6	23,4	23,4	23,9	24,0	24,2														
Ratio VA de la dette public/recettes et dons (en %)	175,5	149,4	144,4	160,7	155,1	154,9	155,6	162,2	173,5														
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/	19,7 21,6	21,6 26,5	26,5	35,6	47,8	56,0	52,7	49,0	43,7	46,9	65,3														
Besoin de financement brut 4/	4,3	0,1	3,2	4,9	7,5	9,5	8,7	8,3	7,5	8,2	10,7														
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires																									
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	0,3	4,1	4,8	3,2	3,4	4,5	3,8	4,3	3,7	3,2	3,5														
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	2,0	2,0	2,1	2,5	3,4	1,0	0,8	0,6	0,5	-0,1	0,1														
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-6,1	-9,4	5,2	0,2	2,3	3,0	2,6	2,4	1,7	1,9	2,1														
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	3,7	0,1	0,5														
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	8,5	14,2	0,1	4,4	3,3	1,8	2,1	1,8	2,5	2,5	2,6														
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	-6,8	-1,1	38,8	4,2	6,5	3,7	3,1	5,0	4,8	3,8	3,7														
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	0,2	4,6	1,5	-0,3	-0,4	0,4	0,3	0,2	-0,3	1,3	1,3														
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0														

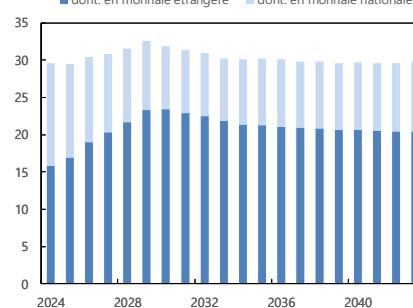
Définition de la dette extérieure/intérieure

Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?

Oui

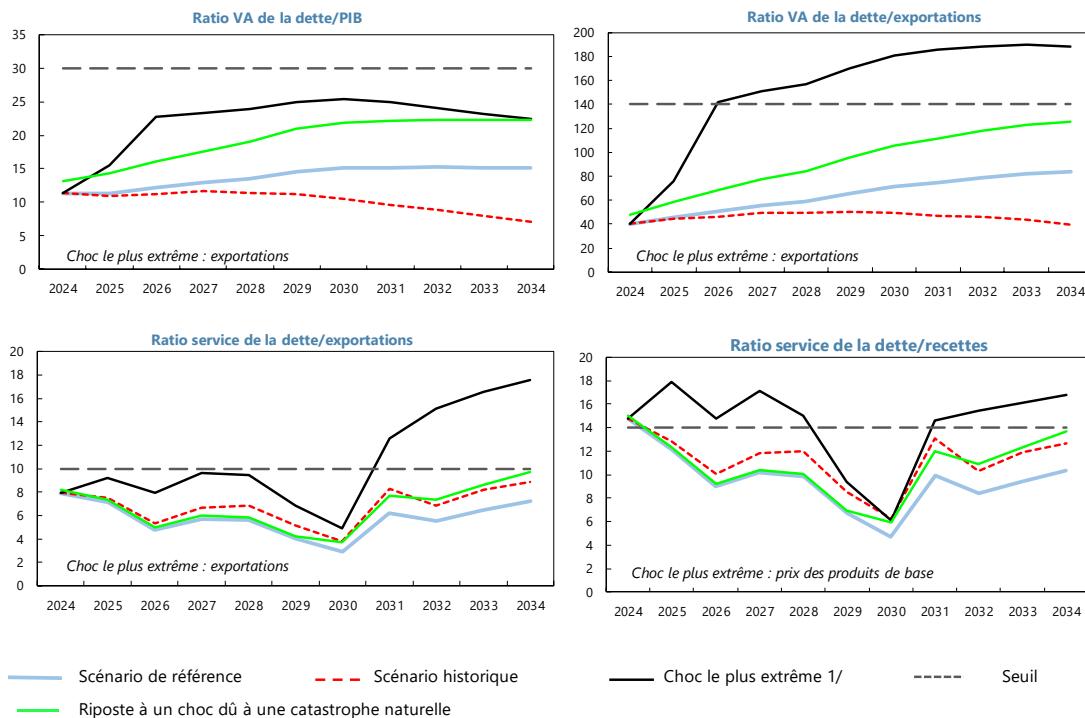
Dette du secteur public 1/

■ dont: en monnaie étrangère ■ dont: en monnaie nationale



- Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.
- 1/ Indiquer la couverture du secteur public: Administration centrale 0 Dette garantie par l'État. Définition de la dette extérieure/intérieure est Residency-based.
- 2/ Le ratio VA de la dette extérieure par rapport au PIB dans l'AVD publique diffère de l'AVD externe, l'ampleur des différences dépendant des projections de taux de change.
- 3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.
- 4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente et autres flux générateurs ou réducteurs d'endettement.
- 5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-) : excédent primaire), qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.
- 6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Graphique 1. Tchad : indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État dans différents scénarios, le scénario de référence, 2024–34



Personnalisation des paramètres par défaut

	Taille	Interactions
Choc d'engagements	Non	Non
Passifs éventuels combinés	Oui	
Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.
Prix des produits de base	Non	Non
Financement de marché	s.o.	s.o.

Note : "Oui" indique toute modification de la taille ou des interactions des paramètres par défaut pour les tests de résistance. "s.o." indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *

	Défaut	Défini par l'utilisateur (Personnalisés)
Part de la dette marginale		
External PPG MLT debt	100 %	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	0,2 %	0,2 %
Taux d'actualisation, dollars EU	5,0 %	5,0 %
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	20	20
Période de grâce moyenne (minimum 1)	5	5

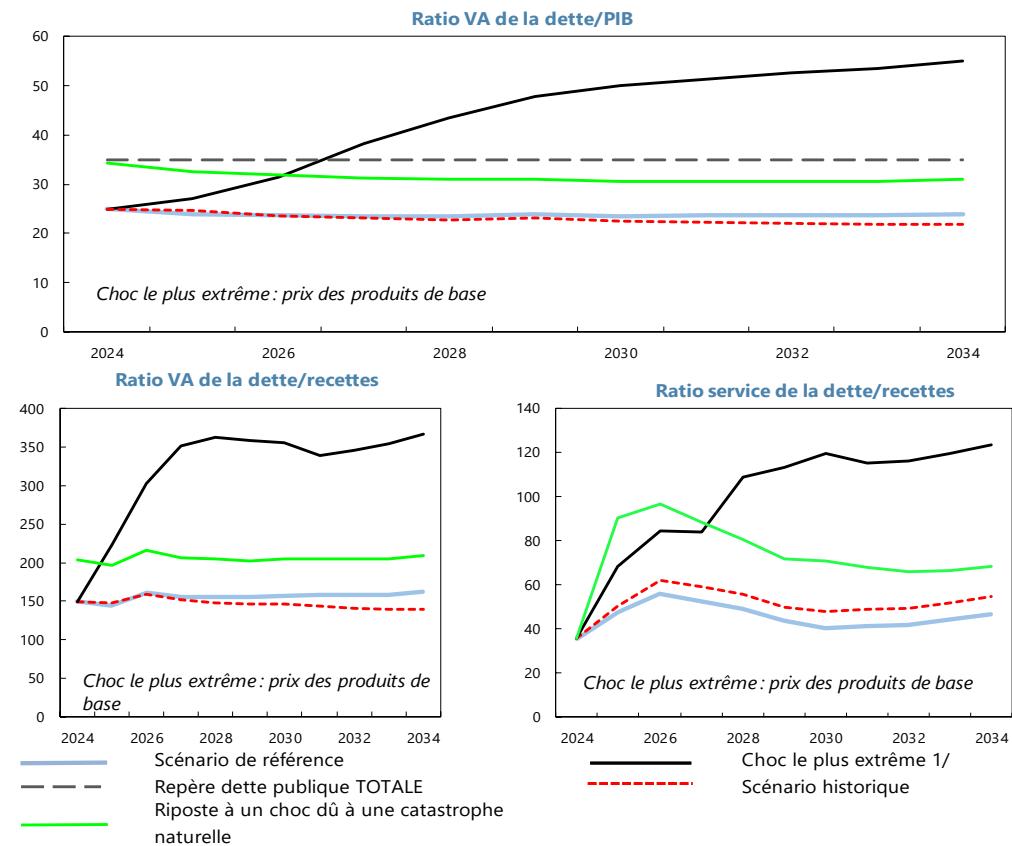
* Note : Tous les besoins de financement supplémentaires générés par les chocs dans le cadre des tests de résistance sont supposés être couverts par la dette externe de MLT PPG dans l'AVD externe. Les termes par défaut de la dette marginale sont fondés sur des projections de référence sur 10 ans

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2034. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) sera présenté.

Note : Conformément au contrat de 2018 avec Glencore, les 4 millions de barils transférés à la raffinerie sont évalués aux prix du marché lors de l'estimation des revenus et du service de la dette extérieure en 2024.

Graphique 2. Tchad : indicateurs de la dette publique dans différents scénarios, le scénario de référence, 2024–34



Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *	Défaut	Défini par l'utilisateur (Personnalisés)
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	35 %	26 %
Dette intérieure à moyen et long terme	26 %	26 %
Dette intérieure à court terme	39 %	48 %
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	0,2 %	0,2 %
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	20	20
Période de grâce moyenne (minimum 1)	5	5
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	3,6 %	3,6 %
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	1	3
Période de grâce moyenne	0	0
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	-1,0 %	5,0 %

* Note : dans l'AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2034. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présent (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) sera présenté.

Tableau 3. Tchad : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, scénario de référence, 2024–34

	Projections 1/										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	11	11	12	13	14	15	15	15	15	15	15
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2024–2034 2/	11	11	11	12	11	11	10	10	9	8	7
A2. Autre scénario : choc dû à une catastrophe naturelle	13	14	16	18	19	21	22	22	22	22	22
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	11	12	15	15	16	17	18	18	18	18	18
B2. Solde primaire	11	12	13	14	15	17	18	18	18	18	18
B3. Exportations	11	15	23	23	24	25	25	25	24	23	22
B4. Autres flux 3/	11	13	15	15	16	17	18	17	17	17	17
B5. Dépréciation	11	14	13	14	15	16	17	17	17	17	18
B6. Combinaison de B1-B5	11	15	17	18	18	20	20	20	20	20	19
C. Tests adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	11	13	16	17	19	20	22	22	22	23	23
C2. Catastrophes naturelles	11	13	15	17	18	20	21	22	22	23	23
C3. Prix des produits de base	11	16	21	22	23	25	25	24	23	22	21
C4. Financement de marché	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Seuil	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	40	46	51	55	59	66	71	75	79	82	84
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2024–2034 2/	40	44	46	50	49	50	49	47	46	44	39
A2. Autre scénario : choc dû à une catastrophe naturelle	48	59	68	77	84	96	105	111	118	123	126
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	40	46	51	55	59	66	71	75	79	82	84
B2. Solde primaire	40	48	55	62	67	77	84	89	95	99	101
B3. Exportations	40	76	142	151	156	170	181	186	188	190	188
B4. Autres flux 3/	40	51	61	66	69	77	83	86	89	92	93
B5. Dépréciation	40	46	44	48	51	58	64	67	72	75	78
B6. Combinaison de B1-B5	40	63	59	81	85	95	102	105	110	113	115
C. Tests adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	40	54	64	73	80	92	102	108	116	122	126
C2. Catastrophes naturelles	40	55	65	74	81	93	103	110	118	124	129
C3. Prix des produits de base	40	87	115	119	119	123	125	126	127	126	124
C4. Financement de marché	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Seuil	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	8	7	5	6	6	4	3	6	6	6	7
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2024–2034 2/	8	8	5	7	7	5	4	8	7	8	9
A2. Autre scénario : choc dû à une catastrophe naturelle	8	7	5	6	6	4	4	8	7	9	10
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	8	7	5	6	6	4	3	6	6	6	7
B2. Solde primaire	8	7	5	6	6	4	3	7	6	7	8
B3. Exportations	8	9	8	10	9	7	5	13	15	17	18
B4. Autres flux 3/	8	7	5	6	6	4	3	7	7	8	8
B5. Dépréciation	8	7	5	6	6	4	3	6	5	6	7
B6. Combinaison de B1-B5	8	8	6	7	7	5	4	9	8	9	10
C. Tests adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	8	7	5	6	6	4	3	6	6	7	7
C2. Catastrophes naturelles	8	7	5	6	6	4	3	7	6	7	8
C3. Prix des produits de base	8	10	7	8	8	5	4	10	11	12	12
C4. Financement de marché	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Seuil	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	15	12	9	10	10	7	5	10	8	9	10
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2024–2034 2/	15	13	10	12	12	9	6	13	10	12	13
A2. Autre scénario : choc dû à une catastrophe naturelle	15	12	9	10	10	7	6	12	11	12	14
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	15	13	11	12	12	8	6	12	10	11	12
B2. Solde primaire	15	12	9	10	10	7	5	10	9	10	12
B3. Exportations	15	13	10	11	11	8	5	13	15	16	17
B4. Autres flux 3/	15	12	9	10	10	7	5	11	10	11	12
B5. Dépréciation	15	15	11	13	12	8	6	12	9	10	12
B6. Combinaison de B1-B5	15	13	11	12	12	8	6	14	11	13	14
C. Tests adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	15	12	9	10	10	7	5	10	9	10	10
C2. Catastrophes naturelles	15	12	9	10	10	7	5	10	8	10	10
C3. Prix des produits de base	15	18	15	17	15	9	6	15	15	16	17
C4. Financement de marché	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Seuil	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 4. Tchad : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, scénario de référence, 2024–34

	Projections 1/										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Scénario de référence	Ratio VA de la dette/PIB										
A. Scénarios de rechange	25	24	24	23	23	24	24	24	24	24	24
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2024-2034 2/	25	25	24	23	23	23	23	22	22	22	22
A2. Autre scénario : choc dû à une catastrophe naturelle	34	33	32	31	31	31	31	31	31	31	31
B. Tests paramétrés	25	27	31	32	34	36	38	39	41	42	44
B1. Croissance du PIB réel	25	26	26	25	25	25	25	25	25	25	25
B2. Solde primaire	25	27	32	32	32	32	32	31	31	30	29
B3. Exportations	25	27	32	32	32	32	32	31	31	31	31
B4. Autres flux 3/	25	25	26	26	26	26	26	26	26	25	26
B5. Dépréciation	25	25	23	21	20	19	18	17	17	16	16
B6. Combinaison de B1-B5	25	25	22	23	23	24	23	23	23	23	24
C. Tests adaptés	25	34	33	32	32	32	31	31	31	30	31
C1. Passifs éventuels combinés	25	33	32	32	31	31	31	31	31	31	31
C2. Catastrophes naturelles	25	27	32	38	43	48	50	51	53	54	55
C3. Prix des produits de base	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C4. Financement de marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Repère dette publique TOTALE	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Ratio VA de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	149	144	161	155	155	156	158	158	158	159	162
A. Scénarios de rechange	149	148	159	151	148	147	147	144	141	140	140
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2024-2034 2/	149	148	159	151	148	147	147	144	141	140	140
A2. Autre scénario : choc dû à une catastrophe naturelle	204	196	217	207	205	202	204	205	205	205	209
B. Tests paramétrés	149	159	205	210	221	231	245	256	266	276	290
B1. Croissance du PIB réel	149	155	175	168	167	166	168	168	169	172	172
B2. Solde primaire	149	164	218	211	210	209	211	209	204	199	198
B3. Exportations	149	153	178	172	171	172	174	173	172	171	173
B4. Autres flux 3/	149	150	156	141	131	122	120	117	115	112	112
B5. Dépréciation	149	149	152	150	151	153	154	155	156	157	161
B6. Combinaison de B1-B5	149	149	152	150	151	153	154	155	156	157	161
C. Tests adaptés	149	207	226	214	210	206	207	206	205	204	207
C1. Passifs éventuels combinés	149	200	219	209	206	204	206	206	206	206	211
C2. Catastrophes naturelles	149	223	303	352	363	359	356	339	346	354	367
C3. Prix des produits de base	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C4. Financement de marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio service de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	36	48	56	53	49	44	41	41	42	44	47
A. Scénarios de rechange	36	51	62	59	56	50	48	49	49	52	55
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2024-2034 2/	36	90	97	88	81	72	71	68	66	67	68
A2. Autre scénario : choc dû à une catastrophe naturelle	36	50	103	89	83	74	72	67	64	63	63
B. Tests paramétrés	36	52	76	80	83	84	90	91	93	97	102
B1. Croissance du PIB réel	36	49	71	67	63	58	58	55	54	55	56
B2. Solde primaire	36	48	56	53	49	44	41	43	46	49	51
B3. Exportations	36	48	56	53	49	44	41	42	43	46	48
B4. Autres flux 3/	36	48	56	53	49	44	41	42	43	46	47
B5. Dépréciation	36	48	57	53	50	44	42	43	42	45	47
B6. Combinaison de B1-B5	36	49	58	55	54	52	55	54	54	56	58
C. Tests adaptés	36	49	109	92	85	75	72	67	62	61	61
C1. Passifs éventuels combinés	36	50	103	89	83	74	72	67	64	63	63
C2. Catastrophes naturelles	36	69	85	84	109	113	120	115	116	120	123
C3. Prix des produits de base	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C4. Financement de marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

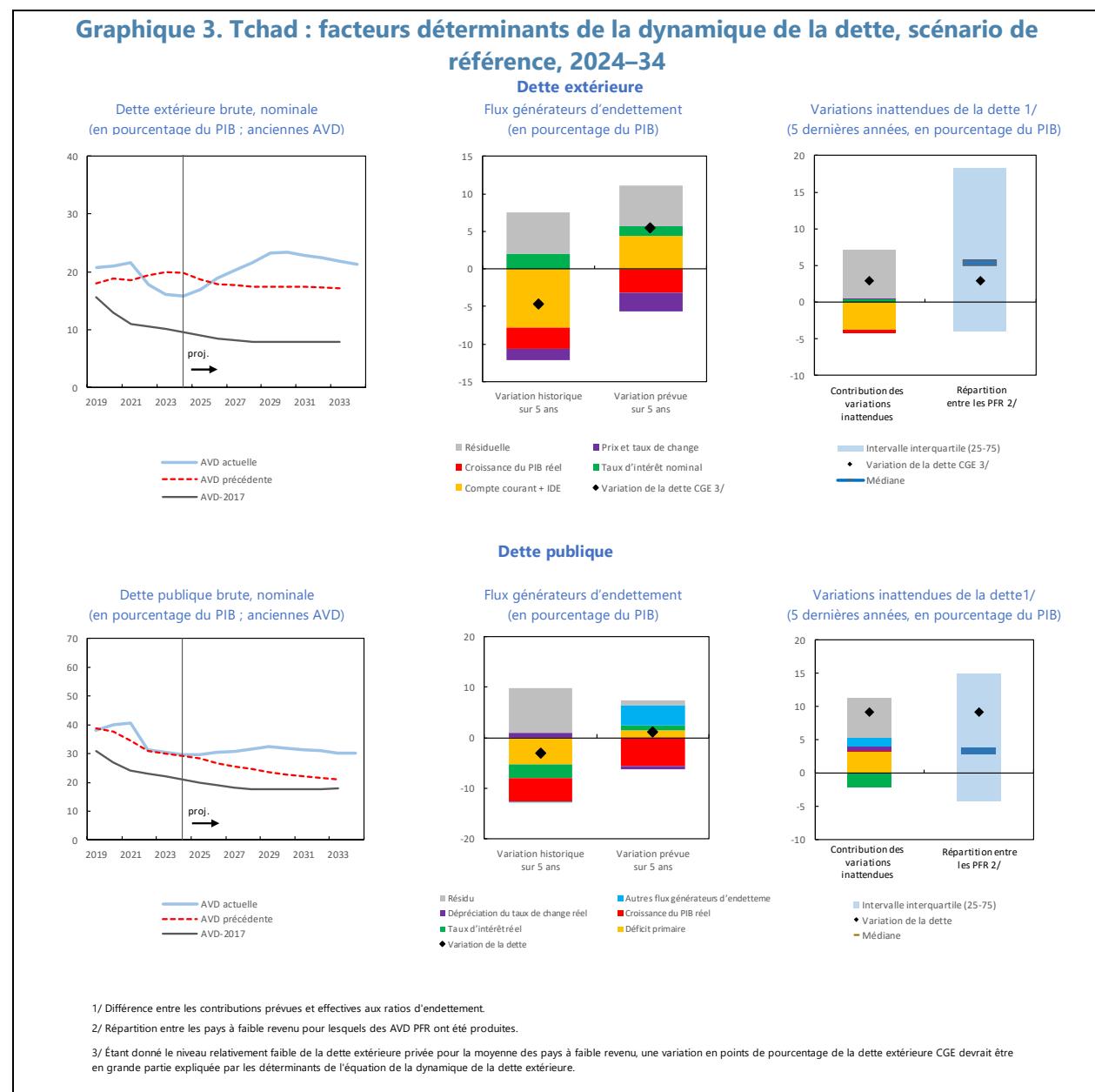
Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du repère.

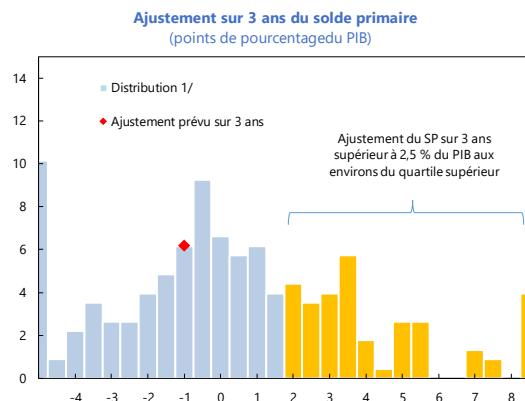
2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Graphique 3. Tchad : facteurs déterminants de la dynamique de la dette, scénario de référence, 2024-34

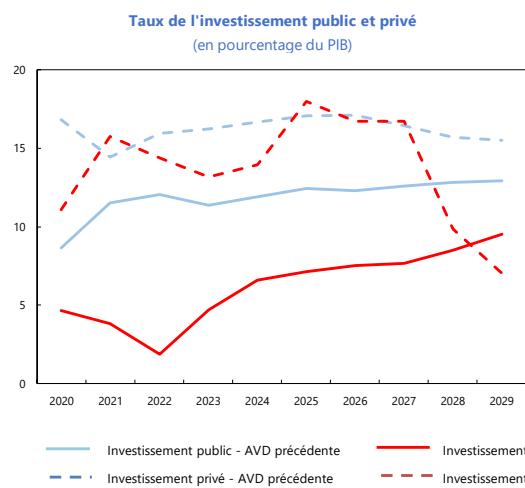
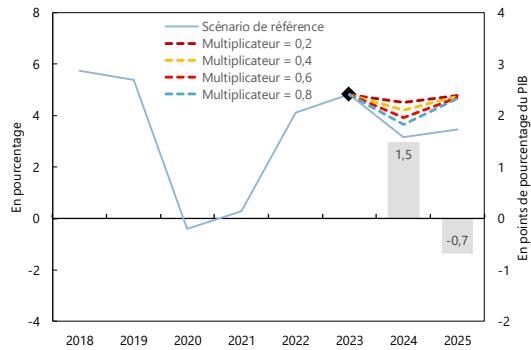


Graphique 4. Tchad : outils de réalisme, scénario de référence



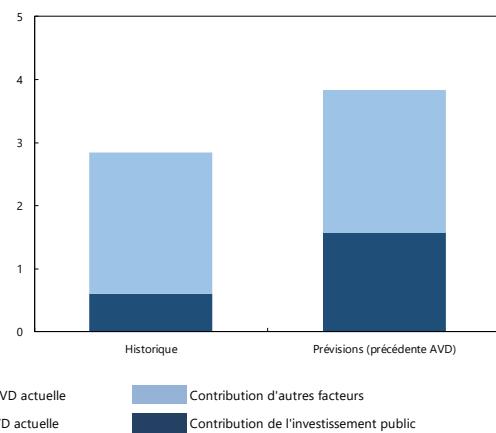
1/ Les données couvrent les programmes financés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement triennal à partir de la création du programme est couverte sur l'axe horizontal; le pourcentage d'échantillon est couvert sur l'axe vertical.

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/



Contributions à la croissance du PIB réel

(pourcentage, moyenne sur 5 ans)



Résultats de l'AVD pour le scénario sans rééquilibrage

(voir l'annexe V du rapport des services du FMI pour les consultations de 2024 au titre de l'article IV)

Tableau 5. Tchad : cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario sans rééquilibrage, 2021–44
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 8/		
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2034	2044	Scénario historique	Projections	
	21,6	17,9	16,1	15,8	16,1	18,9	21,3	23,9	26,5	33,4	64,7	20,2	25,0	
Dette extérieure (nominale) 1/ dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)	21,6	17,9	16,1	15,8	16,1	18,9	21,3	23,9	26,5	33,4	64,7	20,2	25,0	
Variation de la dette extérieure	0,6	-3,8	-1,7	-0,4	0,3	2,8	2,3	2,6	2,6	1,5	3,1			
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-2,7	-7,7	-2,5	-0,9	0,9	1,3	1,3	2,2	3,2	2,0	3,4	0,0	1,7	
Deficit extérieur courant hors intérêts	1,6	-5,2	0,4	0,9	3,2	3,7	3,3	2,7	2,9	1,1	0,7	1,9	2,2	
Déficit de la balance des biens et services	5,6	-3,9	1,5	1,9	4,0	4,4	4,1	3,4	3,5	2,0	1,7	6,1	3,1	
Exportations	27,4	35,1	30,1	28,2	25,1	24,5	23,8	23,7	22,8	19,6	13,3			
Importations	33,1	31,2	31,6	30,1	29,1	29,0	27,9	27,1	26,3	21,5	15,1			
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-5,5	-3,6	-3,0	-2,6	-2,3	-2,1	-1,9	-1,7	-1,5	-1,0	-0,5	-5,6	-1,6	
don : officiel	-1,1	-0,9	-0,8	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,6	-0,6	-0,7	-0,8			
Autres flux extérieurs courants (négatifs= entrées nettes)	1,5	2,3	1,9	1,5	1,5	1,3	1,1	1,0	1,0	0,1	-0,6	1,4	0,8	
IDE nets (négatifs = entrées)	-2,3	-1,7	-1,9	-1,7	-2,5	-2,2	-2,2	-0,8	-0,2	0,2	0,8	-2,5	-0,8	
Dynamique endogène de la dette 2/	-2,0	-0,8	-0,9	-0,1	0,2	-0,1	0,2	0,2	0,5	0,7	1,9			
Contribution du taux d'intérêt nominal	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	0,4	0,6	0,9	1,1	1,7	3,9			
Contribution de la croissance du PIB réel	-0,1	-0,8	-0,8	-0,5	-0,4	-0,5	-0,5	-0,6	-0,6	-1,0	-2,0			
Contribution des variations de prix et de taux de change	-2,3	-0,4	-0,5			
Résiduel 3/	3,3	3,9	0,8	0,5	-0,6	1,5	1,0	0,4	-0,6	-0,5	-0,3	0,1	-0,1	
don : financement exceptionnel	-0,7	-1,1	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
Indicateurs de viabilité														
VA de la dette extérieure CGE/PIB	12,4	12,1	12,3	14,9	17,3	19,7	22,2	30,9	62,9			
VA de la dette extérieure CGE/exportations	41,2	43,1	48,9	60,7	72,7	83,3	97,3	158,0	471,6			
Ratio service de la dette CGE/exportations	6,5	7,3	7,6	7,9	7,6	5,8	8,6	10,2	11,1	22,0	68,2			
Ratio service de la dette CGE/recettes	16,3	16,5	15,8	14,8	13,1	11,3	15,7	18,6	19,4	34,7	80,6			
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	186,3	-770,0	145,8	294,6	588,8	679,3	786,5	1 137,3	1 437,9	1 986,7	6 558,4			
Principales hypothèses macroéconomiques														
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	0,3	4,1	4,8	3,2	2,9	3,5	2,7	3,2	2,5	3,2	3,5	2,0	3,1	
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	12,6	1,7	2,8	5,2	4,0	2,1	1,9	1,8	2,5	2,2	2,4	-0,7	2,6	
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	2,2	1,9	2,1	2,6	4,4	2,8	3,5	4,3	4,8	5,6	6,7	3,0	4,3	
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	33,4	35,4	-7,6	1,5	-4,8	3,5	1,4	4,7	1,3	3,1	2,3	4,5	1,7	
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	14,8	-0,2	9,2	3,5	3,2	5,4	0,6	2,1	2,1	2,2	2,3	1,7	2,1	
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	14,3	12,9	12,7	7,8	9,9	10,6	5,8	1,8	...	9,3	
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	10,8	15,5	14,6	15,1	14,6	12,7	13,0	12,9	13,1	12,4	11,3	10,7	13,1	
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	233,3	198,9	178,0	443,1	455,7	571,4	504,7	606,7	662,7	848,6	1437,7			
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	2,0	1,9	2,2	2,0	2,2	2,2	2,2	2,2	...	2,1	
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	45,6	46,6	35,4	32,2	32,0	32,3	29,0	16,2	...	34,8	
PIB nominal (milliards de dollars EU)	16 881	17 867	19 250	20 889	22 349	23 623	24 720	25 955	27 279	35 490	61 804,1			
Croissance du PIB nominal en dollars	12,9	5,8	7,7	8,5	7,0	5,7	4,6	5,0	5,1	5,5	6,0	1,3	5,7	
Pour mémoire :														
VA de la dette extérieure 7/	12,4	12,1	12,3	14,9	17,3	19,7	22,2	30,9	62,9			
En pourcentage des exportations	41,2	43,1	48,9	60,7	72,7	83,3	97,3	158,0	471,6			
Ratio service de la dette/exportations	6,5	7,3	7,6	7,9	7,6	5,8	8,6	10,2	11,1	22,0	68,2			
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	2 387,5	2 534,7	2 741,8	3 518,5	4 271,9	5 124,6	6 063,2	10 967,3	38 870,9					
(VAt - VAT-1/PIB)-1 (en pourcentage)	0,8	1,0	3,5	3,2	3,4	3,6	3,5	6,9			
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	1,0	-1,4	2,1	1,2	2,9	0,9	1,0	0,2	0,3	-0,4	-2,4			

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g + p + (\pi - \varepsilon)] / (1 + g + p + gp)$ multiplié par le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel en \$EU, π = appréciation nominale de la monnaie locale, et ε = part de la dette extérieure libellée en monnaie locale dans la dette extérieure totale.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des années et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'Etat directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Résidence
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Oui

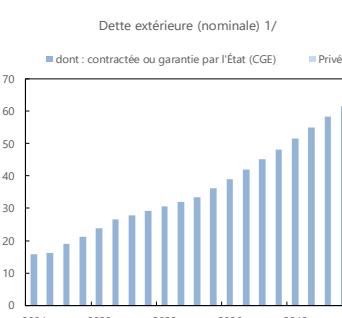
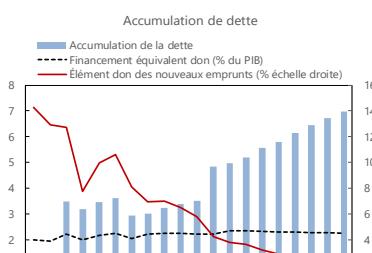


Tableau 6. Tchad : cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario sans rééquilibrage, 2021–44
 (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif		Projections									Moyenne 6/	
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2034	2044	Scénario historique	Projections
Dette du secteur public 1/ dont : libellée en devises	40,5 21,6	31,3 17,9	30,2 16,1	29,4 15,8	28,0 16,1	30,6 18,9	33,0 21,3	35,7 23,9	38,6 26,5	55,1 33,4	102,8 64,7	35,4 20,2	39,6 25,0
Variation de la dette du secteur public	0,6	-9,2	-1,1	-0,8	-1,4	2,6	2,3	2,8	2,9	3,7	5,7		
Flux générateurs d'endettement identifiés	1,0 0,8	-7,7 -4,6	-1,7 0,4	-0,5 -1,1	-1,1 0,2	2,2 2,6	2,2 2,5	2,5 2,9	2,7 2,9	3,9 4,0	6,0 5,7	-0,5 -0,2	2,3 2,6
Déficit primaire													
Recettes et dons	11,5	16,3	15,1	16,7	16,2	14,3	14,7	14,6	14,8	14,3	13,3	12,3	14,8
don : dons	0,7	0,8	0,5	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,9	2,0		
Dépenses primaires (hors intérêts)	12,3	11,7	15,5	15,6	16,4	17,0	17,2	17,5	17,7	18,3	19,0	12,0	17,4
Dynamique automatique de la dette	-1,0 -1,0	-4,3 -4,3	-0,9 -0,9	-0,9 -0,1	-0,5 -0,5	-0,3 -0,4	-0,4 -0,1	-0,1 -0,1	-0,1 -0,1	-0,1 -0,1	0,4 0,4		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-1,8	-4,3	-1,0	-0,9	-0,1	-0,5	-0,3	-0,4	-0,1	-0,1	0,4		
donc : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-1,7	-2,7	0,4	0,1	0,7	0,4	0,5	0,7	0,7	1,5	3,6		
donc : contribution de la croissance du PIB réel	-0,1	-1,6	-1,4	-0,9	-0,8	-0,9	-0,8	-1,0	-0,9	-1,6	-3,3		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0,8	0,0	0,1		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	1,3 0,0	1,2 0,0	-1,2 0,6	1,4 0,0	-1,2 0,0	0,1 0,0	0,0 0,0	0,0 0,0	0,0 0,0	0,0 0,0	0,0 0,0	-0,6 0,0	0,0
Produit des privatisations (négatif)	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0,2	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Allégement de la dette (Initiative PPTE et autres)	-0,2	-0,3	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Deposit accumulation/withdrawals	1,3	1,4	-1,6	1,4	-1,6	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Résiduel	-0,4 4,3	-1,4 0,1	0,6 3,2	-0,3 4,9	-0,2 7,5	0,3 9,0	0,1 9,1	0,3 9,3	0,2 9,2	-0,1 21,6	-0,4 46,6	1,3	0,0
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette du secteur public 2/	26,4	25,7	24,2	26,6	29,0	31,6	34,4	52,6	100,9		
Ratio VA de la dette publique/recettes et dons (en %) 2/	174,7	153,4	149,1	185,3	197,4	216,5	231,9	368,5	758,5		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/	19,7 21,6	21,6 26,5	35,6	44,7	44,2	44,5	44,1	42,8	123,0	307,4			
Besoin de financement brut 4/	4,3	0,1	3,2	4,9	7,5	9,0	9,1	9,3	9,2	21,6	46,6		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	0,3	4,1	4,8	3,2	2,9	3,5	2,7	3,2	2,5	3,2	3,5	2,0	3,1
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	2,0	2,0	2,1	2,5	4,3	2,8	3,6	4,3	4,8	5,6	6,7	3,0	4,3
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-6,1	-9,4	5,2	0,3	2,3	2,5	1,8	1,4	0,6	1,7	2,2	1,6	1,4
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	3,7	0,1	0,5	4,4	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	8,5	14,2	0,1	4,4	3,3	1,8	2,1	1,8	2,5	2,2	2,4	1,1	2,4
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	-6,8	-1,1	38,7	4,2	8,0	6,9	4,1	4,9	3,7	3,8	3,7	3,4	4,7
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	0,2	4,5	1,5	-0,3	1,6	0,0	0,2	0,1	0,0	0,3	0,0	2,1	0,3
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		

Sources : autorités nationales, estimations et projections des services.

1/ Indiquer la couverture du secteur public : Administration centrale, administrations d'Etats fédérés et administrations locales. Dette garantie par l'Etat. Définition de la dette extérieure/intérieure est basée sur le critère de la résidence.

2/ Le ratio VA de la dette extérieure par rapport au PIB dans l'AVD publique diffère de l'AVD externe, l'amplitude des différences dépendant des projections de taux de change.

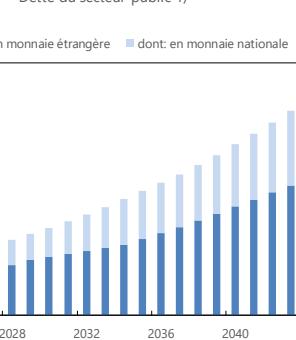
3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente et autres flux générateurs ou réducteurs d'endettement.

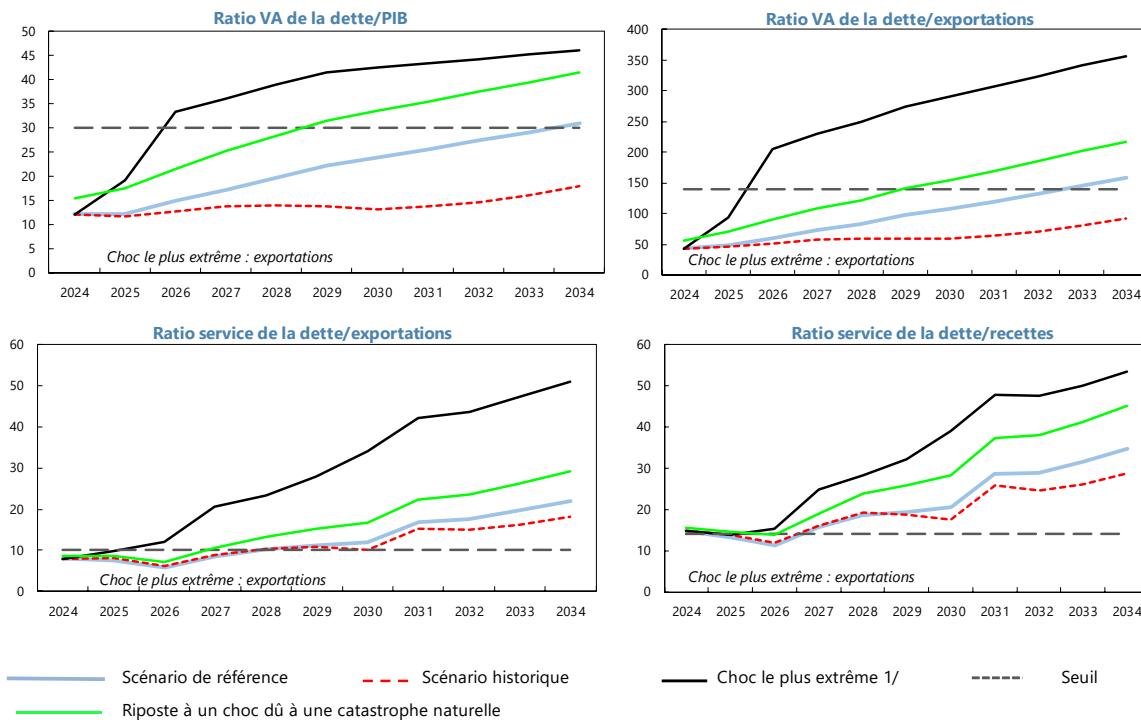
5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette/PIB ((-) : excédent primaire), qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Résidence
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Oui



Graphique 5. Tchad : indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État dans différents scénarios, le scénario sans rééquilibrage, 2024–34



Personnalisation des paramètres par défaut

	Taille	Interactions
Choc d'engagements	Non	Non
Passifs éventuels combinés	Oui	
Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.
Prix des produits de base	Non	Non
Financement de marché	s.o.	s.o.

Note: "Oui" indique toute modification de la taille ou des interactions des paramètres par défaut pour les tests de résistance. "s.o." indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *

	Défaut	Défini par l'utilisateur (Personnalisés)
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à MLT	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	6,2 %	6,2 %
Taux d'actualisation, dollars EU	5,0 %	5,0 %
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	16	16
Période de grâce moyenne (minimum 1)	3	3

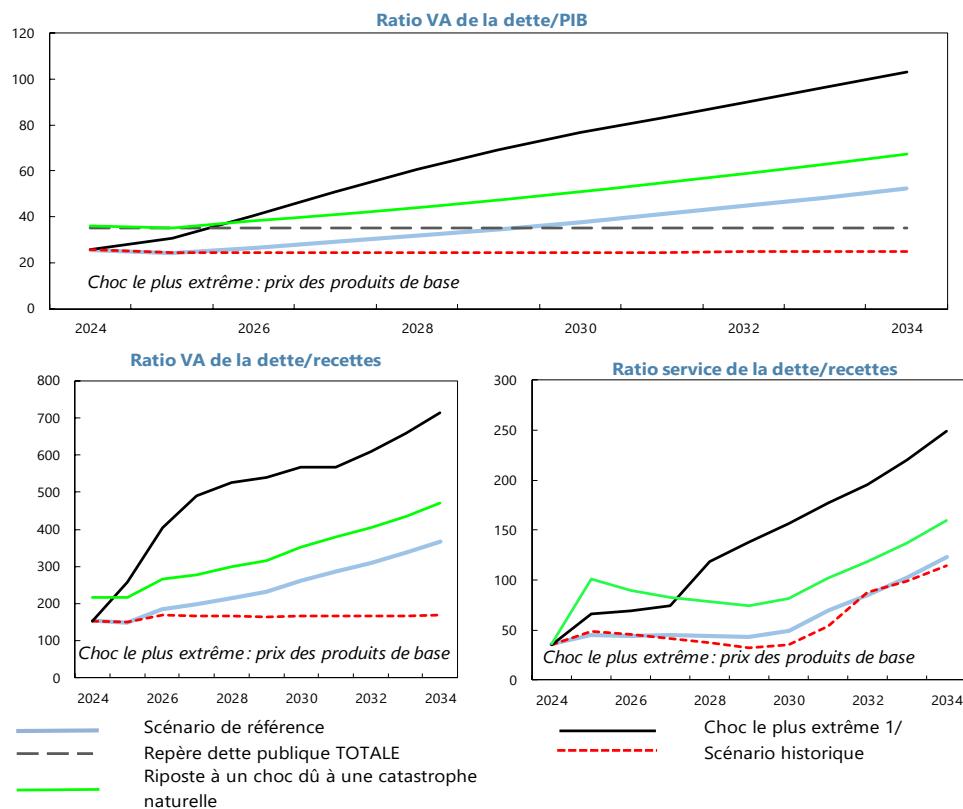
* Note : Tous les besoins de financement supplémentaires générés par les chocs dans le cadre des tests de résistance sont supposés être couverts par la dette externe de MLT PPG dans l'AVD externe. Les termes par défaut de la dette marginale sont fondés sur des projections de référence sur 10 ans

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2034. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) sera présenté.

Note : Conformément au contrat de 2018 avec Glencore, les 4 millions de barils transférés à la raffinerie sont évalués aux prix du marché lors de l'estimation des revenus et du service de la dette extérieure en 2024.

Graphique 6. Tchad : indicateurs de la dette publique dans différents scénarios, le scénario sans rééquilibrage, 2024–34



Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *	Défaut	Défini par l'utilisateur (Personnalisés)
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	42 %	26 %
Dette intérieure à moyen et long terme	21 %	21 %
Dette intérieure à court terme	38 %	53 %
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	6,2 %	6,2 %
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	16	16
Période de grâce moyenne (minimum 1)	3	3
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	4,2 %	4,2 %
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	1	1
Période de grâce moyenne	0	0
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	0,0 %	5,0 %

* Note : dans l'AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les tests de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2034. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère être le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) est présenté.



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

TCHAD

Le 21 novembre

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2024 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

Établie par

le département Afrique

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE	7

RELATIONS AVEC LE FMI

(au 31 octobre 2024)

Statut - Date d'adhésion : Date d'admission : 10 juillet 1963Article VIII**Compte des ressources générales :**

	Millions de DTS	% de la quote-part
Quote-part	140,20	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux des avoirs)	136,93	97,67
Position dans la tranche de réserve	3,29	2,35

Département des DTS :

	Millions de DTS	% de l'allocation
Allocation cumulative nette	188,00	100,00
Avoirs	2,01	1,07

Encours des achats et des prêts :

	Millions de DTS	% de la quote-part
Prêts au titre de la FCR	133,19	95,00
Accords au titre de la FEC	361,86	258,11

Derniers engagements financiers :**Accords :**

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FEC	10 déc. 2021	21 juin 2024	392,56	168,24
FEC	30 juin 2017	22 juil. 2020	224,32	196,28
FEC	1 ^{er} août 2014	29 juin 2017	140,20	98,34

Prêts directs^{1/}:

Type	Date d'engagement	Date de tirage/d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FCR	22 juil. 2020	24 juil. 2020	49,07	49,07
FCR	14 avr. 2020	16 avril 2020	84,12	84,12

^{1/} Les décaissements directs non tirés (IFR et FCR) arrivent automatiquement à expiration 60 jours après la date d'engagement, c.-à.-d la date d'approbation par le conseil d'administration.

Obligations en retard et projections des paiements au FMI^{1/}**(en millions de DTS ; sur la base de l'utilisation des ressources et des avoirs actuels en DTS) :**

	2024	2025	2026	À échoir	2027	2028
Principal	12,01	62,68		74,78	77,11	89,03
Commissions/intérêts	1,73	6,40		6,40	6,40	6,41
Total	13,74	69,08		81,18	83,51	95,43

^{1/} Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

	Cadre renforcé
I. Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE	
Date du point de décision	Mai 2001
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (en millions de dollars) ^{1/}	170,12
dont : aide du FMI (en millions de dollars) (équivalent en millions de DTS)	18,02 14,26
Date d'arrivée au point d'achèvement	Avril 2015
II. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	
Montants décaissés en faveur du pays membre	14,26
Aide intérimaire	8,55
Solde au point d'achèvement	5,71
Décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts ^{2/}	2,77
Total des décaissements	17,03

Point de décision : point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'initiative PPTE et décident du montant de l'aide à engager.

Aide intérimaire : montant décaissé à un pays entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 % par an et de 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire du point d'achèvement flottant).

^{1/} L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.

^{2/} Dans le cadre de l'initiative renforcée, un décaissement additionnel est effectué au point d'achèvement. Il correspond aux intérêts courus sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant la période transitoire.

Mise en œuvre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) Sans objet

Mise en œuvre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) :

Date de la décision du conseil d'administration	Montant engagé (en millions de DTS)	Montant décaissé (millions de DTS)
Date de la d'expiration		
Sans objet 02 oct. 2020	2,00	2,00
S.O. 01 avr. 2021	4,06	4,06
S.O. 06 oct. 2021	4,06	4,06

Le 4 février 2015, le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) a remplacé le fonds fiduciaire d'allégement de la dette après une catastrophe (ADAC).

Régime de change

Le Tchad a un régime de change qui ne comporte aucune restriction ni pratique de changes multiples sur les paiements et les transferts au titre des transactions internationales courantes. La monnaie commune de la BEAC est le franc CFA, qui depuis le 1er janvier 1999 est rattaché à l'euro au taux de 1 EUR = 655,957.

Consultations au titre de l'article IV

Les consultations au titre de l'article IV avec le Tchad suivent le cycle habituel de 12 mois. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été conclues le 3 juillet 2019.

Assistance technique reçue depuis janvier 2023 (en novembre 2024)		
Département	Finalité	Date de prestation
FAD – AFC	Amélioration de la gestion de la trésorerie et de la dette	Novembre – décembre 2024
FAD/MCM – AFC	Coordination de la gestion de la dette et de la trésorerie	Novembre – décembre 2024
FAD	Govtech	Novembre 2024
FAD – AFC	Améliorer la budgétisation des investissements publics AE-CP	Novembre 2024
STA	Établissement des TRE, rétropolation et comptes nationaux trimestriels	Octobre - novembre 2024
ICD	Outil de cadrage macroéconomique, mission 2	Octobre 2024
FAD – AFC	Prévisions de recettes, mission de suivi	Septembre 2024
FAD	Budgétisation sensible au climat	Septembre 2024
FAD – AFC	Facilitation des échanges/Développer la coopération taxo-douanière et suivi des initiatives d'appui d'AFRITAC Centre	Août 2024
STA	BdP – Position extérieure globale	Juillet-août 2024
FAD – AFC	Administration fiscale - TVA	Juillet-août 2024
FAD	Mission fiscalité PMFP sur la GRN	Juillet-août 2024
FAD – AFC	Mise en œuvre du plan d'engagement pour l'exécution et les contrôles du budget	Avril 2024
MCM	Gestion des risques du portefeuille de la dette souveraine	Avril 2024
STA – AFC	Statistiques de finances publiques – Élargissement de la couverture	Avril 2024
FAD	Appui à l'application de la loi et au suivi des litiges douaniers	Mars-avril 2024
STA	Comptes nationaux trimestriels	Mars 2024
FAD	Mission de suivi sur les litiges douaniers	Février 2024
FAD	Examen continu de la qualité des processus comptables de SIGFiP	Février 2024
FAD – AFC	Améliorer la gestion de la trésorerie et du CUT	Décembre 2023
ICD	Outil de dynamique de la dette	Novembre 2023
FAD – AFC	Appui à la transposition de la directive sur la comptabilité des stocks	Novembre 2023
STA	Établissement des comptes nationaux 2020 avec nouvelle année de référence	Octobre - novembre 2023

TCHAD

STA – AFC	Statistiques de finances publiques – établissement pour l'exercice 21-22 et élargissement du périmètre	Octobre - novembre 2023
STA	Statistiques sur la dette du secteur public – établissement pour l'exercice 21-22 et élargissement du périmètre	Octobre - novembre 2023
STA	PIB-comptes nationaux trimestriels	Juillet-août 2023
FAD	Conformité des contentieux douaniers et accompagnement au développement d'une base de données	Juillet 2023
Assistance technique reçue depuis janvier 2023 (suite et fin) (en novembre 2024)		
FAD – AFC	Renforcer les prévisions des recettes	Juillet 2023
FAD	Examen du programme de réforme de la mobilisation des recettes	Juillet 2023
MCM	Développement d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme	Mai 2024
FAD/LEG/FIN	Revue des sauvegardes budgétaires, exercice 2024	Avril 2023
FAD – AFC	Mise en place d'un premier bilan d'ouverture dans SIGFIP	Avril 2023
FAD	Développement du CIP pour les contribuables de taille moyenne	Mars-avril 2023
FAD	Réforme des subventions à l'énergie	Mars 2023
FAD/LEG/FIN	Revue des sauvegardes budgétaires, exercice 2023	Mars 2023
FAD	Administration fiscale – perception de la TVA	Février-mars 2023
STA	Élargissement du périmètre des statistiques sur la dette du secteur public	Février-mars 2023
STA – AFC	Statistiques de finances publiques – Compilation des données	Février-mars 2023
FAD – AFC	Renforcement du modèle de prévision macrobudgétaire (SIGNET) - Phase 2	Février 2023
FAD	Suivi des exonérations et des régimes suspensifs par le biais de SYDONIA	Janvier 2023

RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE

Les services du FMI travaillent en étroite collaboration avec la Banque mondiale sur une panoplie de questions, notamment l'AVD, l'assistance technique et le suivi des politiques et des réformes. Les services de la banque mondiale participent régulièrement aux missions du FMI.

Projets de la Banque mondiale au Tchad							
Titre du projet	Pays	Code d'identification du projet	Montant engagé (millions de dollars)	État	Date d'approbation	Date de la dernière mise à jour	Dernière étape atteinte
Projet de connectivité et d'intégration au Tchad	Tchad	P180915	200	Pipeline	9 décembre 2024	23 juin 2023	REVUE DE CONCEPT
Projet de transformation numérique au Tchad	Tchad	P180000	92,2	Pipeline	25 septembre 2024	6 juin 2023	COMMENCER LA NÉGOCIATION
Projet de filets de sécurité adaptatifs et productifs au Tchad	Tchad	P502142	120	En activité	21 juin 2024		APPROUVÉ PAR LA BANQUE MONDIALE
Projet de transformation agroalimentaire et rurale au Tchad	Tchad	P179238	150	En activité	25 avril 2024	18 août 2023	APPROUVÉ PAR LA BANQUE MONDIALE
Préparation et intervention en cas d'urgence sanitaire au Tchad	Tchad	P180680	3,9	En activité	30 juin 2023	7 juillet 2023	APPROUVÉ PAR LA BANQUE MONDIALE
Financement supplémentaire							
Projet de Développement Territorial et de Résilience au Tchad	Tchad	P177163	140	En activité	14 juin 2023	25 janvier 2024	APPROUVÉ PAR LA BANQUE MONDIALE
Projet de résilience urbaine à N'Djamena	Tchad	P177044	150	En activité	31 mars 2023	25 janvier 2024	APPROUVÉ PAR LA BANQUE MONDIALE
Projet supplémentaire de financement et de renforcement de la performance des systèmes de santé	Tchad	P180039	150	En activité	21 décembre 2022	26 février 2023	APPROUVÉ PAR LA BANQUE MONDIALE

Source : Banque mondiale.

TCHAD

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.worldbank.org/fr/country/chad>

**Déclaration de MM. Régis N'Sonde, Mbuyamu Matungulu
et Madjiyam Bangrim Kibassim concernant la réunion
du conseil d'administration consacrée au Tchad**
Le 6 décembre 2024

I. Introduction

1. Au nom des autorités tchadiennes, nous tenons à remercier le conseil d'administration, la direction et les services du FMI pour leur appui constant au Tchad. Les autorités tchadiennes sont particulièrement reconnaissantes de l'assistance fournie dans le cadre de l'accord au titre de la FEC 2021-24, qui vient de prendre fin. Cette assistance a permis de mettre en œuvre certaines des recommandations de 2019 au titre de l'article IV relatives à la gestion des finances publiques, et de parvenir à une réduction significative du ratio de la dette au PIB grâce à une restructuration cruciale de la dette, conformément au cadre commun du G20. L'exécution de l'accord au titre de la FEC 2021-24 a contribué à maintenir la stabilité économique. Cependant, la croissance a ralenti et la mise en œuvre du programme de réformes soutenu par le FMI a été entravée par de nombreux chocs intérieurs et extérieurs, tels que la pandémie de COVID-19, les problèmes persistants de sécurité et les conflits militaires, la volatilité des prix du pétrole et les difficultés liées aux réfugiés et à la situation humanitaire. Les autorités se réjouissent des échanges constructifs avec les services du FMI dans le cadre des consultations de 2024 au titre de l'article IV.
2. **Le Tchad fait face à des défis persistants en matière de sécurité, d'insécurité alimentaire et de crise humanitaire, qui entraînent des coûts élevés.** Le conflit au Soudan a encore compliqué une situation humanitaire déjà difficile. Les récentes inondations n'ont épargné aucune des 23 provinces du pays, touchant ainsi près de 1,8 million d'habitants (10 % de la population). Par ailleurs, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, on compte plus de 700 000 réfugiés en provenance du Soudan, en plus des Tchadiens de retour au pays et des réfugiés d'autres pays voisins. Toujours selon OCHA, 6 millions de personnes ont besoin d'une aide urgente, incluant les Tchadiens déplacés à l'intérieur de leur pays. Le budget nécessaire est d'environ 1,125 milliard de dollars. Avec l'aide des partenaires pour le développement, les autorités élaborent un plan de réponse national pour faire face à l'insécurité alimentaire généralisée. Le financement manquant pour soutenir les réfugiés soudanais ainsi que les autres personnes déplacées dans le pays est estimé à 602,5 millions de dollars. Ayant vécu une situation similaire dans le passé, les autorités tchadiennes font preuve de solidarité envers les nouveaux arrivants du Soudan. Elles comptent sur le soutien de leurs partenaires pour aider les réfugiés à se prendre en charge et à devenir des acteurs actifs du développement dans le pays. Il est encourageant de noter la présence parmi ces réfugiés de personnes hautement qualifiées, prêtes à partager leurs connaissances et leurs compétences.

3. **Malgré les défis, les autorités s'efforcent d'établir les bases d'une économie résiliente et diversifiée. Elles veulent ainsi réduire la fragilité, la dépendance excessive à l'égard du secteur pétrolier et les vulnérabilités face au changement climatique.** Bien que la résolution des problèmes structurels chroniques prenne du temps, les autorités restent concentrées sur les objectifs de développement du pays, notamment le renforcement des compétences humaines et de l'éducation, la stimulation du développement du secteur non

pétrolier, la satisfaction des besoins de la population et la contribution à la sécurité et à la stabilité économique de la région. Les investissements dans les forces de défense et de sécurité et la reprise de grands projets publics ont contribué à restaurer la confiance et à assurer l'accès aux services publics de base. Les résultats obtenus dans ces domaines témoignent de l'engagement pris par la Présidence pour répondre de manière décisive aux besoins urgents de la population tchadienne. Dans ce contexte, et plus généralement, les autorités accueillent favorablement les recommandations des services du FMI sur les mesures à prendre pour tirer le meilleur parti des possibilités de développement offertes par les vastes réserves pétrolières et la population croissante du pays. Les autorités apprécient également le point de vue des services sur le contexte régional et international complexe et sur les défis auxquels fait face la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC), notamment la saturation du marché financier régional qui limite les possibilités de financement du développement au sein de la région.

II. Évolution récente de l'économie et perspectives

4. La transition politique en cours depuis 2021 est sur le point de s'achever avec les élections législatives et locales prévues pour la fin décembre 2024. Le Dialogue national inclusif et souverain (DNIS) a permis d'intégrer la plupart des groupes armés au processus politique, d'adopter une nouvelle constitution et de tenir une élection présidentielle en mai 2024 dans un climat globalement apaisé. Depuis le début de la transition, les autorités ont fait une priorité de la réconciliation nationale et de l'allocation de ressources suffisantes au dialogue national, au référendum constitutionnel et aux élections.

5. L'économie tchadienne dépend toujours du secteur pétrolier. Le dynamisme du secteur pétrolier a permis une expansion de 4,9 % en 2023. Cependant, sous l'influence d'une légère baisse de la production pétrolière et d'une croissance plus faible dans le secteur hors pétrole, la croissance du PIB réel devrait ralentir pour atteindre 3,2 % en 2024 avant de remonter à 3,4 % en 2025. L'inflation s'est accélérée pour atteindre 12,1 % en juillet 2024 (en glissement annuel), principalement en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires, de l'alcool et du tabac. Elle devrait toutefois diminuer à 8,7 % à la fin de l'année, contre 4,1 % en 2023. Les pressions sur les prix devraient s'estomper avec une inflation qui devrait revenir à 4,4 % en 2025 et à 3,5 % en 2026. Le compte des transactions courantes devrait se détériorer en 2024 en raison de la baisse des exportations de pétrole. Cette tendance devrait s'accentuer avec la hausse attendue des investissements directs étrangers dans le secteur pétrolier.

6. La viabilité des finances publiques et de la dette s'améliore. Le solde primaire hors pétrole devrait passer de -12,7 % du PIB en 2023 à -7,5 % en 2024, grâce à une diminution de l'utilisation des procédures de dépenses d'urgence (dépenses avant ordonnancement, DAO) et à une meilleure gestion de la masse salariale. Ce déficit devrait encore se réduire à -6,8 % en 2025 grâce à la poursuite des efforts de rééquilibrage budgétaire en cours. En conséquence, la dette publique devrait passer de 30,3 % du PIB en 2023 à moins de 30 % en 2024 et 2025.

7. Des avancées ont été enregistrées dans le cadre de certaines réformes, notamment en ce qui concerne le règlement des arriérés intérieurs, la modernisation de la gestion des finances publiques, l'optimisation de l'efficacité des dépenses et la

mobilisation des recettes intérieures. Malgré les retards et les multiples chocs qui ont entravé les réformes, la situation générale s'est améliorée. Les exonérations fiscales qui créaient des distorsions dans la perception de l'impôt ont été rationalisées. La mise en œuvre du compte unique du Trésor (CUT), lancée en 2022, avance bien. Les comptes de l'État qui étaient auparavant conservés dans des banques commerciales sont progressivement centralisés. Il convient également de noter que, en 2024, les dépenses sociales ont augmenté en raison des efforts renouvelés pour répondre aux besoins d'urgence de la population et pour renforcer les infrastructures de base. Avec l'appui de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) et du FMI, le gouvernement cherche à régler les vulnérabilités identifiées dans le système bancaire.

8. **Les perspectives économiques sont généralement positives, notamment grâce au développement et à l'exploitation de champs pétroliers prometteurs dans le sud-est du pays.** Néanmoins, les risques de détérioration demeurent élevés, notamment un ralentissement des réformes, une hausse des flux de réfugiés et des problèmes de sécurité liés au conflit au Soudan, la volatilité du pétrole, l'aggravation de la crise alimentaire et humanitaire due à de graves inondations et des retards dans la réalisation des objectifs de développement.

III. Politiques à moyen terme

9. Les priorités du gouvernement à moyen terme sont de garantir la viabilité de la dette tout en créant l'espace budgétaire nécessaire pour atteindre les objectifs de développement, améliorer la gouvernance et parvenir à une croissance inclusive et à une économie diversifiée.

Politique budgétaire et gestion de la dette

10. **Les autorités poursuivront leur effort de rééquilibrage budgétaire à moyen terme, visant à réduire le déficit primaire hors pétrole à 5 % d'ici 2029.** Pour ce faire, elles s'engagent à accélérer le déploiement de mesures visant à générer davantage de recettes, à favoriser la transformation numérique, à améliorer l'efficacité des dépenses et à accroître les projets de développement financés par des ressources extérieures. En ce qui a trait aux recettes, le lancement en cours d'une stratégie fiscale à moyen terme devrait permettre d'améliorer le recouvrement de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. À cet égard, les réformes structurelles visent l'amélioration de l'efficacité de la direction générale des impôts (DGI), de la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) et de la direction générale des domaines (DGD). Les priorités sont les suivantes : (i) renforcer l'organisation institutionnelle et les capacités opérationnelles, et développer les compétences ; (ii) élargir la base fiscale ; et (iii) lancer des actions déterminées pour améliorer le civisme fiscal, la gouvernance et la transparence. L'expansion des plateformes numériques et leur interconnexion avec d'autres services nationaux, tels que la justice, les mairies, les professions libérales et le cadastre, contribueront à améliorer l'accessibilité et la qualité des services publics, à renforcer la transparence et à stimuler les recettes fiscales, tout en minimisant les risques de corruption.

11. **Du côté des dépenses, la priorité est l'amélioration de leur efficacité, en préservant les dépenses sociales, compte tenu de la fragilité du contexte social et de**

l'augmentation des populations vulnérables. La réduction des dépenses avant ordonnancement (DAO) et la maîtrise de la masse salariale restent des priorités, même si elles sont difficiles à mettre en œuvre dans un contexte national et social difficile. Les autorités continueront de mettre en œuvre les réformes de la gestion des investissements publics conformément aux recommandations des missions antérieures d'assistance technique et d'EGIP. Dans un souci de transparence, elles conviennent de l'élaboration d'une feuille de route spécifique pour les réformes afin de répondre aux attentes des partenaires et d'inclure tous les projets dans le système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP). La mise en œuvre du Plan national de développement 2024-28 (PND 2024-28) permettra d'appliquer les dernières réformes de la gestion des finances publiques, y compris le module de comptabilité du SIGFIP, pour obtenir un soutien accru de la part des partenaires externes.

12. Les autorités s'engagent à adopter une approche prudente en matière de gestion de la dette. Elles entendent utiliser les principaux leviers suivants : limiter à 15 milliards de francs CFA par an l'emprunt sur le marché financier intérieur ; maintenir le ratio du service de la dette/recettes sous 14 % ; et privilégier le financement à des conditions préférentielles. Pour une gestion plus efficace de la dette, les autorités ont l'intention d'améliorer le cadre institutionnel de la gestion de la dette du pays et de renforcer les capacités dans ce domaine essentiel. À cet effet, un décret relatif à la politique de la dette publique et à la gestion de la dette a été signé en juin 2024. Il viendra compléter les mesures et les textes réglementaires antérieurs en la matière. Les autorités prévoient de mettre à niveau le logiciel de gestion de la dette SYGADE pour moderniser les procédures institutionnelles de la direction de la dette et pour accroître la fiabilité de ses opérations et de ses analyses. En ce qui concerne le deuxième objectif, les autorités ont mis en place une stratégie de gestion de la dette à moyen terme pour 2024-26 avec l'assistance technique de la Banque africaine de développement (BAfD) et de la Banque mondiale. Elles ont également manifesté leur intérêt pour une assistance technique du FMI afin d'améliorer les méthodes de prévision de la dette en fonction des décaissements réels des prêts. À l'avenir, des activités de renforcement des capacités, un audit fonctionnel et opérationnel de la gestion de la dette et l'interconnexion de SYGADE avec d'autres plateformes de gestion des finances publiques devraient accélérer la dématérialisation des processus et améliorer la gestion électronique des nouvelles dettes. De plus, il faut mentionner que les autorités maintiennent un dialogue de bonne foi avec l'ensemble des créanciers du Tchad.

Secteur financier

13. Les autorités accordent de l'importance au respect par les banques des normes internationales et des réglementations régionales, à la garantie de services financiers de qualité et à la préservation de la stabilité du secteur financier. Elles restent déterminées à appliquer les recommandations de la COBAC et à achever la restructuration et la capitalisation des deux banques publiques en difficulté, la Commercial Bank Tchad (CBT) et la Banque commerciale du Chari (BCC). L'engagement des autorités à faire preuve de transparence et de responsabilité dans ce processus et à remédier aux irrégularités identifiées est confirmé par les récentes actions en justice intentées contre des membres des équipes de direction actuelles et passées de ces deux établissements. Désormais, les autorités s'attacheront à limiter le lien entre les banques et le souverain. Elles feront également avancer les réformes pour appuyer la stratégie nationale d'inclusion financière, le

développement d'un marché interbancaire et la création d'un bureau de crédit et d'un registre des crédits.

Gestion du secteur pétrolier

14. **Les autorités tchadiennes sont déterminées à améliorer de manière décisive les performances du secteur pétrolier, qui est un moteur essentiel de la croissance économique et des recettes fiscales du pays.** Elles craignent que les prix élevés du pétrole de ces dernières années n'aient profité qu'aux compagnies pétrolières et pas au Trésor public. Elles procèdent donc à une évaluation de la rentabilité de la Société de raffinage de N'Djamena (SRN), une entreprise conjointe entre le Tchad et la China National Petroleum Company (CNPC). Un premier projet de rapport d'audit de la Société des hydrocarbures du Tchad (SHT) est attendu pour la fin 2024. Des réformes visant à améliorer les performances de la SHT et à favoriser le développement du contenu local dans le secteur pétrolier sont actuellement élaborées. En outre, le « système des 5 % », initialement mis en place pour allouer 5 % des revenus pétroliers aux régions productrices de pétrole et pour affecter des ressources spécifiques à la banque centrale, fait l'objet d'un réexamen en vue d'une mise en œuvre rapide et en temps opportun des réformes proposées. Les autorités préparent aussi une étude de faisabilité pour une seconde raffinerie, une convention d'exportation avec la République du Niger et la construction d'un nouvel oléoduc entre le Tchad et le Niger. De plus, deux contentieux opposant le Tchad à une société pétrolière privée sont toujours en cours après la nationalisation stratégique des actifs d'ESSO Tchad.

IV. Réformes structurelles

15. Pour poursuivre leurs efforts de stabilisation de l'économie, les autorités utiliseront le PND 2024-28 pour continuer à favoriser le développement du secteur non pétrolier et progresser vers une croissance inclusive. Il faut avant tout améliorer l'environnement des affaires, notamment par une meilleure gouvernance économique, l'amélioration de l'efficacité des investissements publics, le développement des infrastructures, la stimulation des emplois et la résolution des problèmes d'inclusion financière, ainsi qu'une plus grande efficacité des stratégies de renforcement des capacités dans le pays. Pour diversifier et renforcer les moteurs de la croissance, pour améliorer l'attractivité des secteurs minier et géologique et pour susciter l'intérêt des partenaires, les autorités font également un état des lieux détaillé du secteur minier sur une période de trois ans.

Avancer dans les réformes de la gouvernance et du climat des affaires

16. **Au cours des dernières décennies, le Tchad s'est doté de diverses institutions et a promulgué une multitude de textes législatifs pour favoriser la bonne gouvernance.** Ces engagements incluent le Code pénal, les codes civil et commercial, l'adhésion à la Convention des Nations Unies contre la corruption, ainsi que la création de l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF) et de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH). Plus récemment, une Autorité indépendante pour la lutte contre la corruption a été créée en août 2023, remplaçant l'ancienne Inspection générale de l'État (IGE). De plus, une nouvelle loi sur la gouvernance des entreprises publiques a été adoptée en septembre 2024. Il est important d'agir de manière déterminée et ordonnée pour assurer l'implantation efficace de ces leviers cruciaux, favoriser ainsi la bonne gouvernance au

Tchad. Les autorités demandent une assistance technique à AFRITAC Centre pour ce faire.

17. Les autorités considèrent que la diversification économique sera mieux soutenue par un processus de développement dynamique tiré par le secteur privé. Ainsi, elles consacrent d'importants efforts à l'amélioration du climat des affaires. Les autorités se sont engagées à résorber les arriérés de paiement intérieurs aux fournisseurs et à s'attaquer aux principaux obstacles structurels à la croissance. Elles mettront l'accent sur l'amélioration des infrastructures dans les secteurs de l'énergie, des transports, des télécommunications et des services financiers. Les autorités mettent aussi en place des dispositifs d'appui aux investissements et aux partenariats privés, et renforcent la capacité opérationnelle des acteurs du secteur privé grâce à des mesures de renforcement des compétences humaines, de gestion et de savoir-faire commercial. Le PND 2024-28 prévoit la mise en place d'un cadre de concertation public-privé, ainsi que l'amélioration des procédures juridiques et réglementaires relatives aux activités du secteur privé.

Importance macroéconomique des disparités entre les sexes au Tchad

18. Il est impératif de renforcer les droits des femmes, car la réduction des disparités entre les sexes a un impact positif sur les résultats macroéconomiques. Les autorités continueront de promouvoir l'émancipation des femmes, d'accroître leur participation au marché du travail et de favoriser l'accès à l'éducation des filles. En octobre 2024, le gouvernement a décrété la gratuité de l'inscription pour les femmes dans l'enseignement supérieur, à l'exception des établissements imposant un examen d'entrée. De plus, un fonds consacré à l'autonomisation des femmes a été créé, avec le soutien du PNUD. Ces actions sont encadrées par la Politique nationale genre.

Lutter contre les effets du changement climatique

19. Les autorités souhaitent renforcer la résilience du pays face au changement climatique. Selon l'indice développé par l'Université Notre-Dame, le Tchad est le pays le plus menacé par le changement climatique, malgré ses faibles émissions de gaz à effet de serre. Il fait face à une hausse des températures, dépend d'une agriculture pluviale et possède l'une des plus grandes populations bovines de la région. Il est donc important d'accélérer la mise en œuvre des mécanismes d'adaptation et des accords internationaux pour prévenir l'impact des catastrophes naturelles sur la croissance économique et les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles. Le Tchad a développé plusieurs stratégies pour faire face au changement climatique, mais leur déploiement est freiné par des capacités limitées, ce qui entrave notamment l'accès aux financements nécessaires. Le coût total des initiatives dans le domaine du climat pour la période 2021-2030 est estimé à 11,7 milliards de dollars. Le gouvernement s'est engagé à rétablir le Haut Comité interministériel pour l'environnement, qui sera responsable de la promotion de la coordination des mesures et de l'accès au financement de la lutte contre le réchauffement climatique. De plus, chaque année, il prévoit de consacrer 3 % du PIB à des initiatives climatiques. Une révision des CDN est prévue pour la fin de l'année 2024, ce qui permettra d'intégrer l'impact des secteurs pétrolier et minier sur les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre général de la gouvernance économique du pays. Si les enjeux climatiques sont effectivement intégrés dans le PND 2024-28, une attention plus systématique sera accordée à la gestion du budget connexe et des évaluations préliminaires des impacts climatiques seront réalisées pour tous les projets d'investissement

public. Il faudra continuer à travailler pour éliminer les subventions aux carburants en temps opportun, améliorer la gouvernance des secteurs du pétrole et de l'électricité, et favoriser l'utilisation de l'énergie solaire et éolienne, entre autres dans les systèmes d'irrigation agricole.

Améliorer la qualité des données

20. **Les autorités s'engagent dans des réformes pour obtenir des données macroéconomiques de haute qualité, en particulier pour le système national de production de statistiques. L'objectif est d'améliorer l'efficacité dans la définition et la mise en œuvre des mesures.** Elles ont reconnu l'importance de posséder des informations financières nationales trimestrielles et de renforcer la collaboration entre la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et l'Institut national de la statistique (INSEED) pour améliorer la fiabilité et la pertinence des données relatives au secteur extérieur et aux données monétaires. Les autorités tiennent à remercier le FMI et d'autres partenaires pour l'aide déjà apportée dans ce domaine crucial et espèrent que ces partenaires continueront à fournir une assistance technique à ces deux institutions.

V. Conclusion

21. **Les autorités tchadiennes remercient les administrateurs, la direction et les services du FMI pour la précieuse assistance financière et technique qu'ils ont apportée à leur pays, notamment dans le cadre du dernier accord au titre de la FEC.** Elles sont déterminées à relever les défis de développement complexes auxquels leur pays est confronté en exécutant avec rigueur et ordre le plan national de développement qu'elles sont en train d'élaborer. Elles estiment que l'appui global du FMI est crucial pour assurer la réussite des efforts déployés et des réformes entreprises. Par conséquent, les autorités ont manifesté leur intérêt pour la mise en place d'un nouveau programme assorti d'un prêt dans les tranches supérieures de crédit en temps voulu. En attendant, elles seraient reconnaissantes envers les administrateurs du FMI de se prononcer en faveur de l'achèvement des consultations de 2024 au titre de l'article IV.